

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
							<i>Division organique 01.</i>		
							<i>Parlement de Wallonie</i>		
							Programme 01.002 (ex 01.00) Dotation au Parlement de Wallonie		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	I	41 01 70	00	84170000	002.001		Dotation au Parlement de Wallonie	74.548	74.548
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	74.548	74.548
							Totaux pour le programme 01.002.	74.548	74.548
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 01.003 (ex 01.01) Dotation au service du médiateur de la Région wallonne		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	I	41 01 70	01	84170000	003.001		Dotation au Parlement afin d'assurer le fonctionnement du Médiateur	1.831	1.831
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1.831	1.831
							Totaux pour le programme 01.003.	1.831	1.831
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Totaux pour la division organique 01.	76.379	76.379
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							<i>Division organique 02.</i>		
							<i>Dépenses de cabinet</i>		
							Programme 02.004 (ex 02.01) Subsistance		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	nl I	11 01 00	01	81100000	004.001		Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	126	126
				81111000					
				81112000					
				81120000					
				81131000					
				81132000					
				81140000					
DI	nl I	11 05 00	01	81100000	004.002		Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	3.651	3.651
				81111000					
				81112000					
				81120000					
				81131000					
				81132000					
				81140000					
DI	nl I	11 06 40	01	81140000	004.003		Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	69	69
DI	nl I	11 07 12	01	81112000	004.014		Autres éléments de la rémunération	70	70
DI	I	12 01 12	01	81212000	004.004		Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10
DI	I	12 02 21	01	81221000	004.013		Remboursements du personnel détaché du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	300	300
DI	I	12 20 11	01	81211000	004.005		Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	795	795
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	5.021	5.021
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DI	I	74 01 22	01	87422000	004.006		Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	30	30
DI	I	74 02 10	01	87410000	004.007		Achat de matériel de transport	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>										
DI	<i>l</i>	74	03	50	01	87450000	004.008	Acquisitions d'objets de valeur	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>									30	30
Totaux pour le programme 02.004.									5.051	5.051
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>									—	—
<i>Dont programme d'investissement</i>									—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>									—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>									—	—
Programme 02.005 (ex 02.02)										
Subsistance										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
WB	<i>nl</i>	11	01	00	02	81100000	005.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	126	126
						81110000				
						81120000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
WB	<i>nl l</i>	11	03	00	02	81100000	005.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.856	2.856
						81110000				
						81120000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
WB	<i>nl l</i>	11	04	12	02	81112000	005.014	Interventions coût abonnement transports	57	57
WB	<i>nl l</i>	11	05	40	02	81140000	005.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	56	56
WB	<i>l</i>	12	01	12	02	81212000	005.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10
WB	<i>l</i>	12	02	21	02	81221000	005.013	Remboursement du personnel détaché	360	360
WB	<i>l</i>	12	03	50	02	81250000	005.015	Taxes matérielles diverses	6	6
WB	<i>l</i>	12	20	11	02	81211000	005.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	575	575
<i>Totaux pour le Titre I.</i>									4.046	4.046
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
WB	<i>l</i>	74	01	22	02	87422000	005.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	210	210
WB	<i>l</i>	74	02	10	02	87410000	005.007	Achat de matériel de transport	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>									210	210
Totaux pour le programme 02.005.									4.256	4.256
<i>Dont programme d'investissement</i>									—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>									—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>									—	—
Programme 02.006 (ex 02.03)										
Subsistance										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
HE	<i>nl</i>	11	01	00	03	81100000	006.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	126	126
						81110000				
						81120000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
HE	<i>nl</i>	11	03	00	03	81100000	006.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	3.042	3.042
						81110000				
						81120000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
HE	<i>nl</i>	11	05	40	03	81140000	006.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	80	80
HE		12	01	12	03	81212000	006.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10
HE		12	02	21	03	81221000	006.013	Achat de biens non durables et de services à l'intérieur du secteur des administrations publiques (en ce compris les charges salariales de personnels détachés)	330	330
HE		12	03	50	03	81250000	006.015	Taxes	3	3

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
HE		12	20	11	03	81211000	006.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	450	450
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	4,041	4,041

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
HE		74 01 22	03	87422000	006.006		Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	30	30
HE		74 02 10	03	87410000	006.014		Achats de matériel de transport	40	40
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>		
							Totaux pour le programme 02.006.	4.111	4.111
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 02.007 (ex 02.04)		
							Subsistance		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
MO	nl 1	11 01 00	04	81100000	007.001		Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	126	126
				81111000					
				81112000					
				81120000					
				81131000					
				81132000					
				81140000					
MO	nl 3	11 03 00	04	81100000	007.002		Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	3.214	3.214
				81111000					
				81112000					
				81120000					
				81131000					
				81132000					
				81140000					
MO	nl 3	11 04 12	04	81112000	007.015		Interventions coût abonnement transports	0	0
MO	nl 3	11 05 40	04	81140000	007.003		Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	148	148
MO	l	12 01 12	04	81212000	007.004		Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10
MO	l	12 02 50	04	81250000	007.013		Taxes matériel roulant	0	0
MO	3	12 03 21	04	81221000	007.014		Charges salariales personnel détaché - UAP types 1 et 2	0	0
MO	l	12 20 11	04	81211000	007.005		Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	491	491
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>		
								3.989	3.989
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
MO	l	74 01 22	04	87422000	007.006		Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	50	50
MO	l	74 02 10	04	87410000	007.007		Achat de matériel de transport	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>		
							Totaux pour le programme 02.007.	4.039	4.039
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 02.008 (ex 02.05)		
							Subsistance		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DO	nl 1	11 01 00	05	81100000	008.001		Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	126	126
				81111000					
				81112000					
				81120000					
				81131000					
				81132000					
				81140000					
DO	nl 1	11 03 00	05	81100000	008.002		Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.477	2.477
				81111000					
				81112000					
				81120000					
				81131000					
				81132000					
				81140000					
DO	nl 1	11 05 40	05	81140000	008.003		Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	45	45
DO	l	12 01 12	05	81212000	008.004		Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10
DO	l	12 02 21	05	81221000	008.013		Remboursement du personnel détaché	65	65
DO	l	12 03 50	05	81250000	008.014		Taxes voitures	4	4

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
	<i>i = programme d'investissement</i>				<i>/ nl = crédits de liquidation</i>		<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>			
DO	<i>l</i>	12	20	11	05	81211000	008.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	280	280
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3.007	3.007
								<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DO	<i>l</i>	74	01	22	05	87422000	008.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	20	20
DO	<i>l</i>	74	02	10	05	87410000	008.007	Achat de matériel de transport	0	0
								<i>Totaux pour le Titre II.</i>	20	20
								Totaux pour le programme 02.008.	3.027	3.027
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Programme 02.009 (ex 02.06)		
								Subsistance		
								<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
CC	<i>nl</i>	11	01	00	06	81100000	009.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	126	126
						81111000				
						81112000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
CC	<i>nl</i>	11	05	00	06	81100000	009.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.138	2.138
						81111000				
						81112000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
CC	<i>nl</i>	11	06	40	06	81140000	009.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	72	72
CC		12	01	12	06	81212000	009.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10
CC		12	02	21	06	81221000	009.013	Remboursements de personnel détaché du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	400	400
CC		12	03	50	06	81250000	009.014	Taxes matériel roulant	0	0
CC		12	20	11	06	81211000	009.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	301	301
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3.047	3.047
								<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
CC		74	01	22	06	87422000	009.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	100	100
CC		74	02	10	06	87410000	009.007	Achat de matériel de transport	25	25
								<i>Totaux pour le Titre II.</i>	125	125
								Totaux pour le programme 02.009.	3.172	3.172
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Programme 02.010 (ex 02.07)		
								Subsistance		
								<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	<i>nl</i>	11	01	00	07	81100000	010.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	126	126
						81111000				
						81112000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
DB	<i>nl</i>	11	05	00	07	81100000	010.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.393	2.393
						81111000				
						81112000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
DB	<i>nl</i>	11	06	40	07	81140000	010.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	45	45

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
DB		12 01 12	07	81212000	010.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10	
DB		12 02 21	07	81221000	010.019	Charges salariales du personnel détaché d'autres organismes	146	146	
DB		12 03 50	07	81250000	010.020	Taxes diverses	0	0	
DB		12 20 11	07	81211000	010.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	297	297	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							3.017	3.017	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
DB		74 01 22	07	87422000	010.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	10	10	
DB		74 02 10	07	87410000	010.007	Achats de matériel de transport	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							10	10	
Totaux pour le programme 02.010.							3.027	3.027	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 02.011 (ex 02.08)									
Subsistance									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
TE	nl	11 01 00	08	81100000	011.001	Traitement et frais de représentation du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	126	126	
				81111000					
				81112000					
				81120000					
				81131000					
				81132000					
				81140000					
TE	nl	11 02 00	08	81100000	011.002	Traitements et indemnités du personnel du cabinet du Membre du Gouvernement wallon 2019-2024	2.293	2.293	
				81111000					
				81112000					
				81120000					
				81131000					
				81132000					
				81140000					
TE	nl	11 03 40	08	81140000	011.003	Indemnités généralement quelconques au personnel 2019-2024	63	63	
TE	nl	11 04 12	08	81112000	011.010	Intervention coût abonnement transports et contre-valeur	65	65	
TE		12 01 12	08	81212000	011.004	Loyer des biens immobiliers pris en location par le cabinet, en ce compris les loyers et charges locatives, rétributions et indemnités dus à la Régie des Bâtiments, impôts grevant les bâtiments 2019-2024	10	10	
TE		12 02 50	08	81250000	011.008	Impôts payés à des sous-secteurs du secteur des administrations publiques	0	0	
TE		12 03 21	08	81221000	011.009	Frais de fonctionnement de cabinet et remboursement de salaires (secteur des administrations publiques)	182	182	
TE		12 20 11	08	81211000	011.005	Frais de fonctionnement du cabinet 2019-2024	288	288	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							3.027	3.027	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
TE		74 01 22	08	87422000	011.006	Dépenses patrimoniales du cabinet 2019-2024	73	73	
TE		74 02 10	08	87410000	011.007	Achat de matériel de transport	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							73	73	
Totaux pour le programme 02.011.							3.100	3.100	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Totaux pour la division organique 02.							29.783	29.783	
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>							—	—	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
							Division organique 09.		
							Services du Gouvernement wallon et organismes non rattachés aux divisions organiques.		
							Programme 09.012 (ex 09.01)		
							Conseil économique, social et environnemental de Wallonie		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	1	41 01 40	01	84140000	012.001		Dotation au Conseil économique, social et environnemental de wallonie	7.077	7.077
DI	1	41 02 40	01	84140000	012.002		Dotation complémentaire aux organisations membres du bureau du CESE	470	470
MO	2	41 03 40	01	84140000	012.003		(Modifié) Dotation complémentaire au CESE destinée à prendre en charge les frais de fonctionnement du Conseil wallon de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes et du Conseil régional wallon de lutte contre le racisme	310	310
MO	2	41 04 40	01	84140000	012.004		Subvention au Conseil économique, social et environnemental dans le cadre du PRW	0	0
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	7.857	7.857
							Totaux pour le programme 09.012.	7.857	7.857
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 09.013 (ex 09.02)		
							Service social		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB		41 01 60	02	84160000	013.001		Subvention en matière de Service social	6.067	6.067
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	6.067	6.067
							Totaux pour le programme 09.013.	6.067	6.067
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 09.014 (ex 09.03)		
							Service d'assistance en matière administrative et pécuniaire des Cabinets		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	nl 1	11 02 00	03	81100000	014.002		Traitements et indemnités du personnel	1.313	1.313
				81111000					
				81112000					
				81120000					
				81131000					
				81132000					
				81140000					
DI	nl 1	11 03 11	03	81111000	014.003		Charges liées à la fin du Gouvernement - AFD	1.350	1.350
DI	nl 1	11 04 40	03	81140000	014.004		Indemnités généralement quelconques au personnel	20	20
DI	nl 1	11 05 00	03	81100000	014.018		Traitements du personnel d'entretien des cabinets	345	345
				81111000					
				81112000					
				81120000					
				81131000					
				81132000					
				81140000					
DI	nl 1	11 06 20	03	81120000	014.017		Cotisation aux Organismes externes en charge des contrôles médicaux, de la médecine du travail, de la prévention et de la protection au travail	47	47
DI	1	12 01 11	03	81211000	014.005		Charges d'entretien	153	153
DI	1	12 02 11	03	81211000	014.015		Frais de couverture spécifique des Ministres membres du Gouvernement	21	21
DI	1	12 03 11	03	81211000	014.019		Charges locatives des cabinets et du SePAC	990	990
DI	1	12 04 21	03	81221000	014.006		Convention avec l'Ulg-SEGI pour la gestion informatique de la paie	108	108
DI	1	12 07 11	03	81211000	014.009		Frais d'études et consultations juridiques	41	41
DI	1	12 08 11	03	81211000	014.010		Frais de couverture de l'assurance « Tous risques » pour couvrir les risques encourus par les agents utilisant leur véhicule pour les besoins des services et de l'assurance « Responsabilité civile générale » pour couvrir les risques encourus par les agents visés aux articles 287 et 8§1er de l'arrêté du Gouvernement wallon du 27 juillet 2004 relatif aux Cabinets des Ministres du Gouvernement wallon et de l'assurance de la protection juridique "vie professionnelle" de certains membres du personnel des Cabinets	43	43
DI	1	12 09 11	03	81211000	014.011		Frais de fonctionnement lié au siège du Gouvernement wallon	252	252
DI	1	12 10 11	03	81211000	014.012		Frais d'assurance divers	190	190
DI	1	12 19 11	03	81211000	014.013		Frais de fonctionnement	212	212
DI	1	12 20 21	03	81221000	014.016		Remboursement traitements du personnel détaché	283	283
DI	1	12 21 50	03	81250000	014.020		Impôts et taxes divers	26	26

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>										
DI	I	21	01	40	03	82140000	014.021	Intérêts de la dette commerciale	1	1
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								5.395	5.395	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
DI	I	74	01	22	03	87422000	014.014	Dépenses patrimoniales du Secrétariat pour l'Aide à la gestion et au Contrôle internes des Cabinets	35	35
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								35	35	
Totaux pour le programme 09.014.								5.430	5.430	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 09.015 (ex 09.04) e-Wallonie-Bruxelles-Simplification										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
DB	nl	11	11	00	04	81100000	015.001	Rémunérations des agents de la cellule eWBS	3.621	3.621
						81111000				
						81112000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
DB		12	01	21	04	81221000	015.011	Études, relations publiques, prestations de services liées à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative - Secteur public	0	0
DB		12	02	11	04	81211000	015.003	Études, relations publiques, prestations de services liées à la mise en œuvre des priorités de simplification administrative	1.507	1.577
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								5.128	5.198	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
DB		74	05	22	04	87422000	015.008	Développement d'applications	503	503
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								503	503	
Totaux pour le programme 09.015.								5.631	5.701	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 09.016 (ex 09.06) Secrétariat du Gouvernement wallon										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
DI	nl I	11	03	00	06	81100000	016.002	Traitement et indemnités du personnel	625	625
						81111000				
						81112000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
DI	nl I	11	04	12	06	81112000	016.008	Autres éléments de la rémunération	16	16
DI	nl I	11	05	40	06	81140000	016.003	Indemnités généralement quelconques au personnel	25	25
DI	I	12	08	11	06	81211000	016.004	Analyses juridiques dans le cadre des travaux du Gouvernement	50	50
DI	I	12	10	11	06	81211000	016.005	Frais de fonctionnement	69	69
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								785	785	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
DI	I	74	03	22	06	87422000	016.006	Dépenses patrimoniales	10	10
DI	I	74	04	10	06	87410000	016.007	Achats de matériel roulant	0	0
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								10	10	
Totaux pour le programme 09.016.								795	795	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 09.017 (ex 09.07) Collaborateurs des Ministres sortis de charge										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
DI	nl I	11	01	00	07	81100000	017.001	Traitement et indemnités	569	569

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
					81111000 81112000 81120000 81131000 81132000 81140000				
DI	I	12 01 21	07		81221000	017.007	Remboursement des traitements du personnel détaché	160	160
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								729	729
Totaux pour le programme 09.017.								729	729
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 09.018 (ex 09.08)									
Tourisme									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
DB		41 01 40	08		84140000	018.001	Subventions en faveur d'actions touristiques cofinancées par des fonds européens (nouvelle programmation)	0	0
DB		41 06 40	08		84140000	018.002	Intervention régionale en faveur du CRAC	7.854	7.854
DB		41 09 40	08		84140000	018.003	Subvention au CGT pour ses dépenses de fonctionnement	50.580	50.580
DB		41 11 40	08		84140000	018.007	Subvention à WBT pour ses dépenses de fonctionnement	13.434	13.434
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								71.868	71.868
Totaux pour le programme 09.018.								71.868	71.868
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 09.019 (ex 09.09)									
Relations extérieures									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
DI	I	31 01 32	09		83132000	019.002	Actions de promotion des relations transfrontalières FEDER - Subventions aux organismes privés - programmation 2014-2020	0	0
DI	I	33 01 00	09		83300000	019.008	Transfert de revenus aux ASBL relatifs à la représentation à la Grande Région	100	100
DI	I	35 01 30	09		83530000	019.009	Transfert de revenus à destination d'autres secteurs relatifs à la représentation à la Grande Région	0	0
DI	I	41 01 40	09		84140000	019.003	Dotation à WBI	32.956	32.956
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								33.056	33.056
Totaux pour le programme 09.019.								33.056	33.056
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 09.020 (ex 09.10)									
Commerce extérieur et investisseurs étrangers									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
WB	I	41 01 40	10		84140000	020.001	Dotation à l'AWEX	76.092	76.092
WB	I	41 06 40	10		84140000	020.003	Subvention à l'AWEX - missions économiques spécifiques	455	455
WB	I	45 01 40	10		84540000	020.007	Subvention à l'Agence pour le Commerce Extérieur	428	428
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								76.975	76.975
Totaux pour le programme 09.020.								76.975	76.975
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—
Programme 09.021 (ex 09.11)									
Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
DI	I	41 01 40	11		84140000	021.001	Subside de fonctionnement à l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique	7.742	7.742
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								7.742	7.742
Totaux pour le programme 09.021.								7.742	7.742
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>										
							Programme 09.025			
							(Modifié) Cellule audit de l'Inspection des finances pour les fonds européens			
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
DO	<i>nl</i>	11	01	00	13	81100000	025.001	(Modifié) Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la cellule Audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	165	165
						81111000 81112000 81120000 81131000 81132000 81140000				
DO	<i>I</i>	12	06	11	13	81211000	025.004	(Modifié) Frais de fonctionnement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	57	57
DO	<i>I</i>	12	07	11	13	81211000	025.005	(Modifié) Prestation d'assistance pour la CAIF	10	180
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	232	402
								<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DO	<i>I</i>	74	07	22	13	87422000	025.009	(Modifié) Frais d'équipement de la cellule d'audit de l'Inspection des Finances pour les Fonds européens	30	30
								<i>Totaux pour le Titre II.</i>	30	30
								Totaux pour le programme 09.025.	262	432
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Programme 09.123		
								Service Commun d'Audit		
								<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	<i>nl</i>	11	01	00	12	81100000	123.002	Rémunérations et allocations des agents du service commun d'audit	5.871	5.871
						81111000 81112000 81120000 81131000 81132000 81140000				
DB		12	03	11	12	81211000	123.001	Frais de fonctionnement du Service Commun d'Audit	345	345
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	6.216	6.216
								<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DB		74	05	22	12	87422000	123.003	Frais d'équipement du Service Commun d'Audit	0	0
								<i>Totaux pour le Titre II.</i>	0	0
								Totaux pour le programme 09.123.	6.216	6.216
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Totaux pour la division organique 09.	222.628	222.868
								<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>										
							Division organique 10			
							Secrétariat général			
							Programme 10.001 (ex 10.01)			
							Fonctionnel			
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
DB	12	01	11	01	81211000	001.031	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	240	240	
DB	12	02	11	01	81211000	001.023	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	2.136	2.375	
DB	12	03	11	01	81211000	001.161	(Nouveau) Frais de fonctionnement de la DORU	19	19	
DO	1	12	04	11	01	81211000	001.105	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	441	349
DB	12	05	11	01	81211000	001.029	Frais de fonctionnement du SICPP	44	44	
DI	1	12	07	11	01	81211000	001.146	Frais de fonctionnement commun SG	0	0
DB	12	08	11	01	81211000	001.089	Mise en œuvre de l'accompagnement BBZA	0	95	
DI	1	12	09	11	01	81211000	001.099	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - programmation 2014-2020 et 2021-2027 - cofinancement par le FEDER	0	0
DB	12	10	11	01	81211000	001.147	Frais de fonctionnement commun SG	0	0	
DB	12	11	11	01	81211000	001.148	Dépenses informatiques courantes liées à l'outil de gestion P4	0	0	
DO	1	12	12	11	01	81211000	001.150	Frais de fonctionnement commun SG	0	0
DB	12	13	21	01	81221000	001.144	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions - Secteur public	0	0	
DI	1	12	14	11	01	81211000	001.037	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	230	230
DI	1	12	15	11	01	81211000	001.155	(Nouveau) Etudes, enquêtes et mise en œuvre des projets transversaux du contrat d'administration du SPW et des projets du Secrétariat général, frais de fonctionnement de la Cellule des Stratégies transversales	245	245
DI	1	12	16	11	01	81211000	001.156	(Nouveau) Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du Centre régional de Crise	428	428
DI	1	12	17	11	01	81211000	001.157	(Nouveau) Dépenses relatives au fonctionnement du Haut Conseil Stratégique (HCS)	100	100
DB	21	01	40	01	82140000	001.145	Intérêts de la dette commerciale	0	0	
DB	32	01	00	01	83200000	001.033	Frais de condamnations judiciaires et transactions	4	4	
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3.887	4.129	
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
DB	74	01	22	01	87422000	001.149	Dépenses informatiques d'investissement liées à l'outil de gestion P4	0	0	
DB	74	02	22	01	87422000	001.026	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	1.556	1.052	
DI	1	74	03	22	01	87422000	001.038	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	117	117
DO	1	74	04	22	01	87422000	001.106	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	323	488
DI	1	74	05	22	01	87422000	001.158	(Nouveau) Frais d'équipement de la Cellule des Stratégies transversale	5	5
DI	1	74	07	22	01	87422000	001.039	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Programmation 2014-2020 - Cofinancement par le FEDER	0	0
DI	1	74	09	22	01	87422000	001.159	(Nouveau) Frais d'équipement du Centre régional de Crise	15	15
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	2.016	1.677	
							Totaux pour le programme 10.001.	5.903	5.806	
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
							Programme 10.022 (ex 10.02)			
							Secrétariat général			
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
DI	12	01	11	02	81211000	022.001	Etudes, enquêtes et mise en œuvre des projets transversaux du contrat d'administration du Service Public de Wallonie et des projets du Secrétariat général, frais de fonctionnement de la Cellule des Stratégies transversales	—	—	
DI	12	02	11	02	81211000	022.021	Frais généraux de fonctionnement liés au Commissariat spécial à la reconstruction	—	—	
DI	1	12	03	11	02	81211000	022.002	Etudes relatives au contrôle des fonds structurels européens par l'autorité de certification et aux échanges d'expériences	17	17

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
DI		12 04 11	02	81211000	022.003	Dépenses relatives au fonctionnement de la Commission des Arts, aux frais d'études, de documentation, de publications et d'exposition, aux frais de valorisation des intégrations artistiques	0	0	
DI		12 05 11	02	81211000	022.004	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du Centre régional de Crise	0	0	
DI		12 06 11	02	81211000	022.019	Dépenses relatives au fonctionnement du Haut Conseil Stratégique (HCS)	0	0	
DI		12 08 11	02	81211000	022.025	Frais généraux de fonctionnement liés au marché alimentation	0	0	
DI		12 09 21	02	81221000	022.034	Remboursements du personnel détaché des membres du Commissariat spécial à la reconstruction	0	0	
DI	1	12 15 11	02	81211000	022.044	Dépenses de fonctionnement en lien avec le dispositif urgences sociales du 1718	418	418	
DI		12 16 21	02	81221000	022.041	Appui scientifique à la planification d'urgence (projet Interreg Marhetak)	0	0	
DI		31 01 32	02	83132000	022.028	Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que des entreprises publiques	0	0	
DI	1	33 01 00	02	83300000	022.005	Subventions et indemnités	294	324	
DI		33 02 00	02	83300000	022.027	Subvention à l'asbl "Wallonie-picarde"	—	—	
DI	1	33 03 00	02	83300000	022.007	Dépenses relatives aux subventions octroyées par la Commission des arts de Wallonie - ASBL	70	70	
DI	1	33 04 00	02	83300000	022.042	Subvention en lien avec des initiatives locales de renforcement des mesures du Plan wallon de Sortie de la Pauvreté - ASBL	0	182	
DI	1	34 01 50	02	83450000	022.008	Dépenses relatives à la procédure de sélection des projets artistiques examinés par la Commission des arts (prix, défraiements) et subventions octroyées par la Commission (particuliers)	10	10	
DI	1	34 02 41	02	83441000	022.029	Prestations en espèces	0	0	
DI	2	41 01 40	02	84140000	022.015	Fonds post covid-19 de sortie de la pauvreté	4.559	3.873	
DI	1	41 02 40	02	84140000	022.016	Fonds post Covid-19 de rayonnement de la Wallonie	1.140	1.140	
DI	1	43 01 22	02	84322000	022.009	Commission des arts - Subventions au secteur public	0	0	
DI	1	43 02 22	02	84322000	022.046	(Modifié) Subvention en lien avec des initiatives locales de renforcement des mesures du Plan wallon de Sortie de la Pauvreté - Communes	0	194	
DI	1	43 03 52	02	84352000	022.045	(Modifié) Subvention en lien avec des initiatives locales de renforcement des mesures du Plan wallon de Sortie de la Pauvreté - CPAS	0	310	
DI	1	45 01 24	02	84524000	022.017	Subvention à St'Art Invest	0	0	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							6.508	6.538	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
DI	1	63 01 21	02	86321000	022.010	Subventions en matière de situations de crise	—	—	
DI	1	63 02 21	02	86321000	022.047	Subsides Investissements destinés aux communes Commémorations Inondations	0	0	
DI	1	74 02 22	02	87422000	022.012	Frais d'équipement de l'autorité de Certification	5	5	
DI	1	74 03 22	02	87422000	022.013	Frais d'équipement de la Commission des Arts	—	—	
DI	1	74 05 22	02	87422000	022.014	Frais d'équipement de la Cellule des Stratégies transversales	—	—	
DI	1	74 06 22	02	87422000	022.024	Dépenses patrimoniales en lien avec le Commissariat spécial à la reconstruction	—	—	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							5	5	
Totaux pour le programme 10.022.							6.513	6.543	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 10.023 (ex 10.03)									
Service de la Présidence et Chancellerie									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
DI	1	12 12 11	03	81211000	023.005	Etudes, relations publiques, honoraires d'avocats	14	14	
DI	1	12 22 11	03	81211000	023.011	Actions menées dans le cadre de la lutte contre le radicalisme violent	125	125	
DI	1	31 01 22	03	83122000	023.012	Subvention à la RTBF pour la prise en charge d'une partie des coûts inhérents à la promotion de la Région wallonne	169	169	
DI		31 02 32	03	83132000	023.041	Subventions et soutien aux études et actions en matière de développement régional - ASBL Secteur 11	0	0	
DI	1	33 01 00	03	83300000	023.042	Subvention en lien avec des initiatives locales de renforcement des mesures du Plan wallon de Sortie de la Pauvreté	0	0	
DI	1	33 04 00	03	83300000	023.015	Subvention en faveur d'événements et d'activités propices à la mise en valeur du domaine de la Hulpe	58	58	
DI	1	33 05 00	03	83300000	023.016	Subventions à l'Institut Jules Destrée	330	330	
DI	2	33 10 00	03	83300000	023.017	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté pour l'opérationnalisation du Plan de lutte contre la pauvreté	259	259	
DI	1	33 11 00	03	83300000	023.018	Subventions, indemnités et soutien aux études et actions en matière de développement régional	543	543	
DI	1	33 12 00	03	83300000	023.019	Subventions en faveur des organisateurs locaux des Fêtes de Wallonie	18	18	
DI	1	33 14 00	03	83300000	023.021	Subvention à l'asbl "Tour de la Région wallonne organisation"	250	250	
DI	2	33 16 00	03	83300000	023.022	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	315	315	
DI	1	33 17 00	03	83300000	023.023	Subventions à des opérateurs privés ou publics spécialisés en vue de favoriser une meilleure connaissance des mécanismes d'importation, d'exportation et de transit d'armes - GRIP	150	150	
DI	1	33 18 00	03	83300000	023.035	Subventions à des ASBL oeuvrant à la promotion du projet «Wallonie : Ambitions Or»	300	300	
DI	1	41 01 40	03	84140000	023.014	Subvention en faveur de la Fondation Solvay (Château de La Hulpe)	460	460	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
DI	<i>1</i>	43 01 40	03	84340000	023.040	Subventions, indemnités et soutien aux études et actions en matière de développement régional - ASBL pouvoirs locaux	0	0		
DI	<i>1</i>	43 03 22	03	84322000	023.025	Subventions en faveur des institutions publiques oeuvrant à la promotion de la Wallonie	151	162		
DI	<i>1</i>	45 01 26	03	84526000	023.028	Subvention à la Communauté germanophone	1.497	1.497		
DI	<i>1</i>	45 02 24	03	84524000	023.029	Subvention à l'UCL dans le cadre de la plate-forme wallonne pour le GIEC	75	75		
DI		45 03 24	03	84524000	023.043	Subventions octroyées aux universités	0	0		
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>	4.714	4.725		
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>				
DI	<i>1</i>	52 01 10	03	85210000	023.037	Aides à l'investissement aux asbl au service des ménages	—	—		
DI	<i>2</i>	52 02 10	03	85210000	023.038	Aide à l'investissement aux asbl oeuvrant à la promotion du projet "Wallonie Ambitions Or"	—	—		
DI	<i>1</i>	63 01 21	03	86321000	023.039	Commune de Herbeumont - Rénovation logement d'urgence	—	—		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
	<i>i = programme d'investissement</i>				<i>/nl = crédits de liquidation</i>		<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>			
DI	1	74	03	22	03	87422000	023.033	Achats de biens meubles pour le Château de la Hulpe	30	30
								<i>Totaux pour le Titre II.</i>	30	30
								Totaux pour le programme 10.023.	4.744	4.755
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Programme 10.024 (ex 10.04)		
								Coordination des dossiers relatifs aux Fonds structurels		
								<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	1	12	01	11	04	81211000	024.001	(Modifié) Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens et aux programmes connexes (Réserve d'ajustement au Brexit, Plan national de relance et de résilience), préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi	200	200
DI	1	12	03	11	04	81211000	024.002	(Modifié) Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - programmations 2014-2020 et 2021-2027 - cofinancement par le FEDER	0	0
DI	1	12	04	11	04	81211000	024.003	Etudes relatives à la gestion des Fonds structurels européens, préparation des Programmes, évaluations, échanges d'expériences, organisation des comités de suivi - programmation 2014-2020 - COFINANCEMENT PAR LE FEDER	0	0
DI	1	12	05	11	04	81211000	024.004	(Modifié) Frais relatifs à la mise en œuvre du plan de communication réglementaire - programmation 2014-2020 et 2021-2027- cofinancement par le FEDER	0	0
DI	1	12	07	11	04	81211000	024.005	Participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	25	25
DI	1	41	01	40	04	84140000	024.006	(Modifié) Partenariat avec l'WEPS - Programmations 2014-2020 et 2021-2027 - Cofinancement par le FEDER	0	0
DI	1	45	01	24	04	84524000	024.007	Dotation à l'Agence Fonds social européen	0	0
DI	1	45	02	24	04	84524000	024.008	Dotation à l'Agence pour l'éducation et la formation tout au long de la vie	203	203
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	428	428
								Totaux pour le programme 10.024.	428	428
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Programme 10.028 (ex 10.08)		
								Plan de relance de la Wallonie		
								<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
HE	1	01	10	00	08	80100002	028.008	Provision - Résilience, relance et redéploiement	6.904	57.096
								<i>Totaux pour le Titre II.</i>	6.904	57.096
								Totaux pour le programme 10.028.	6.904	57.096
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Programme 10.085 (ex 10.10)		
								Développement durable		
								<i>Titre I. - Dépenses de capital</i>		
WB	1	12	02	11	10	81211000	085.041	GreenDeal Achats circulaires et économie circulaire	190	189
TE	1	12	04	11	10	81211000	085.004	Dépenses spécifiques relatives au fonctionnement du département du développement durable	50	50
DB		12	05	11	10	81211000	085.007	Actions de sensibilisation au Développement durable du personnel du SPW et OIP, Actions de promotion et soutien à l'éco-exemplarité et au développement durable au SPW et dans les UAP	0	0
TE	1	12	06	11	10	81211000	085.013	Promotion de la responsabilité sociétale des entreprises	150	150
DB		12	07	11	10	81211000	085.009	Dynamisation d'une mobilité plus durable au sein du SPW	0	0
TE	1	12	08	11	10	81211000	085.014	Prestations et fournitures de services et biens divers, études, relations publiques, participation à des séminaires et colloques (Transition écologique/développement durable/alimentation durable)	270	401
DB		12	09	11	10	81211000	085.042	Actions de soutien à l'insertion de clauses environnementales dans les marchés de travaux	70	51
DB		12	10	11	10	81211000	085.043	Actions de soutien, mise en capacité et promotion en matière de marchés publics responsables	90	43
TE	3	12	12	11	10	81211000	085.016	Actions transversales pour accélérer les transitions vers un développement durable	820	869
CC		12	13	11	10	81211000	085.006	Plan Actions Achats publics responsables	20	20
DB		12	14	11	10	81211000	085.056	Observatoire des marchés publics	200	75
TE	1	12	16	11	10	81211000	085.058	Actions visant à promouvoir les matériaux de réemploi en vue d'une construction durable	300	376

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
HE	1	12 18 11	10	81211000	085.078	(Nouveau) Frais de fonctionnement relatif à l'Alliance Climat Emploi Rénovation	7	7	
TE	1	12 19 11	10	81211000	085.079	(Nouveau) Actions de sensibilisation au Développement durable du personnel du SPW, Actions de promotion et soutien à l'éco-exemplarité et au développement durable au SPW	50	60	
TE	1	21 01 40	10	82140000	085.072	Intérêts de la dette commerciale – SG	0	0	
TE	1	31 01 32	10	83132000	085.045	Projets relocalisation de l'alimentation - Entreprises en personne morale	0	350	
WB	1	31 02 32	10	83132000	085.062	Projets en économie circulaire d'entreprises	0	75	
TE	1	31 03 32	10	83132000	085.073	Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques	0	28	
DB		31 04 22	10	83122000	085.076	Actions de soutien au renforcement de la commande publique responsables portées par les intercommunales du Secteur 11	150	75	
DB		32 02 00	10	83200000	085.044	Activités en matière de clauses sociales et de lutte contre le dumping social dans les marchés publics	178	180	
TE	1	32 03 00	10	83200000	085.035	Marchés publics et changements climatiques. Outils CO2 - Achats publics responsables	0	0	
TE	3	33 01 00	10	83300000	085.021	Subventions au secteur privé en matière de développement durable et de transition écologique	2.173	1.796	
TE	1	33 02 00	10	83300000	085.024	Subvention au secteur autre que public en matière d'alimentation durable	575	1.536	
CC		33 03 00	10	83300000	085.039	Subventions relatives à la gestion durable du logement	450	451	
WB	1	33 05 00	10	83300000	085.064	Projets en économie circulaire d'ASBL	0	20	
TE	1	34 01 50	10	83450000	085.049	Relocalisation de l'alimentation durable en Wallonie - Entreprises physiques	0	27	
WB	1	34 03 41	10	83441000	085.065	Projets en économie circulaire d'indépendants	0	5	
TE	1	41 01 40	10	84140000	085.025	Subvention au secteur public en matière de développement durable et de transition écologique (dépenses courantes)	0	115	
DI	1	41 03 40	10	84140000	085.017	(Modifié) Subvention à ITWEPS dans le cadre des objectifs de développement d'indicateurs synthétiques d'accès aux droits fondamentaux	60	60	
TE	1	43 01 22	10	84322000	085.028	Subventions aux communes en matière de développement durable et de transition écologique	500	651	
TE	1	43 03 12	10	84312000	085.050	Subventions octroyées aux Provinces en vue de mettre en oeuvre des projets portant sur la relocalisation de l'alimentation durable	0	24	
TE	1	43 04 52	10	84352000	085.051	Subventions octroyées aux CPAS en vue de mettre en oeuvre des projets portant sur la relocalisation de l'alimentation durable	0	12	
TE	1	43 05 53	10	84353000	085.054	Subventions octroyées aux Intercommunales	0	44	
DB		43 07 53	10	84353000	085.074	Actions de soutien au renforcement de la commande publique responsables portées par les intercommunales du Secteur 1313	0	0	
TE	1	43 08 40	10	84340000	085.075	Subventions à des ASBL des pouvoirs locaux	0	0	
TE	1	45 01 24	10	84524000	085.037	Subventions octroyées aux Universités et établissements assimilés	75	128	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							6.378	7.868	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
TE	1	51 01 12	10	85112000	085.059	Subventions de type investissements en matière de développement durable et d'alimentation durable	0	0	
WB	1	51 02 12	10	85112000	085.066	Projets en économie circulaire d'entreprises	0	15	
WB	1	52 01 10	10	85210000	085.067	Projets en économie circulaire d'ASBL	0	15	
TE	1	61 01 41	10	86141000	085.032	Subvention au secteur public en matière de développement durable et de transition écologique (investissements)	0	56	
TE	1	63 01 53	10	86353000	085.033	Initiative de toutes natures en matière de développement durable et de transition écologique - intercommunales	0	0	
TE	1	74 01 22	10	87422000	085.034	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Développement durable)	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							0	86	
Totaux pour le programme 10.085.							6.378	7.954	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 10.122 (ex 10.11)									
Plan de relance de la Wallonie (PRW) et la Facilité pour la relance et la résilience européen (FRR)									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
DI	nl 1	11 01 00	11	81100000	122.012	Traitements et indemnités du personnel des membres de la CAIF	0	0	
				81111000					
				81112000					
				81120000					
				81131000					
				81132000					
				81140000					
DI	nl 1	11 02 40	11	81140000	122.010	Indemnités généralement quelconques des membres de la CAIF	0	0	
DB	nl	11 03 00	11	81100000	122.030	Rémunérations et allocations des agents recrutés et engagés dans le cadre de la mise en œuvre du plan de relance	0	0	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
					8111000				
					8112000				
					8120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DI	1	12 01 11	11	81211000	122.011	Frais généraux de fonctionnement liés à la CAIF	0	0	
WB		12 02 11	11	81211000	122.044	Études – Frais de consultance- PRW	0	0	
WB		12 03 11	11	81211000	122.047	Appel à projets en économie circulaire	0	0	
WB		12 04 11	11	81211000	122.048	Soutien aux marchés publics en économie circulaire	0	0	
WB		12 05 11	11	81211000	122.180	Marché publics de consultance	0	0	
HE		12 06 11	11	81211000	122.013	Dépenses relatives aux études et marchés de services - PRW	0	0	
HE		12 07 21	11	81221000	122.313	SG - Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques - PRW	0	0	
MO		12 08 11	11	81211000	122.039	Frais de fonctionnement pour les dépenses courantes en rapport avec le FRR	0	0	
MO		12 09 11	11	81211000	122.041	PRW – Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion	0	0	
MO		12 10 11	11	81211000	122.063	PRW – Etudes	0	0	
DB		12 11 11	11	81211000	122.036	PRW - Développer l'orientation usager et renforcer l'optimisation des dispositifs au sein de l'Administration	0	0	
DB		12 12 11	11	81211000	122.059	Projet 303 : Actions de soutien à l'insertion de clauses durables dans les marchés publics wallons	0	0	
DB		12 13 11	11	81211000	122.071	Faire évoluer Mon Espace vers Ma Wallonie (fiche 293)	0	0	
DB		12 14 11	11	81211000	122.072	Digitalisation secteur public PNRR (fiche 290)	0	0	
TE	3	12 15 11	11	81211000	122.031	Frais généraux de fonctionnement, marché et études (secteur privé) - PRW	0	0	
TE	1	12 16 21	11	81221000	122.032	Frais généraux de fonctionnement, marché et études (secteur public) - PRW	0	0	
DB		12 17 11	11	81211000	122.105	256 – Accompagner les porteurs de projets de l'appel à projets visant la création de places en crèches	0	0	
HE		12 18 11	11	81211000	122.097	Achat de biens non durables et de services – Frais généraux de fonctionnement - PRW	0	0	
DI	1	12 19 11	11	81211000	122.104	Dépenses de fonctionnement en lien avec l'outil de gestion du Plan de Relance de Wallonie	0	0	
HE		12 20 11	11	81211000	122.151	Achats de biens non durables et de services (inondation)	0	0	
CC		12 21 11	11	81211000	122.133	(Modifié) Projet 245 - Etudes et marchés publics dans le cadre du PRW, compétence logement	0	0	
HE		12 22 21	11	81221000	122.135	Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques (PRW)	0	0	
DI	1	12 23 11	11	81211000	122.261	Évaluation et contrôle jalons et cibles PNRR	0	0	
DB		12 24 11	11	81211000	122.127	Projet 292 – Déployer la plateforme et accélérer la dématérialisation : Permis d'environnement – Permis d'urbanisme	0	0	
DB		12 25 11	11	81211000	122.148	Projets 297 et 298 : Mettre en œuvre l'approche Data Centric et Développer l'open data	0	0	
DB		12 26 11	11	81211000	122.149	Projet 300 : Innover via la mise en oeuvre de POCs	0	0	
DB		12 27 11	11	81211000	122.158	Projet 289 – Déployer la plateforme « Aides financières »	0	0	
DB		12 28 11	11	81211000	122.159	Projet 291 – Déployer la plateforme « Sanctions »	0	0	
DB		12 29 11	11	81211000	122.176	Projet 296 – Assurer les services, la maintenance et la sécurité associées aux plateformes transversales - Consultance	0	0	
DI		12 30 11	11	81211000	122.113	Faciliter l'accès des PME/TPE aux marchés publics	0	0	
TE	1	12 31 11	11	81211000	122.093	PNRR - Frais généraux de fonctionnement, marché et études (secteur privé)	0	0	
TE	1	14 01 10	11	81410000	122.082	PRW - Travaux d'entretiens, d'études et de réparations des cours d'eau non navigables	0	0	
HE		14 02 10	11	81410000	122.152	Réparation et entretien d'ouvrages en matière de travaux routiers (inondation)	0	0	
TE	1	14 03 10	11	81410000	122.094	PNRR - Travaux d'entretiens, d'études et de réparations	0	0	
TE	1	14 04 10	11	81410000	122.238	PRW – Dépenses relatives aux entretiens et réparations en forêts et réserves domaniales	0	0	
WB		21 01 50	11	82150000	122.183	Charge d'intérêts pour leasings	0	0	
HE		21 02 40	11	82140000	122.153	Intérêts de la dette commerciale (inondation)	0	0	
HE		21 03 60	11	82160000	122.154	Autres intérêts (inondation)	0	0	
WB		31 01 32	11	83132000	122.017	Autres subventions à des producteurs ou des ASBL au service des producteurs dans le cadre du PRW	0	0	
WB		31 02 32	11	83132000	122.058	Subventions aux ASBL au service des ménages – PRW	0	0	
WB		31 03 32	11	83132000	122.064	Subventions aux entreprises - PNRR	0	0	
WB		31 04 22	11	83122000	122.067	Subventions aux entreprises publiques - PNRR	0	0	
MO		31 05 32	11	83132000	122.042	Subventions d'exploitation à destination du secteur privé -PRW	0	0	
TE	1	31 06 32	11	83132000	122.125	PNRR - Subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques	0	0	
TE	1	31 07 32	11	83132000	122.136	PRW - Subvention aux ASBL aux services des entreprises	0	0	
TE	1	31 09 22	11	83122000	122.178	PRW - Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques	0	0	
WB		31 10 32	11	83132000	122.191	Subventions aux Centres de recherche – PRW	0	0	
HE		31 11 32	11	83132000	122.215	Energie - Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques	0	0	
WB		31 12 22	11	83122000	122.244	Subventions aux entreprises publiques - PRW	0	0	
WB		31 13 22	11	83122000	122.254	Subventions aux entreprises publiques dans le cadre du projet 107 - PRW	0	0	
WB		31 14 32	11	83132000	122.257	Subventions aux entreprises privées dans le cadre du projet 107 - PRW	0	0	
HE		31 15 22	11	83122000	122.304	Énergie – Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques	0	0	
HE		31 16 32	11	83132000	122.301	SG - Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques	0	0	
MO		31 17 32	11	83132000	122.085	PNRR – Subventions aux ASBL au service des entreprises	0	0	
MO		31 18 32	11	83132000	122.200	Subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques dans le secteur de l'Action sociale	0	0	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLE S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement</i>				<i>/nl = crédits de liquidation</i>		<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>		
HE		31 19 32		11	83132000	122.315	Autres subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques - PRW	0	0
HE		32 01 00		11	83200000	122.216	Energie - Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation, aux entreprises et institutions	0	0
HE		32 02 00		11	83200000	122.196	Transferts de revenus, autres que subventions d'exploitation, aux entreprises publiques et privées - PRW	0	0
WB		33 01 00		11	83300000	122.075	Subventions aux ASBL au service des ménages - PRW	0	0
TE	I	33 02 00		11	83300000	122.018	Subvention aux ASBL dans le cadre du PNRR	0	0
MO		33 03 00		11	83300000	122.194	PRW - Subventions aux ASBL au service des ménages	0	0
MO		33 04 00		11	83300000	122.054	PRW subventions aux ASBL - Action sociale	0	0
TE	I	33 05 00		11	83300000	122.112	PRW - Subvention aux ASBL	0	0
HE		33 06 00		11	83300000	122.217	Energie - Transferts de revenus aux ASBL au service des ménages	0	0
WB		33 07 00		11	83300000	122.186	Appel à manifestation d'intérêt EPN ASBL - PRW	0	0
HE		33 08 00		11	83300000	122.312	SG - Transfert de revenus aux ASBL au service des ménages -PRW.	0	0
WB		34 01 41		11	83441000	122.053	Plan horizon proximité - PRW	0	0
MO		34 02 50		11	83450000	122.264	PRW - Subventions aux ménages en tant que producteurs	0	0
TE	I	34 03 50		11	83450000	122.331	PNRR- Transferts de revenus vers les ménages en tant que producteurs - autres prestations	0	0
MO		41 01 40		11	84140000	122.006	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles dans le cadre du Plan de relance	0	0
WB		41 02 40		11	84140000	122.022	Transferts de revenus à l'Agence du Numérique dans le cadre du PRW	0	0
WB		41 03 40		11	84140000	122.023	Transferts de revenus au CRA-W dans le cadre du PRW	0	0
WB		41 04 40		11	84140000	122.038	Subvention à l'IFAPME - PRW	0	0
WB		41 05 40		11	84140000	122.045	Dotation à Formaform -PRW	0	0
WB		41 06 40		11	84140000	122.049	Dotation complémentaire pour les centres de compétences - PRW	0	0
WB		41 07 40		11	84140000	122.051	Dotation complémentaire CRAW -PRW	0	0
WB		41 08 40		11	84140000	122.057	Mission délégué WalEnergie - PRW	0	0
WB		41 09 40		11	84140000	122.065	Subventions aux CRA - PNRR	0	0
WB		41 10 40		11	84140000	122.073	Dotation à l'ADN- PNRR	0	0
MO		41 11 40		11	84140000	122.043	PRW - Subventions aux Unités d'Administration Publique	0	0
MO		41 12 40		11	84140000	122.060	PRW - Subventions au FOREM	0	0
DB		41 13 40		11	84140000	122.056	Projet 197 - Valorisation de biens à haute valeur patrimoniale	0	0
CC		41 14 40		11	84140000	122.028	(Modifié) Projet 247 - Subvention visant la grille indicative des loyers	0	0
MO		41 15 40		11	84140000	122.062	PNRR - Subventions aux unités d'administration publique	0	0
DB		41 16 40		11	84140000	122.007	Subventions à WBT dans le cadre du Plan de Relance	0	0
HE		41 17 40		11	84140000	122.103	Transfert de revenus aux organismes administratifs publics	0	0
TE	I	41 18 40		11	84140000	122.122	PRW - Subvention à la SPAQUE	0	0
WB		41 19 40		11	84140000	122.117	Transferts vers WBT- PRW	0	0
WB		41 20 40		11	84140000	122.126	Subventions complémentaires à l'AWEX - PRW	0	0
WB		41 21 40		11	84140000	122.132	Subvention contribuant à accélérer la croissance des entreprises - PRW	0	0
WB		41 22 40		11	84140000	122.134	Subvention aux outils financiers - PRW	0	0
WB		41 23 40		11	84140000	122.100	Dotation OEWB - PRW	0	0
HE		41 24 40		11	84140000	122.123	Intervention dans les charges d'exploitation de l'OTW afin de compenser la hausse des prix de l'énergie	0	0
DB		41 25 40		11	84140000	122.008	Subventions au CGT dans le cadre du plan de relance	0	0
TE	I	41 26 40		11	84140000	122.080	PNRR - Subvention à l'Office économique wallon du bois	0	0
TE	I	41 27 40		11	84140000	122.110	PRW - Subvention à l'AWAC	0	0
TE	I	41 30 40		11	84140000	122.160	PRW - Subvention au CRAW	0	0
DI	I	41 31 40		11	84140000	122.076	Subventions complémentaires à WBI - PRW	0	0
WB		41 32 40		11	84140000	122.128	Subvention complémentaire à l'IFAPME - PNRR	0	0
WB		41 33 40		11	84140000	122.172	Subventions aux unités d'administration publique - PRW	0	0
WB		41 34 40		11	84140000	122.214	Dotation complémentaire à l'APAQW - PRW	0	0
WB		41 35 40		11	84140000	122.256	Subventions aux UAP dans le cadre du projet 107 - PRW	0	0
HE		41 36 30		11	84130000	122.204	Transfert de revenus aux SACA	0	0
HE		41 37 40		11	84140000	122.206	Transfert de revenus aux OAP - TLPE	0	0
MO		41 38 40		11	84140000	122.201	Subventions aux UAP dans le secteur de l'Action sociale	0	0
DB		41 39 30		11	84130000	122.233	Fiche 313 - Patrimoine - Centre de Conservation et d'étude	0	0
DB		41 40 40		11	84140000	122.250	Fiche 184 : Développement de l'offre des infrastructures fluviales-fluvestres	0	0
CC		41 42 40		11	84140000	122.249	(Modifié) Projet 242 - Financement pour le renforcement des moyens financiers nécessaires pour accroître la production d'accesspack de 20% par rapport aux objectifs du contrat de gestion (frais de personnel)	0	0
TE	I	41 43 40		11	84140000	122.251	PRW - Subventions à l'ISSEP	0	0
WB		41 44 40		11	84140000	122.089	Nouvel Organisme bois - PRW	0	0
TE	I	41 45 40		11	84140000	122.323	PNRR - Subvention de fonctionnement aux UAP	0	0
WB		41 46 40		11	84140000	122.091	Dotation à Wallimage- PRW	0	0
TE	I	41 47 60		11	84160000	122.327	PRW - Subventions aux Contrat de Rivière	0	0
HE		42 01 90		11	84290000	122.305	Energie - Autres transferts de revenus aux administrations de sécurité sociale	0	0
MO		42 02 90		11	84290000	122.202	Subventions aux administrations de sécurité sociale dans le secteur de l'Action sociale	0	0
WB		43 01 53		11	84353000	122.068	Subventions aux intercommunales - PNRR	0	0
MO		43 02 52		11	84352000	122.055	PRW - subventions aux CPAS	0	0
TE	I	43 03 40		11	84340000	122.019	Subvention aux ASBL des pouvoirs locaux dans le cadre du PNRR	0	0
MO		43 04 40		11	84340000	122.108	Subvention aux ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0
WB		43 05 53		11	84353000	122.114	Subventions aux intercommunales - PRW	0	0
MO		43 06 22		11	84322000	122.173	Subventions aux communes dans le secteur de l'Action sociale	0	0
MO		43 07 59		11	84359000	122.193	Subventions aux associations chapitre XII	0	0
TE	I	43 08 22		11	84322000	122.081	PNRR - Subventions aux personnes morales de droit public - Communes	0	0
TE	I	43 09 52		11	84352000	122.086	PNRR - Subventions aux personnes morales de droit public - CPAS	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>										
TE	<i>l</i>	43	10	12	11	84312000	122.087	PNRR – Subventions aux personnes morales de droit public - Provinces	0	0
TE	<i>l</i>	43	11	53	11	84353000	122.088	PNRR – Subventions aux personnes morales de droit public - Intercommunales	0	0
TE	<i>l</i>	43	12	22	11	84322000	122.167	PRW – Contributions spécifiques aux communes	0	0
TE	<i>l</i>	43	13	53	11	84353000	122.169	PRW - Transferts de revenus aux intercommunales	0	0
HE		43	14	22	11	84322000	122.218	Energie - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - Aux communes - Contributions spécifiques	0	0
HE		43	15	52	11	84352000	122.219	Energie - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - CPAS	0	0
HE		43	16	53	11	84353000	122.220	Energie - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - Intercommunales du secteur S.1313	0	0
HE		43	17	59	11	84359000	122.221	Energie - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - Autres pouvoirs locaux	0	0
HE		43	18	40	11	84340000	122.231	Energie - Transferts de revenus aux ASBL des pouvoirs locaux	0	0
WB		43	20	16	11	84316000	122.230	Subventions aux hautes écoles – PRW	0	0
WB		43	21	22	11	84322000	122.187	Appel à manifestation d'intérêt EPN Communes – PRW	0	0
WB		43	22	12	11	84312000	122.188	Appel à manifestation d'intérêt EPN Provinces – PRW	0	0
WB		43	23	52	11	84352000	122.189	Appel à manifestation d'intérêt EPN CPAS – PRW	0	0
HE		43	24	12	11	84312000	122.306	Energie – Transfert de revenus aux provinces - Contribution spécifique	0	0
HE		43	25	59	11	84359000	122.307	Energie – Transfert de revenus aux autres pouvoirs locaux	0	0
HE		43	26	53	11	84353000	122.300	Transfert de revenus aux intercommunales du S1313	0	0
TE	<i>l</i>	43	27	12	11	84312000	122.276	PRW - Subvention aux provinces	0	0
TE	<i>l</i>	43	28	40	11	84340000	122.208	PRW - Subvention aux ASBL des pouvoirs locaux	0	0
TE	<i>l</i>	43	29	52	11	84352000	122.283	PRW - Subvention de fonctionnement aux CPAS	0	0
TE	<i>l</i>	43	31	53	11	84353000	122.265	PRW – Financement octroyé à la SPI dans le cadre du projet 319 – Berges	0	0
MO		43	32	12	11	84312000	122.310	PRW – Subventions aux provinces	0	0
WB		45	01	24	11	84524000	122.024	Transferts de revenus à la Communauté Française dans le cadre du PRW	0	0
WB		45	02	24	11	84524000	122.066	Subventions aux entités liées à la Communauté française - PNRR	0	0
MO		45	03	24	11	84524000	122.070	Subventions aux organismes publics qui dépendent directement d'un autre niveau de pouvoir - PRW	0	0
MO		45	04	50	11	84550000	122.061	PRW – Subventions aux unités interrégionales	0	0
TE	<i>l</i>	45	05	24	11	84524000	122.164	PNRR - Transferts de revenus à la communauté française	0	0
WB		45	06	24	11	84524000	122.192	(Modifié) Transfert de revenus dans le cadre de l'initiative WELBIO et WISD - PRW	0	0
WB		45	07	50	11	84550000	122.150	Subventions aux unités interrégionales-PRW	0	0
WB		45	08	24	11	84524000	122.252	Subventions aux entités liées à la Communauté française dans le cadre du projet 107 - PRW	0	0
WB		45	09	24	11	84524000	122.198	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – Universités et établissements assimilés – PRW	0	0
TE	<i>l</i>	45	10	24	11	84524000	122.115	PRW – Subventions aux Universités	0	0
HE		45	11	24	11	84524000	122.324	Energie – Transfert de revenus à la communauté française	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								0	0	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
DI	<i>l</i>	01	01	00	11	80100002	122.328	Provision RepowerEU	71.000	50.800
DI	<i>i</i>	01	02	00	11	80100002	122.001	Plan de relance de la Wallonie	1.016.648	1.146.896
DI	<i>i</i>	01	03	00	11	80100002	122.002	Provision pour la relance et la résilience européen (FRR)	98.946	385.932
DI	<i>l</i>	01	04	00	11	80100002	122.074	Réserve Ukraine	5.399	5.399
DI	<i>l</i>	01	05	00	11	80100002	122.184	Réserve en lien avec la présidence de l'Union européenne	575	1.098
WB		51	01	12	11	85112000	122.025	Aides à l'investissement aux entreprises privées et aux ASBL au service des entreprises dans le cadre du PRW	0	0
HE		51	02	11	11	85111000	122.040	Transfert en Capital - Aides à l'investissement aux entreprises publiques (PRW)	0	0
MO		51	03	11	11	85111000	122.084	PNRR – Dépenses d'investissement destinées aux entreprises publiques	0	0
TE	<i>l</i>	51	04	12	11	85112000	122.161	PNRR - Aides à l'investissement aux entreprises privées	0	0
TE	<i>l</i>	51	05	12	11	85112000	122.170	PRW - Aides à l'investissement aux entreprises privées	0	0
HE		51	06	11	11	85111000	122.222	Energie - Aides à l'investissement aux entreprises publiques	0	0
HE		51	07	11	11	85111000	122.223	MI - Aides à l'investissement aux entreprises publiques	0	0
HE		51	08	12	11	85112000	122.224	Energie - Aides à l'investissement aux entreprises privées	0	0
WB		51	09	11	11	85111000	122.255	Subventions d'investissements aux entreprises publiques dans le cadre du projet 107 - PRW	0	0
WB		51	10	12	11	85112000	122.258	Subventions d'investissements aux entreprises privées dans le cadre du projet 107 - PRW	0	0
WB		51	11	11	11	85111000	122.278	Subventions d'investissements aux entreprises publiques – PRW	0	0
WB		51	12	11	11	85111000	122.280	(Modifié) Subventions d'investissements aux entreprises publiques – PRW	0	0
WB		51	13	12	11	85112000	122.281	(Modifié) Aides à l'investissement aux entreprises privées et aux ASBL au service des entreprises - PRW	0	0
DB		51	14	11	11	85111000	122.272	PRW - Subventionnement d'infrastructures de la petite enfance – intercommunale secteur 11	0	0
DB		51	15	12	11	85112000	122.277	PRW - Subventionnement d'infrastructures de la petite enfance – Entreprises privées	0	0
MO		51	16	11	11	85111000	122.236	PNRR – Subventions d'investissements en faveur des intercommunales – secteur Action sociale	0	0
TE	<i>l</i>	51	17	11	11	85111000	122.320	PNRR - Aides à l'investissement aux entreprises publiques	0	0
HE		51	18	21	11	85121000	122.326	Energie – Autres transferts en capital aux entreprises publiques	0	0
DO	<i>l</i>	51	19	12	11	85112000	122.268	Subventions dans le cadre de la rénovation énergétique des infrastructures sportives (ASBL) – PNRR	0	0
DO	<i>l</i>	51	20	11	11	85111000	122.293	Subventions dans le cadre de la rénovation énergétique des infrastructures sportives (RCA secteur 11) – PNRR	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>										
MO		51	21	12	11	85112000	122.107	PNRR – Aides à l'investissement aux entreprises privées dans le domaine de l'Action sociale	0	0
TE	/	52	01	10	11	85210000	122.111	PRW – Subventions d'investissements aux ASBL	0	0
TE	/	52	02	10	11	85210000	122.077	PNRR – Subventions au secteur autre que public (ASBL) en vue de l'acquisition ou de l'aménagement des réserves naturelles, des forêts et de la pisciculture	0	0
TE	/	52	03	10	11	85210000	122.020	Subvention d'investissement au ASBL dans le cadre du PNRR	0	0
WB		52	04	10	11	85210000	122.131	Subvention pour Aptaskil (CEFOCHIM) – PNRR	0	0
HE		52	05	10	11	85210000	122.295	Energie – Aides à l'investissement aux ABSL	0	0
DB		52	06	10	11	85210000	122.271	PRW - Subventionnement d'infrastructures de la petite enfance – asbl	0	0
MO		52	07	10	11	85210000	122.237	PNRR – Subventions d'investissements en faveur des ASBL – secteur Action sociale	0	0
WB		52	08	10	11	85210000	122.333	Subventions en investissement pour les ASBL au service des ménages -PRW	0	0
HE		53	01	10	11	85310000	122.033	Aides à l'investissement aux ménages (PRW)	0	0
HE		53	02	10	11	85310000	122.046	Aides à l'investissement aux ménages (PRW)	0	0
CC		53	03	10	11	85310000	122.232	(Modifié) Projet 246 - Aide à l'investissement aux ménages	0	0
CC		53	04	10	11	85310000	122.336	(Modifié) Projet 246 - Financement PRW pour les primes simplifiées	0	0
WB		61	01	41	11	86141000	122.016	Subvention au FOREM pour remettre en état les infrastructures - PRW	0	0
WB		61	02	41	11	86141000	122.026	Aides à l'investissement au CRA-W dans le cadre du PRW	0	0
WB		61	03	41	11	86141000	122.050	Subvention aux Centres de compétences pour remettre en état les infrastructures – PRW	0	0
WB		61	04	41	11	86141000	122.052	Dotation complémentaire en investissement CRAW -PRW	0	0
MO		61	05	41	11	86141000	122.069	PRW – Subventions au FOREM pour les investissements	0	0
WB		61	06	41	11	86141000	122.101	Reconversion des friches sidérurgiques d'ArcelorMittal à Liège – PRW	0	0
WB		61	07	41	11	86141000	122.102	Constitution d'une réserve foncière et travail de réhabilitation – PRW	0	0
WB		61	08	41	11	86141000	122.116	Subvention à l'IFAPME – PNRR	0	0
HE		61	09	41	11	86141000	122.098	Aides à l'investissement aux organismes administratifs publics - PRW	0	0
WB		61	10	41	11	86141000	122.190	Subvention d'investissement à la SOFICO – PNRR	0	0
MO		61	11	41	11	86141000	122.119	PNRR – Subventions au FOREM pour les investissements	0	0
MO		61	12	41	11	86141000	122.175	PRW – Subventions d'investissement aux Unités d'administrations publiques	0	0
WB		61	13	61	11	86161000	122.130	Subvention pour Technifutur – PNRR	0	0
WB		61	14	41	11	86141000	122.245	Subvention d'investissement à la SOFICO - PRW	0	0
HE		61	15	41	11	86141000	122.205	Aides à l'investissement aux OAP - TLPE	0	0
MO		61	16	41	11	86141000	122.120	PNRR – Subventions aux organismes publics pour les investissements	0	0
CC		61	17	41	11	86141000	122.243	(Modifié) Projet 244 - Financement à la SWL dans le cadre du projet de "Plateforme digitale" – logement public	0	0
CC		61	18	41	11	86141000	122.246	(Modifié) Projet 251 - Subvention à la Société Wallonne du Logement pour rénover énergétiquement 25.000 logements d'utilité publique	0	0
CC		61	19	41	11	86141000	122.247	(Modifié) Projet 242b - Financement afin de renforcer l'accès à la propriété par l'amplification des mécanismes de crédit hypothécaire gérés par la SWCS et le FLW, avec une attention particulière portée aux jeunes, aux ménages monoparentaux et aux publics les plus défavorisés	0	0
CC		61	20	41	11	86141000	122.248	(Modifié) Projet 242a - Financement pour le renforcement des moyens financiers nécessaires pour accroître la production d'accesspack de 20% par rapport aux objectifs du contrat de gestion (dotation/subvention)	0	0
CC		61	21	41	11	86141000	122.270	(Modifié) Projet 250 - Financements afin de créer de nouveaux logements d'utilité publique dans une dynamique de développement et de soutien de filières locales du secteur de la construction, innovantes et éco-responsables dans leurs concepts et processus de production	0	0
CC		61	22	41	11	86141000	122.303	Projet 243 - Financement de la SWL et des SLSP pour l'acquisition de logements et acquisition/valorisation de terrains via PPP	73.000	0
WB		61	23	41	11	86141000	122.334	Subventions d'investissement à l'Ifapme - PRW	0	0
HE		62	01	10	11	86210000	122.308	Energie - Aides à l'investissement aux administrations de sécurité sociale	0	0
CC		63	01	21	11	86321000	122.014	(Modifié) Projet 49 - Subsidés PRW aux communes pour la rénovation énergétique des bâtiments publics	0	0
CC		63	02	21	11	86321000	122.015	(Modifié) Projet 49 - Subsidés PRW (RRF) aux communes pour la rénovation énergétique des bâtiments publics	0	0
CC		63	03	21	11	86321000	122.034	(Modifié) Projet 222 - Subventions aux communes – Cœur de Village	0	0
TE	/	63	04	41	11	86341000	122.021	Subvention d'investissement au ASBL des pouvoirs locaux dans le cadre du PNRR	0	0
TE	/	63	05	53	11	86353000	122.109	PRW – Subventions d'investissements aux pouvoirs locaux - intercommunales	0	0
TE	/	63	06	22	11	86322000	122.162	PNRR - Autres transferts en capital aux communes	0	0
TE	/	63	07	53	11	86353000	122.163	PNRR - Transferts en capital aux intercommunales	0	0
TE	/	63	08	52	11	86352000	122.166	PNRR - Aides à l'investissement aux CPAS	0	0
TE	/	63	09	22	11	86322000	122.168	PRW - Autres transferts en capital aux communes	0	0
WB		63	10	21	11	86321000	122.210	Subvention aux communes en vue du réaménagement de sites à réaménager - PRW	0	0
WB		63	11	52	11	86352000	122.211	Subvention aux CPAS en vue du réaménagement de sites à réaménager - PRW	0	0
TE	/	63	12	21	11	86321000	122.213	PRW - Subvention en investissement aux communes	0	0
HE		63	13	21	11	86321000	122.199	Subventions aux communes afin de leur permettre de développer leur réseau communal cyclo piéton (WACY-Mobipôles)	0	0
HE		63	14	21	11	86321000	122.225	Energie - Transferts en capital aux administrations publiques locales - Aides à l'investissement aux communes	0	0
HE		63	15	22	11	86322000	122.226	Energie - Transferts en capital aux administrations publiques locales - Autres transferts en capital aux communes	0	0
HE		63	16	41	11	86341000	122.227	Energie - Transferts en capital aux administrations publiques locales - Aides à l'investissement aux ASBL des pouvoirs locaux	0	0
HE		63	17	52	11	86352000	122.228	Energie - Transferts en capital aux administrations publiques locales - CPAS	0	0
HE		63	18	59	11	86359000	122.229	Energie - Transferts en capital aux administrations publiques locales - Autres pouvoirs locaux	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement</i>				<i>/nl = crédits de liquidation</i>		<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>		
WB		63 19 21		11	86321000	122.279	Subventions d'investissements aux Communes – PRW	0	0
MO		63 20 53		11	86353000	122.157	PNRR – Subventions aux intercommunales pour les investissements	0	0
WB		63 21 41		11	86341000	122.129	Subvention pour Technocité – PNRR	0	0
HE		63 22 11		11	86311000	122.294	Energie – Aides à l'investissement aux provinces	0	0
HE		63 23 12		11	86312000	122.296	Energie – Autres transferts en capital aux provinces	0	0
HE		63 24 51		11	86351000	122.298	Energie – Transferts en capital aux zones de police	0	0
HE		63 25 53		11	86353000	122.299	Energie – Transferts en capital aux intercommunales du secteur S1313	0	0
HE		63 26 59		11	86359000	122.309	Energie - Transfert en capital aux autres pouvoirs locaux	0	0
DB		63 27 21		11	86321000	122.273	PRW - Subventionnement d'infrastructures de la petite enfance – Ville et communes	0	0
DB		63 28 52		11	86352000	122.274	PRW - Subventionnement d'infrastructures de la petite enfance - CPAS	0	0
DB		63 29 53		11	86353000	122.275	PRW - Subventionnement d'infrastructures de la petite enfance – intercommunale secteur 13	0	0
CC		63 30 21		11	86321000	122.179	(Modifié) Projet 219 - Subventions pour la mise en œuvre de la Politique intégrée de la Ville	0	0
CC		63 31 21		11	86321000	122.242	(Modifié) Projet 220 - Financements aux communes pour renforcer les moyens dévolus au dispositif relatif aux plans d'investissements communaux (PIC)	0	0
CC		63 33 52		11	86352000	122.285	(Modifié) Projet 49 - Subsidés PRW aux CPAS pour la rénovation énergétique des bâtiments publics	0	0
CC		63 34 11		11	86311000	122.286	(Modifié) Projet 49 - Subsidés PRW aux provinces pour la rénovation énergétique des bâtiments publics	0	0
CC		63 35 52		11	86352000	122.287	(Modifié) Projet 49 - Subsidés PRW (RRF) aux CPAS pour la rénovation énergétique des bâtiments publics	0	0
CC		63 36 11		11	86311000	122.288	(Modifié) Projet 49 - Subsidés PRW (RRF) aux provinces pour la rénovation énergétique des bâtiments publics	0	0
CC		63 37 21		11	86321000	122.302	(Modifié) Projet 243 - Subvention au profit des communes en vue de soutenir le relogement des réfugiés ukrainiens	0	0
DO	3	63 38 21		11	86321000	122.171	Subventions dans le cadre de la rénovation énergétique des infrastructures sportives - PNRR	0	0
TE	1	63 39 41		11	86341000	122.209	PRW - Subvention d'investissement aux ASBL des pouvoirs locaux	0	0
TE	3	63 40 21		11	86321000	122.267	PRW - Subventions en investissement aux communes dans le cadre du projet 228 "PCDR"	0	0
TE	1	63 41 52		11	86352000	122.284	PRW - Subvention d'investissement aux CPAS	0	0
TE	1	63 42 53		11	86353000	122.289	PRW – Financement octroyé à la SPI dans le cadre du projet 319 – Berges	0	0
MO		63 43 52		11	86352000	122.234	PNRR – Subventions d'investissements en faveur des CPAS – secteur Action sociale	0	0
MO		63 44 21		11	86321000	122.235	PNRR – Subventions d'investissements en faveur des villes et communes – secteur Action sociale	0	0
TE	1	63 45 11		11	86311000	122.318	PNRR – Subventions en investissements aux personnes morales de droit public – Provinces	0	0
TE	1	63 46 21		11	86321000	122.291	PNRR - Subvention d'investissement aux communes	0	0
HE		63 47 53		11	86353000	122.325	Energie - Transfert en capital aux intercommunales du secteur S.1313	0	0
TE	1	63 48 21		11	86321000	122.319	PRW – Projet 319 – Subventions en investissements aux personnes morales de droit public – Communes	0	0
DO	1	63 49 59		11	86359000	122.142	Subventions dans le cadre de la rénovation énergétique des infrastructures sportives (RCA secteur 1313) – PNRR	0	0
WB		63 50 53		11	86353000	122.316	Subventions d'investissements aux Intercommunales -PRW	0	0
WB		65 01 24		11	86524000	122.027	Aides à l'investissement à la Communauté Française dans le cadre du PRW	0	0
TE	1	65 02 24		11	86524000	122.165	PNRR - Transferts en capital à la communauté française	0	0
MO		65 03 50		11	86550000	122.174	PRW – Subventions d'investissements aux unités interrégionales	0	0
WB		65 04 24		11	86524000	122.197	Financement d'infrastructures de recherche en application du décret du 3 juillet 2008 - Universités et établissements assimilés – PRW	0	0
WB		65 05 24		11	86524000	122.253	Subventions d'investissements aux entités liées à la Communauté française dans le cadre du projet 107 - PRW	0	0
HE		65 06 24		11	86524000	122.297	Energie – Transferts en capital à la Communauté française	0	0
MO		65 07 24		11	86524000	122.121	PNRR – Investissements pour les entités liées à la communauté française	0	0
TE	1	65 08 24		11	86524000	122.207	PRW - Transferts en capital à la communauté française	0	0
TE	1	71 01 12		11	87112000	122.078	PRW – Dépenses du SPW en vue de l'acquisition des réserves naturelles, des forêts et de la pisciculture	0	0
TE	1	71 02 12		11	87112000	122.079	PNRR – Dépenses du SPW en vue de l'acquisition des réserves naturelles, des forêts et de la pisciculture	0	0
TE	1	71 04 11		11	87111000	122.282	PNRR - Dépenses du SPW en vue de l'acquisition des réserves naturelles, des forêts et de la pisciculture – à l'intérieur du secteur des administrations publiques	0	0
HE		72 01 00		11	87200000	122.099	Construction et Rénovation de bâtiments - PRW	0	0
TE	1	72 02 00		11	87200000	122.212	PRW - Dépenses d'investissements - Construction de bâtiments	0	0
HE		73 01 10		11	87310000	122.029	Mise en œuvre de feux tricolores intelligents (PRW)	0	0
TE	1	73 02 20		11	87320000	122.083	PRW - Travaux d'investissements sur cours d'eau non navigables	0	0
HE		73 03 10		11	87310000	122.092	Investissements – Travaux routiers (PRW)	0	0
HE		73 04 20		11	87320000	122.155	Investissement - Travaux hydrauliques (inondation)	0	0
HE		73 05 10		11	87310000	122.124	Travaux routiers - PRW	0	0
HE		73 06 20		11	87320000	122.203	Investissement - Travaux hydrauliques PRW	0	0
TE	1	73 07 40		11	87340000	122.239	PRW – Dépenses relatives aux travaux d'investissements en forêts et réserves domaniales	0	0
TE	1	73 08 20		11	87320000	122.317	PNRR – Dépenses d'investissements du SPW ARNE dans le cadre d'aménagement visant à réduire le risque	0	0
DB		74 03 22		11	87422000	122.037	PRW - Développer l'orientation usager et renforcer l'optimisation des dispositifs au sein de l'Administration	0	0
HE		74 04 22		11	87422000	122.146	Acquisition d'autres biens d'investissement y compris les biens incorporels - Acquisition d'autres matériels (PRW)	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLE S	Crédits initiaux			
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation		
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec								
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>											
WB	74	05	22	11	87422000	122.095	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques- PRW	0	0		
DB	74	06	22	11	87422000	122.177	Projet 296 – Assurer les services, la maintenance et la sécurité associées aux plateformes transversales – Investissement	0	0		
DB	74	07	22	11	87422000	122.290	Projet 293 Faire évoluer Mon Espace vers Ma Wallonie	0	0		
DB	74	08	22	11	87422000	122.321	Projet 297 : Mettre en œuvre l'approche Data Centric	0	0		
DB	74	09	22	11	87422000	122.322	Projet 298 : Développer l'Open Data	0	0		
DB	74	10	22	11	87422000	122.090	Projet 289 – Déployer la plateforme « Aides financières »	0	0		
DB	74	11	22	11	87422000	122.292	Projet 291 - Déployer la plateforme « Sanctions » - SCARA	0	0		
MO	74	12	22	11	87422000	122.332	PRW - Dépenses d'investissement	0	0		
DI	<i>i</i>	<i>l</i>	84	01	17	11	88417000	122.003	Préfinancement dans le cadre de la Facilité pour la relance et la résilience européen (FRR)	98.946	385.932
DI	<i>l</i>		84	02	17	11	88417000	122.329	Préfinancement dans le cadre de RepowerEU	71.000	50.800
WB	85	01	14	11	88514000	122.263	Mission déléguée Sofipole - Octroi de crédits - PRW	0	0		
WB	85	02	61	11	88561000	122.269	Moyens d'actions pour des prises de participation -PRW	0	0		
WB	85	03	61	11	88561000	122.262	Mission déléguée Sofipole - Prises de participation - PRW	0	0		
DI	<i>i</i>	<i>l</i>	91	01	40	11	89140000	122.004	Facilité pour la relance et la résilience européen (FRR)	0	0
WB	91	02	70	11	89170000	122.240	Location-financement dans le cadre des projets Ecoles Numériques (capital) - PRW	0	0		
DI	<i>l</i>		91	04	40	11	89140000	122.330	RepowerEU	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								1.435.514	2.026.857		
Totaux pour le programme 10.122.								1.435.514	2.026.857		
<i>Dont programme d'investissement</i>								1.214.540	1.918.760		
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—		
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—		
Programme 10.030 (ex 10.50)											
Fonds budgétaire en matière de Loterie											
DI	<i>l</i>		01	01	00	50	80100001	030.001	Fonds budgétaire en matière de Loterie		
<i>Solde au 1er janvier</i>								8.030	8.587		
<i>Recettes de l'année en cours</i>								3.995	3.995		
<i>Disponible pour l'année</i>								12.025	12.582		
<i>Dépenses à charge du Fonds</i>								3.995	3.995		
<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>								8.030	8.587		
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>											
DI			31	01	32	50	83132000	030.007	Fonds budgétaire en matière de loterie - Autres subventions d'exploitation à des producteurs		
DI			31	02	22	50	83122000	030.012	Fonds budgétaire en matière de loterie - Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques		
DI			33	01	00	50	83300000	030.002	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
DI			41	01	40	50	84140000	030.008	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux organismes administratifs publics		
DI			43	01	22	50	84322000	030.003	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux Communes-contributions spécifiques		
DI			43	02	52	50	84352000	030.004	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux CPAS		
DI			43	03	12	50	84312000	030.009	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux provinces - contributions spécifiques		
DI			43	04	40	50	84340000	030.010	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus aux asbl des pouvoirs locaux		
DI			45	01	24	50	84524000	030.005	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus à la Communauté française		
DI			45	02	40	50	84540000	030.006	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts de revenus au Pouvoir fédéral		
DI			52	01	10	50	85210000	030.011	Fonds budgétaire en matière de loterie - Transferts en capital aux asbl au service des ménages		
Totaux pour le programme 10.030.								3.995	3.995		
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—		
<i>Dont fonds budgétaires</i>								3.995	3.995		
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								8.030	8.587		
Totaux pour la division organique 10.								1.470.379	2.113.434		
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>								—	—		
<i>Dont programme d'investissement</i>								1.214.540	1.918.760		
<i>Dont fonds budgétaires</i>								3.995	3.995		
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								8.030	8.587		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
							Division organique 11.		
							<i>Support : Personnel, affaires juridiques, gestion mobilière et immobilière</i>		
							Programme 11.001 (ex 12.01)		
							Fonctionnel		
							<i>Titre I - Dépenses courantes</i>		
DO	1	12 01 21	01	81221000	001.136	Convention In-House – Inventaires amiante avec l'ISSeP		0	0
DO	1	12 02 21	01	81221000	001.160	(Nouveau) Achats de biens et services non-durables, honoraires et autres frais généraux, frais de fonctionnement et d'équipement secteur public - Gestion mobilière		0	0
DO	1	12 03 11	01	81211000	001.107	(Modifié) Achats de biens et services non-durables, honoraires et autres frais généraux, frais de fonctionnement et d'équipement - Gestion mobilière		23.352	23.352
DO	1	12 04 11	01	81211000	001.108	(Modifié) Achats de biens et services non-durables, dépenses de fonctionnement (consommations énergétiques, gardiennage, déménagements, contrôles légaux), d'entretien et maintenance, de frais d'études et de fournitures - Gestion immobilière		18.710	18.710
DO	1	12 05 12	01	81212000	001.129	Loyers des biens immobiliers pris en location		21.233	21.233
DO	1	12 06 50	01	81250000	001.109	Taxes pour tous les véhicules du SPW		300	300
DO	1	12 07 50	01	81250000	001.110	Précomptes immobilier et taxes diverses en lien avec les bâtiments à la charge du Département de la Gestion immobilière		200	200
DO	1	12 08 21	01	81221000	001.141	Achats de biens et services non-durables, dépenses de fonctionnement (consommations énergétiques, entretien sanitaire, gardiennage, déménagements, contrôles légaux), d'entretien et maintenance, de frais d'études et de fournitures - Gestion immobilière - secteur des administrations publiques		0	0
DO	1	12 09 22	01	81222000	001.142	Loyers des biens immobiliers pris en location - secteur des administrations publiques		1.379	1.379
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>		65.174	65.174
						<i>Titre II - Dépenses de capital</i>			
DO	1	71 01 31	01	87131000	001.130	Achat de bâtiments à l'intérieur du secteur des administrations publiques		0	0
DO	1	71 02 32	01	87132000	001.131	Achat de bâtiments dans d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques		0	0
DO	3	72 01 00	01	87200000	001.112	Travaux d'aménagement, de construction et de rénovation effectués dans les bâtiments administratifs de la Région wallonne		42.494	18.039
DO	1	74 01 10	01	87410000	001.113	Provision : acquisition de véhicules		5.151	5.660
DO	1	74 04 22	01	87422000	001.114	Provision : Acquisition de biens meubles durables et patrimoniaux		6.551	7.783
DO	1	74 05 22	01	87422000	001.115	Achat de biens meubles durables destinés à l'aménagement des bâtiments, et de matériel et outillage - Gestion immobilière		20	20
						<i>Totaux pour le Titre II.</i>		54.216	31.502
						Totaux pour le programme 11.001.		119.390	96.676
						<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>		—	—
						<i>Dont programme d'investissement</i>		—	—
						<i>Dont fonds budgétaires</i>		—	—
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>		—	—
						Programme 11.026 (ex 10.06)			
						Communication, archives et documentation			
						<i>Titre I - Dépenses courantes</i>			
DB	1	12 01 11	05	81211000	026.001	(Modifié) Mise à disposition permanente de ressources documentaires pour l'ensemble du Service Public de Wallonie et développement de la Bibliothèque du Service Public de Wallonie, du Centre des Archives régionales, des Publications et de la Revue de Presse		896	896
DI	1	12 02 11	05	81211000	026.002	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion (communication externe)		576	576
DB	1	12 04 11	05	81211000	026.004	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions (communication interne)		177	177
DB	1	12 05 11	05	81211000	026.005	(Modifié) Etudes, relations publiques et prestations de services liées à la relation aux citoyens – Secteur privé		29	29
DI	1	12 06 11	05	81211000	026.009	Frais généraux de fonctionnement - Plan de relance, résilience et transition		800	800
DI	1	12 07 21	05	81221000	026.011	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions - Secteur public pour le Département de la Communication		16	16
DB	1	12 08 21	05	81221000	026.012	(Nouveau) Etudes, relations publiques et prestations de services liées à la relation aux citoyens – Secteur Public		16	16
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>		2.510	2.510
						<i>Titre II - Dépenses de capital</i>			
DI	1	74 01 22	05	87422000	026.010	Acquisition de matériel en lien avec le logiciel Calista		0	0
						<i>Totaux pour le Titre II.</i>		0	0
						Totaux pour le programme 11.026.		2.510	2.510

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
							Programme 11.031 (ex 11.02)		
							Gestion du personnel		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB		01 01 00		02	80100001	031.001	Provision interdépartementale	2.916	2.916
DB	<i>nl</i>	11 01 00		02	81100000	031.003	Rémunérations et allocations du personnel des Gouverneurs, secrétariats des Gouverneurs et Commissaires d'arrondissement	3.732	3.732
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DB	<i>nl</i>	11 02 00		02	81100000	031.004	Rémunérations et allocations de personnel des Receveurs régionaux	12.005	12.005
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DB	<i>nl</i>	11 03 00		02	81100000	031.005	Rémunérations et allocations du personnel du SPW	662.029	662.029
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DB	<i>nl</i>	11 04 20		02	81120000	031.006	(Modifié) Cotisations de pensions relatives aux agents des organismes supprimés ou restructurés	16.315	16.572
DB	<i>nl</i>	11 05 00		02	81100000	031.007	Paiements des jetons de présence des diverses commissions	537	537
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DB	<i>nl</i>	11 07 40		02	81140000	031.009	Charge des avantages titres-repas	13.131	13.131
DB	<i>nl</i>	11 08 12		02	81112000	031.010	Déplacements : Domicile - Lieu de travail : intervention de l'employeur dans les frais de déplacement en transports en commun	5.089	5.089
DB	<i>nl</i>	11 09 00		02	81100000	031.027	Rémunérations et allocations des agents recrutés et engagés sous CDI pour politiques nouvelles et de relance.	15.457	15.457
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DB	<i>nl</i>	11 10 00		02	81100000	031.028	Rémunérations et allocations des agents recrutés et engagés sous CDD pour politiques nouvelles et de relance.	4.499	4.499
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DB	<i>nl</i>	11 14 00		02	81100000	031.011	Embauche compensatoire - aménagement du temps de travail de fin de carrière	3.297	3.297
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DB	<i>nl</i>	11 15 00		02	81100000	031.012	Besoins critiques et temporaires	8.615	8.615
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DB		12 01 11		02	81211000	031.013	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	40	40
DB		12 02 11		02	81211000	031.014	(Modifié) Frais généraux dédiés à la consultance RH et à la modernisation de la fonction publique.	667	667
DB		12 03 11		02	81211000	031.015	Frais de déplacement : missions	5.492	5.492
DB		12 04 11		02	81211000	031.023	Indemnité de télétravail	2.633	2.633
DB		12 05 11		02	81211000	031.016	(Modifié) Frais généraux dédiés aux marchés publics de la Direction du temps de travail et de la santé et de la Direction de l'accueil et de la carrière.	2.098	2.098

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
CC		12 08 11		02	81211000	031.033	Financement de personnel (Gouverneurs) pour coordonner les formations et financements pour mise en œuvre d'initiatives permettant l'opérationnalisation de certaines recommandations de la commission inondation	0	0
DB		12 10 11		02	81211000	031.018	(Modifié) Frais de fonctionnement des Gouverneurs et des Receveurs provinciaux	1.087	1.087
DB		12 12 21		02	81221000	031.031	Charges salariales à rembourser pour le personnel détaché	437	437

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
	<i>i = programme d'investissement</i>				<i>/ nl = crédits de liquidation</i>		<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>			
CC		12	15	11	02	81211000	031.029	Frais de fonctionnement exceptionnels des gouvernements provinciaux	0	0
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	760.076	760.333
								Totaux pour le programme 11.031.	760.076	760.333
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Programme 11.032 (ex 11.04)		
								Support à la Fonction Publique Régionale		
								<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	1	12	01	11	04	81211000	032.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions pour le Département du Support de la Fonction Publique Régionale	66	66
DB	1	12	03	21	04	81221000	032.003	(Modifié) Frais généraux dédiés aux marchés publics de la Direction du développement et de l'accompagnement du personnel (secteur public)	553	553
DB	1	12	04	11	04	81211000	032.016	(Modifié) Frais généraux de fonctionnement de la Direction du développement et de l'accompagnement du personnel (secteur privé)	1.637	1.219
DB	1	12	08	11	04	81211000	032.005	(Modifié) Frais généraux dédiés aux marchés publics de la Direction Talents Wallonie (secteur privé)	197	197
DB	1	12	12	11	04	81211000	032.007	(Modifié) Frais généraux dédiés aux marchés publics de la Direction de la réglementation (secteur privé)	209	209
DB	1	41	01	40	04	84140000	032.009	Dotation à l'Ecole d'administration publique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie	4.527	4.527
DB	1	45	02	24	04	84524000	032.013	Subventions pour l'organisation de cycles de formations universitaires	10	10
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	7.199	6.781
								Totaux pour le programme 11.032.	7.199	6.781
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Programme 11.033 (ex 11.06)		
								Juridique et Traduction		
								<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	1	12	01	21	06	81221000	033.008	(Modifié) Participation dans le cadre de la coopération en matière de dématérialisation des marchés publics	40	40
DB	1	12	02	11	06	81211000	033.002	Secrétariat de la Commission d'Accès aux Documents Administratifs (CADA)	9	9
DB	1	12	04	11	06	81211000	033.004	Frais de fonctionnement du Département Juridique et Traduction	30	30
DB	1	12	06	11	06	81211000	033.006	Honoraires pour consultations juridiques, expertises et traductions	88	108
DB	1	12	07	11	06	81211000	033.009	Consultations juridiques	0	0
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	167	187
								Totaux pour le programme 11.033.	167	187
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Programme 11.042 (ex 12.31)		
								Implantation immobilière		
								<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	1	12	05	11	31	81211000	042.011	Entretien (maintenance et réparation) du Domaine Solvay à La Hulpe	25	25
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	25	25
								<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DI	1	72	04	00	31	87200000	042.008	Travaux d'aménagement du Domaine Solvay de la Hulpe	325	428
								<i>Totaux pour le Titre II.</i>	325	428
								Totaux pour le programme 11.042.	350	453
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>										
DB	I	12	01	11	07	81211000	124.001	Programme 11.124 Protection des Données <i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
								(Modifié) Frais de fonctionnement de la cellule Protection des Données et honoraires pour consultations juridiques, expertises	165	165
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	165	165
								Totaux pour le programme 11.124.	165	165
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Programme 11.125 (ex 10.03) Service de la Présidence : Communication <i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
								Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	1.020	1.020
								DI	I	12
DI	I	12	03	11	03	81211000	125.003	(Modifié) Etudes, relations publiques et prestations de services liées à l'Identité de la Wallonie et à la production de supports SPW ainsi qu'au frais de fonctionnement de la Commission des arts de Wallonie	255	263
DI	I	12	04	11	03	81211000	125.004	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives aux Fêtes de Wallonie	180	180
DI	I	12	05	11	03	81211000	125.005	Etudes, relations publiques, prestations de services relatives à l'animation des vitrines de la Wallonie	0	0
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1.455	1.463
								Totaux pour le programme 11.125.	1.455	1.463
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Totaux pour la division organique 11.	891.312	868.568
								<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
							Division organique 12.		
							Digital		
							Programme 12.001		
							Fonctionnel		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	<i>1</i>	12 01 11		01	81211000	001.128	Frais de fonctionnement du SPW Digital	127	127
WB	<i>1</i>	12 03 11		01	81211000	001.123	Frais de fonctionnement Géomatique	54	54
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	181	181
							Totaux pour le programme 12.001.	181	181
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 12.027 (ex 10.07)		
							Géomatique		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	<i>1</i>	12 06 11		07	81211000	027.002	Achat de biens meubles non durables et prestations de service	951	1.215
WB	<i>1</i>	43 01 12		07	84312000	027.004	Subventions et indemnités	0	25
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	951	1.240
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
WB	<i>1</i>	74 02 22		07	87422000	027.007	Investissements numériques en matière de géomatique	1.000	1.835
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1.000	1.835
							Totaux pour le programme 12.027.	1.951	3.075
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 12.029		
							Gestion du Digital		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	<i>1</i>	12 01 11		09	81211000	029.035	Gestion informatique du S.P.W. - Dépenses d'exploitation	42.837	42.849
DB	<i>1</i>	12 02 21		09	81221000	029.036	Gestion informatique du S.P.W. - Dépenses d'exploitation à l'intérieur du secteur des administrations publiques	3.516	3.516
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	46.353	46.365
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DB	<i>1</i>	72 01 00		09	87200000	029.038	Gestion de l'informatique au SPW - Dépenses d'investissement (construction)	30	30
DB	<i>1</i>	74 01 22		09	87422000	029.037	Gestion informatique du S.P.W. - Dépenses d'investissement	5.011	5.011
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	5.041	5.041
							Totaux pour le programme 12.029.	51.394	51.406
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Totaux pour la division organique 12.	53.526	54.662
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
							Division organique 14.		
							Mobilité et infrastructures		
							Programme 14.001 (ex 14.01)		
							Fonctionnel		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
HE	1	12 01 11	01	81211000	001.050		Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	132	132
HE	1	12 02 11	01	81211000	001.047		Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) relevant des compétences du Ministre de la Mobilité	963	1.447
DO	1	12 04 11	01	81211000	001.017		Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	53	53
DO	1	12 08 11	01	81211000	001.019		Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	150	150
CC		12 10 11	01	81211000	001.043		Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	40	40
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1.338	1.822
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
HE	1	74 02 22	01	87422000	001.049		Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques relevant des compétences du Ministre de la Mobilité	380	2.029
DO	1	74 07 22	01	87422000	001.021		Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	383	383
DO	1	74 08 22	01	87422000	001.088		Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...)	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	763	2.412
							Totaux pour le programme 14.001.	2.101	4.234
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 14.044 (ex 14.02)		
							Actions et coordination des politiques de mobilité et de sécurité routière		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
HE	1	12 01 11	02	81211000	044.010		Dépenses de biens et services en vue de promouvoir et développer la mobilité durable en Wallonie et l'intermodalité des personnes et des marchandises	370	501
HE	1	12 02 11	02	81211000	044.011		Dépenses de biens et services en vue d'élaborer et mettre en œuvre des études de mobilité et la stratégie de mobilité	1.288	1.108
HE	1	12 03 11	02	81211000	044.012		Dépenses destinées à la formation des acteurs de la mobilité et au fonctionnement du réseau des conseillers en mobilité et du CDDM	620	620
HE	1	12 04 11	02	81211000	044.013		Dépenses de biens et services relatives au développement de politiques intermodales pour le transport des personnes et des marchandises et à la gestion de la mobilité	0	0
HE	1	12 05 11	02	81211000	044.014		Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	91	53
HE	3	12 06 11	02	81211000	044.015		Dépenses de biens et services visant à favoriser la disponibilité, la collecte, la fourniture, l'utilisation, le traitement de données pour des besoins d'analyses spécifiques et/ou dans le cadre d'études stratégiques et/ou prospectives en matière d'impacts sur la mobilité.	250	200
HE	1	12 07 11	02	81211000	044.002		Mise en œuvre du Plan d'action Wallonie Cyclable (WaCy) - enveloppe additionnelle Modes Actifs du PIMPT	5.390	2.253
HE	1	21 01 40	02	82140000	044.058		Intérêt de la dette commerciale	5	5
HE	1	21 02 60	02	82160000	044.059		Autres intérêts	1	1
HE	1	33 01 00	02	83300000	044.016		Subventions en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	2.795	2.907
HE	1	33 03 00	02	83300000	044.018		Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	0	0
HE	1	33 04 00	02	83300000	044.039		Subvention pour des projets de mobilité à des organismes repris au programme de développement rural de la Wallonie	1.613	851
DB		33 06 00	02	83300000	044.060		Dotation à l'AWSR	4.500	4.500
HE	1	35 01 20	02	83520000	044.037		Subventions à des organismes publics étrangers en vue de promouvoir l'usage de modes de transport alternatif	0	0
HE	1	41 03 40	02	84140000	044.021		Subvention à ITWEPS pour le fonctionnement de l'observatoire de la mobilité	168	168
HE	1	41 04 40	02	84140000	044.022		Subvention aux organismes administratifs publics en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	0	0
DB		43 01 26	02	84326000	044.048		Transferts de revenus aux communes - Contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
HE	1	43 02 40	02	84340000	044.024	Subvention aux ASBL des pouvoirs publics en faveur d'actions, de sensibilisation et de prestation en matière de mobilité	160	160	
HE	1	43 03 22	02	84322000	044.025	Subventions aux communes visant à encourager la mobilité durable, dont les Plans de mobilité et les Plans de déplacement	519	519	
HE	1	45 01 24	02	84524000	044.027	Subvention aux universités en faveur d'actions de sensibilisation et de prestation de mobilité durable	0	0	
HE	1	45 02 24	02	84524000	044.040	Subventions et indemnités au secteur public pour promouvoir les infrastructures cyclables	100	100	
DB		45 03 24	02	84524000	044.044	Subvention aux écoles primaires et secondaires (EMSR)	115	115	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							17.985	14.061	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
HE	1	01 08 00	02	80100002	044.028	Dépenses de toute nature en matière de mobilité	0	0	
HE	1	51 01 12	02	85112000	044.030	Subvention d'investissement au secteur privé pour des équipements destinés à favoriser la mobilité durable	7	827	
HE	1	51 02 11	02	85111000	044.056	Aide à l'investissement aux entreprises publiques	0	0	
HE	1	52 01 10	02	85210000	044.049	Cofinancement Européen : Participation de la Région aux dépenses des programmes Interreg pour les asbl	0	0	
HE	1	52 02 10	02	85210000	044.050	Aides à l'investissement aux asbl pour favoriser la mobilité durable en Wallonie	0	0	
HE	1	53 01 10	02	85310000	044.043	Aides à l'investissement aux citoyens pour favoriser la mobilité durable en Wallonie	0	1.200	
HE	1	61 01 41	02	86141000	044.046	Subvention au CRAC WACY	0	0	
HE	1	61 02 41	02	86141000	044.051	Cofinancement Européen : Participation de la Région aux dépenses des programmes Interreg pour l'Opérateur de Transport de Wallonie	0	0	
HE	1	63 01 21	02	86321000	044.031	Subventions complémentaires d'impulsion cyclo-piétons aux pouvoirs locaux pour la réalisation des plans communaux de mobilité	0	75	
HE	1	63 03 21	02	86321000	044.033	Subvention aux communes afin de leur permettre de développer le réseau communal en matière de mobilité douce	0	1.347	
HE	1	63 04 21	02	86321000	044.034	Subventions aux communes afin de leur permettre de développer leur réseau communal cyclo piéton et les projets d'intermodalité	13.000	13.000	
HE	1	63 06 21	02	86321000	044.052	Cofinancement Européen - Participation de la région aux dépenses des programmes Interreg pour les communes	0	0	
HE	1	63 07 53	02	86353000	044.053	Cofinancement Européen - Participation de la région aux dépenses des programmes Interreg pour les intercommunales	0	0	
HE	1	63 08 21	02	86321000	044.054	Cofinancement Européen - Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du Fonds européen de développement régional	0	0	
HE	1	65 01 24	02	86524000	044.055	Cofinancement européen - Participation de la région aux dépenses des programmes Interreg pour les universités	0	0	
HE	1	65 02 24	02	86524000	044.057	Transfert en capital vers les écoles pour financer des projets de mobilité active	2.000	4.416	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							15.007	20.865	
Totaux pour le programme 14.044.							32.992	34.926	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 14.045 (ex 14.03)									
Transport urbain, interurbain et scolaire									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
HE	1	12 01 11	03	81211000	045.001	Dépenses de biens et services en vue d'assurer le service du transport scolaire	5.800	5.800	
HE	1	12 02 11	03	81211000	045.002	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions	263	428	
HE	1	12 03 11	03	81211000	045.003	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et prestations de personnes étrangères à l'administration	50	50	
HE	1	21 01 60	03	82160000	045.040	Autres intérêts	0	0	
HE	1	31 01 22	03	83122000	045.004	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants (dont la mise en œuvre de synergies avec la politique ferroviaire et à la prise en charge des préfinancements wallons en matière d'infrastructures ferroviaires)	698	698	
HE	1	32 01 00	03	83200000	045.042	Financement des intérêts de la convention RER SNCB - RW	534	534	
HE	1	33 01 00	03	83300000	045.005	Soutien aux actions innovantes en matière de mobilité rurale (Centrale Régionale de Mobilité)	850	850	
HE	1	33 02 00	03	83300000	045.006	Soutien aux actions mises en œuvre dans le cadre de la politique régionale en matière de transport de personnes à mobilité réduite (ASTA)	70	70	
HE	1	33 03 00	03	83300000	045.007	Dépenses de toute nature relatives à la mise en place d'organes de liaison avec les usagers des transports urbains, interurbains et ruraux ainsi qu'à des actions diverses dans le domaine du développement ferroviaire	188	188	
HE	1	41 02 40	03	84140000	045.010	(Modifié) Intervention financière de la Région en faveur de l'OTW couvrant l'établissement et l'organisation de transport scolaire, y compris le transport des enfants présentant un handicap	49.254	49.254	
HE	1	41 03 40	03	84140000	045.011	Intervention financière de la Région en faveur de l'OTW pour le subventionnement des transporteurs de personnes à mobilité réduite (PMR)	5.173	5.173	
HE	1	41 08 40	03	84140000	045.014	Intervention financière de la Région dans la couverture des charges d'exploitation de l'OTW	529.159	524.159	
HE	1	41 10 40	03	84140000	045.016	Engagements sociaux O.T.W	33.760	33.760	
HE	1	41 13 40	03	84140000	045.019	Intervention financière de la région en faveur de l'OTW pour le développement de l'offre	4.760	4.760	
HE	1	43 01 22	03	84322000	045.020	Intervention financière de la Région au bénéfice des Intercommunales	0	0	
HE	1	45 01 26	03	84526000	045.021	Dotation à la Communauté germanophone pour lui permettre d'assurer le transport scolaire interne	75	75	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
HE	1	45 02 40	03	84540000	045.036	Préfinancement du projet RER	1.681	1.021	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							632.315	626.820	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
HE	1	51 01 11	03	85111000	045.039	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants - SNCB (Gare de Mons)	2.942	2.942	
HE	1	52 01 10	03	85210000	045.043	Aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages	0	0	
HE	1	61 01 41	03	86141000	045.023	Remboursement à l'OTW des coûts exposés pour le projet du tram de Liège	68.500	68.500	
HE	i 1	61 02 41	03	86141000	045.024	Subventions à l'OTW pour lui permettre de réaliser son programme d'investissement d'infrastructure	16.066	16.066	
HE	i 3	61 04 41	03	86141000	045.026	Participation de la Région au programme d'investissement d'exploitation réalisé par l'OTW	54.518	56.101	
HE	i 1	61 05 41	03	86141000	045.027	Participation de la Région au programme "Métro de Charleroi" (OTW)	13.284	13.284	
HE	i 1	61 07 41	03	86141000	045.028	(Modifié) Cofinancement Européen - Subventions à l'OTW afin de lui permettre de prendre en charge les dépenses relatives à la mise en œuvre de la programmation 2021-2027	0	0	
HE	1	61 10 41	03	86141000	045.031	Dépenses de toute nature relatives aux transports structurants - OTW (Gare de Namur)	2.690	2.690	
HE	1	61 12 41	03	86141000	045.037	Subvention à l'OTW pour la réalisation du PIMPT	26.170	26.170	
HE	1	65 01 40	03	86540000	045.041	Financement de la convention Axe 3 Infrabel - RW	0	979	
HE	1	73 01 10	03	87310000	045.033	Investissement de la Région pour favoriser la mobilité et l'intermodalité dans les transports	0	0	
HE	1	85 01 61	03	88561000	045.038	Sommes souscrites par l'Etat pour la formation du capital d'établissement des chemins de fer vicinaux - Sommes reprises par l'Etat, à la décharge des provinces et des communes qui ont participé à la formation du capital d'établissement de lignes vicinales concédées, dont la mise en exploitation est définitivement abandonnée (loi du 24 juin 1885)	105	105	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							184.275	186.837	
Totaux pour le programme 14.045.							816.590	813.657	
<i>Dont programme d'investissement</i>							83.868	85.451	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 14.046 (ex 14.04)									
Aéroports et aérodromes régionaux									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
DO	1	12 02 11	04	81211000	046.002	Frais de fonctionnement courant, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais d'assurances et études, honoraires d'avocats et frais d'expertise, et dépenses relatives à l'occupation des locaux mis à disposition par des tiers	388	388	
DO	1	12 04 21	04	81221000	046.004	Remboursement des frais supportés par Skeyes dans le cadre de prestations exécutées en vertu de l'Accord de Coopération et des conventions annexes	3.166	3.166	
DO	1	12 06 50	04	81250000	046.041	Taxes diverses	0	0	
DO	1	12 07 11	04	81211000	046.006	Frais d'expertises, de mandat, d'assistance et secrétariat de l'Autorité indépendante chargée du contrôle et suivi en matière de nuisances sonores aéroportuaires	5	12	
DO	1	12 08 21	04	81221000	046.042	Dépenses à l'intérieur de l'administration publique	0	0	
DO	1	12 10 11	04	81211000	046.009	Frais de fonctionnement et de consultation d'experts pour l'AASIW (Autorité Aéroportuaire de supervision indépendante de Wallonie)	10	10	
DO	1	14 01 10	04	81410000	046.012	Entretien et gestion des aérodromes	44	44	
DO	1	21 01 40	04	82140000	046.037	Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)	5	5	
DO	1	21 02 60	04	82160000	046.038	Autres intérêts (intérêts de retard autres que les dettes commerciales, intérêts judiciaires, intérêts sur créances fiscales)	50	50	
DO	1	31 04 22	04	83122000	046.016	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et activités non économiques" de l'aéroport de Charleroi en exécution de la convention de concession entre BSCA et la Région	7.319	7.319	
DO	1	31 05 32	04	83132000	046.017	Subvention à Liège Airport lui permettant d'assurer des missions de service public dans le cadre de l'exploitation des aéroports	13.241	13.241	
DO	1	31 07 32	04	83132000	046.019	Remboursement par la Région des dépenses engagées pour les services "incendie et activités non économiques" de l'aéroport de Liège en exécution de la convention de concession entre Liège Airport et la Région	8.259	8.259	
DO	1	33 01 00	04	83300000	046.020	Subvention en faveur d'études et d'actions de sensibilisation, de promotion et d'information en matière d'infrastructures aéroportuaires régionales	5	5	
DO	1	41 02 40	04	84140000	046.022	Dotation complémentaire à la Sowaer pour l'accomplissement des missions de sûreté	6.261	6.261	
DO	1	41 03 40	04	84140000	046.023	Dotation à la Sowaer pour l'accomplissement des missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité pour l'aéroport de Charleroi - Bruxelles - Sud	20.684	20.684	
DO	1	41 04 40	04	84140000	046.024	Dotation à la Sowaer pour l'accomplissement des missions déléguées spécifiques en matière de sûreté et de sécurité pour l'aéroport de Liège	12.225	12.225	
DO	1	41 05 40	04	84140000	046.043	Dotation spécifique destinée à couvrir les frais de fonctionnement de la SOWAER afférent à l'exercice des missions déléguées environnementales	5.801	5.801	
DO	1	41 06 40	04	84140000	046.026	Dotation exceptionnelle à la SOWAER pour le suivi d'indemnisation des riverains suite à une décision de justice	0	0	
DO	1	41 07 40	04	84140000	046.027	Dotation à la Sowaer relative à la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et d'information	3.663	3.663	
DO	1	43 01 22	04	84322000	046.039	Subvention à la commune de Saint-Hubert pour la concession de l'exploitation de l'aérodrome de Saint-Hubert	50	50	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							81.176	81.183	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
DO	1	51 01 12	04	85112000	046.028	Dotation complémentaire à BSCA pour l'accomplissement de missions de sûreté	3.000	3.000	
DO	1	61 02 41	04	86141000	046.031	Subventions à la SOWAER pour le renforcement de l'accessibilité des aéroports de Liège et Charleroi - PLAN WALLON D'INVESTISSEMENT (PWI)	0	0	
DO	1	61 03 41	04	86141000	046.040	Subvention à la SOWAER dans le cadre de l'exécution du projet démantèlement d'aéronefs - PNRR	0	0	
DO	1	74 08 22	04	87422000	046.034	Dépenses patrimoniales de l'Autorité indépendante chargée du contrôle et suivi en matière de nuisances sonores aéroportuaires / ACNAW	0	14	
DO	1	85 01 61	04	88561000	046.035	Augmentation de capital de la SOWAER	400	400	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							3.400	3.414	
Totaux pour le programme 14.046.							84.576	84.597	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 14.047 (ex 14.06)									
Infrastructures sportives									
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>									
DO	1	12 02 11	06	81211000	047.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions en matière d'infrastructures sportives	50	50	
DO	1	21 01 40	06	82140000	047.025	Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)	5	5	
DO	1	31 01 22	06	83122000	047.003	Subvention à la SA Hippodrome de Wallonie	150	150	
DO	1	31 02 22	06	83122000	047.004	Subvention à l'association intercommunale pour l'exploitation du circuit de Spa Francorchamps	3.345	3.345	
DO	1	31 03 22	06	83122000	047.048	(Nouveau) Subvention pour la promotion et le développement de l'activité hippique - Autres subventions exploitation - entreprises publiques	800	800	
DO		31 04 32	06	83132000	047.049	Subventions de promotion en matière d'infrastructures sportives à l'Asbl Union Culturelle et Sportive Wallonne	0	0	
DO		31 05 22	06	83122000	047.051	Subventions de promotion en matière d'infrastructures sportives aux entreprises publiques	0	0	
DO		31 06 32	06	83132000	047.046	Subventions de promotion en matière d'infrastructures sportives au profit des ASBL privées du secteur 11	0	0	
DO	3	33 02 00	06	83300000	047.005	Subventions de promotions / subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les ASBL	700	700	
DO	1	33 03 00	06	83300000	047.006	Subvention à l'asbl Union Culturelle et Sportive Wallonne	195	195	
DO	3	43 03 22	06	84322000	047.010	Subventions de promotion / subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les communes	121	121	
DO	3	43 04 59	06	84359000	047.037	Subventions de promotion / subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les autres pouvoirs locaux	20	20	
DO	3	43 05 12	06	84312000	047.038	Subventions de promotion / subventions et indemnités en matière d'infrastructures sportives pour les provinces	15	15	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							5.401	5.401	
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
DO	3	01 01 00	06	80100002	047.011	Subventions de toutes natures dans le cadre du projet Wallonie : Ambitions or	4.850	2.350	
DO	3	01 02 00	06	80100002	047.045	Renforcement du financement plan piscine	0	0	
DO	3	51 01 11	06	85111000	047.039	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives et subventions pour des infrastructures sportives de quartier initiées par des entreprises publiques (Intercommunales secteur 11 et 12 reprises sur la liste ICN)	1.000	1.000	
DO	3	51 02 11	06	85111000	047.043	Wallonie Ambition Or - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des Interco des secteurs 11 et 12	0	0	
DO	3	51 03 11	06	85111000	047.044	Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des RCA du secteur 11	0	0	
DO		51 04 12	06	85112000	047.053	Wallonie Ambition Or - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des ASBL privées du secteur 11	0	0	
DO		51 05 11	06	85111000	047.055	Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives aux profit des entreprises publiques	0	0	
DO		51 06 12	06	85112000	047.047	Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des ASBL privées du secteur 11	0	0	
DO	3	52 01 10	06	85210000	047.012	Subvention au secteur autre que public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive	0	50	
DO	3	52 03 10	06	85210000	047.022	"Wallonie : Ambition Or" - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit d'ASBL	0	0	
DO	3	52 06 10	06	85210000	047.014	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des groupements sportifs et des ASBL de gestion	0	5.196	
DO	3	52 07 10	06	85210000	047.030	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des groupements sportifs et des ASBL de gestion	8.202	5.063	
DO	3	61 01 42	06	86142000	047.026	Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif des grandes infrastructures	13.221	13.221	
DO	3	61 02 42	06	86142000	047.027	Intervention régionale à verser au compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées (CRAC) dans le cadre du financement alternatif du "Plan piscines" et des prêts à taux zéro y afférents	4.500	4.500	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
DO	3	63 01 21	06	86321000	047.015	Subvention au secteur public pour l'acquisition d'équipement sportif et de matériel d'entretien nécessaire au fonctionnement et à l'exploitation d'une infrastructure sportive	0	0	
DO	3	63 03 21	06	86321000	047.023	"Wallonie : Ambition Or" - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des Communes	0	0	
DO	3	63 04 11	06	86311000	047.024	"Wallonie : Ambition Or" - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des Provinces	0	0	
DO	3	63 05 59	06	86359000	047.031	"Wallonie : Ambition Or" - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit de la RCA	0	0	
DO	3	63 06 53	06	86353000	047.042	Wallonie Ambition Or - Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des Intercos du secteur 1313	0	0	
DO		63 07 21	06	86321000	047.054	Subventions pour des investissements en matière d'infrastructures sportives au profit des communes	0	0	
DO	3	63 08 21	06	86321000	047.017	Subventions pour l'achat de bâtiments et de travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes	2.500	2.908	
DO	3	63 09 21	06	86321000	047.018	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes	0	9.468	
DO	3	63 11 21	06	86321000	047.019	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par des pouvoirs locaux et leurs régies autonomes dans le cadre du programme "Sport de rue"	0	2.500	
DO	1	63 13 21	06	86321000	047.020	Achat d'abris vélos pour équiper les infrastructures sportives de Wallonie	0	6	
DO	3	63 15 53	06	86353000	047.029	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement de petites infrastructures sportives initiées par les intercommunales	0	0	
DO	3	63 16 59	06	86359000	047.032	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par d'autres pouvoirs locaux et leur régies autonomes hors intercommunales	4.500	7.586	
DO	3	63 17 53	06	86353000	047.033	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des intercommunales	1.000	410	
DO	3	63 18 11	06	86311000	047.034	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des provinces	1.500	1.000	
DO	3	63 19 59	06	86359000	047.035	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par la RCA	3.000	1.000	
DO	3	63 20 21	06	86321000	047.040	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives et subventions pour des infrastructures sportives de quartier initiées par des communes.	4.500	10.782	
DO	3	63 21 59	06	86359000	047.041	Subventions pour l'achat de bâtiments et des travaux de construction, d'agrandissement et de transformation de grandes infrastructures sportives et d'infrastructures spécifiques de haut niveau initiées par les autres pouvoirs locaux	0	0	
DO	3	65 01 24	06	86524000	047.036	Subventions pour des opérations d'acquisition, de construction, de rénovation et d'équipement d'infrastructures sportives initiées par des écoles	599	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							49.372	67.040	
Totaux pour le programme 14.047.							54.773	72.441	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 14.048 (ex 14.07)									
Travaux subsidiés									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
CC		12 03 11	07	81211000	048.001	Frais de réunions en matière de travaux subsidiés, frais de représentation, études, développement d'applications informatiques, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	1.060	1.060	
CC		12 06 11	07	81211000	048.002	Achat de biens meubles non durables	10	10	
CC		31 01 32	07	83132000	048.029	Subvention aux ASBL pour des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020 - Axe IV	0	0	
CC		33 03 00	07	83300000	048.004	Subvention en vue de l'information, la coordination et l'organisation des chantiers sous, sur ou au-dessus des voiries ou des cours d'eau"	121	121	
CC		43 01 12	07	84312000	048.027	Subsides aux provinces pour des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2024-2020 - Axe III	0	0	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							1.191	1.191	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
CC		51 01 12	07	85112000	048.028	Subvention aux ASBL pour des travaux bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020 - Axe IV	0	0	
CC		51 12 12	07	85112000	048.007	Subvention au secteur privé pour des travaux et des études bénéficiant du concours du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) - programmation 2014-2020 - Axe IV	0	0	
CC	<i>i</i>	61 01 41	07	86141000	048.008	Subvention au C.R.A.C. pour le financement d'investissements communaux d'intérêt supra local destinés aux Services de sécurité, crèches et bâtiments de synergie communes - CPAS et subvention au CRAC pour le financement des travaux de voiries	10.270	10.270	
CC		61 02 41	07	86141000	048.009	Subvention au CRAC pour le financement de travaux d'entretien de voirie	5.000	5.000	
CC		61 03 41	07	86141000	048.010	Versements au CRAC pour des travaux relevant des travaux subsidiés	0	0	
CC		61 04 11	07	86111000	048.026	Subsides aux provinces pour des travaux bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2024-2020 - Axe III	0	0	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
	<i>i = programme d'investissement</i>				<i>/nl = crédits de liquidation</i>		<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>			
CC	<i>i</i>	63	01	21	07	86321000	048.011	Subventions et indemnités au secteur public en matière de travaux subsideés	0	0
CC	<i>i</i>	63	02	21	07	86321000	048.012	Subventions pour travaux aux administrations publiques subordonnées, en ce compris les travaux améliorant la sécurisation des quartiers urbains, les travaux à exécuter aux bâtiments publics y compris les abords et les travaux exécutés à des édifices relevant de l'exercice des cultes reconnus ou de l'exercice de la morale laïque - Plan triennaux	2.030	1.700
CC		63	03	21	07	86321000	048.013	Subventions aux communes dans le cadre du Fonds régional pour les investissements communaux	50.036	50.036
CC		63	04	21	07	86321000	048.014	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour favoriser l'amélioration du cadre de vie, les structures funéraires, les déplacements doux et les conditions d'accueil et d'accessibilité aux bâtiments publics et l'intégration sociale	0	1.000
CC		63	05	21	07	86321000	048.015	Subventions aux communes dans le cadre du Fonds régional pour les investissements communaux - Plan Wallon d'Investissements (PWI)	0	1.517
CC		63	06	21	07	86321000	048.016	Appel à projet relatif aux équipements des zones reprises en habitat permanent	10.000	5.000
CC		63	07	21	07	86321000	048.017	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux dans le cadre de la phase II du plan d'action pluriannuel visant à réduire l'habitat permanent dans les équipements touristiques de Wallonie	100	100
CC	<i>i</i>	63	08	21	07	86321000	048.018	Subventions pour des investissements supracommunaux	0	0
CC		63	13	21	07	86321000	048.020	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe IV	0	0
CC		63	18	21	07	86321000	048.022	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe III	0	0
CC		63	19	21	07	86321000	048.023	Subventions aux administrations publiques subordonnées pour des travaux et des études bénéficiant du concours du fonds européen de développement régional - programmation 2014-2020- Axe V	0	0
CC		63	20	21	07	86321000	048.024	Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre de la redynamisation urbaine via la mobilité durable et le développement urbain intégré	0	200
<i>Totaux pour le Titre II.</i>									77.436	74.823
Totaux pour le programme 14.048.									78.627	76.014
<i>Dont programme d'investissement</i>									12.300	11.970
<i>Dont fonds budgétaires</i>									—	—
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>									—	—
Programme 14.049 (ex 14.11)										
Réseau routier, autoroutier et voies hydrauliques – Construction et entretien du réseau										
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
HE	<i>I</i>	12	01	21	11	81221000	049.098	Achats de biens non durables et de services - SOFICO	130.505	130.505
HE	<i>I</i>	12	02	11	11	81211000	049.003	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, de manifestations, de missions, de représentation et frais divers	390	390
HE	<i>I</i>	12	03	11	11	81211000	049.004	Frais d'études, d'essai et de coordination sécurité/santé de chantier	7.305	5.265
HE	<i>I</i>	12	04	12	11	81212000	049.005	Loyers de biens immeubles pris en location par la Région wallonne	460	460
HE	<i>I</i>	12	05	11	11	81211000	049.006	Réparation et entretien courant des bâtiments et des abords non directement liés à l'exploitation des voies hydrauliques et du réseau routier - Bâtiments non techniques	3.961	3.877
HE	<i>I</i>	12	06	11	11	81211000	049.007	Achat de biens meubles non durables et prestations de services effectués en dehors du réseau et liés directement à l'exploitation des réseaux routiers et hydrauliques	3.575	2.525
HE	<i>I</i>	12	07	11	11	81211000	049.111	Dépenses liées aux recommandations relatives aux inondations	0	1.435
DO	<i>I</i>	12	08	11	11	81211000	049.009	Frais de carburant, réparation et entretien des véhicules spécifiques	0	0
HE	<i>I</i>	12	09	21	11	81221000	049.099	Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques	0	0
HE	<i>I</i>	12	10	11	11	81211000	049.011	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires et frais de toute nature résultant de prestations de personnes étrangères à l'administration	900	900
HE	<i>I</i>	12	11	21	11	81221000	049.100	Achat de biens et de services au sein d'une administration publique	570	417
HE	<i>I</i>	12	12	11	11	81211000	049.012	Frais d'études, documentation, frais de publication, participation à des séminaires et des manifestations, frais de réunion et actions d'information relatifs aux déplacements doux, y compris le RAVeL	0	40
HE	<i>I</i>	12	13	50	11	81250000	049.078	Taxes en relation avec la location ou la propriété de biens immobiliers	650	650
HE	<i>I</i>	12	14	11	11	81211000	049.086	(Modifié) Achat de fondants chimiques pour le réseau non structurant	4.546	4.546
HE	<i>I</i>	12	15	11	11	81211000	049.087	Frais d'études - Environnement	0	0
HE	<i>I</i>	12	16	11	11	81211000	049.088	Dépenses de consommations énergétiques	16.018	16.018
HE	<i>I</i>	12	17	11	11	81211000	049.089	Financement des programmes RTE-T - Frais d'études, d'essais et de coordination-sécurité/santé de chantiers	3.268	4.369
HE	<i>I</i>	12	18	11	11	81211000	049.090	Dépenses de téléphonie fixe, mobiles et frais de télécommunication	320	320
HE	<i>I</i>	12	19	11	11	81211000	049.117	Financement des programmes RTE-T SE 2.2 - Frais d'études, d'essais et de coordination-sécurité/santé de chantiers	472	0
HE	<i>I</i>	12	20	11	11	81211000	049.092	Cofinancement européen - Etudes réalisées dans le cadre de programmes particuliers	0	0
HE	<i>I</i>	12	21	11	11	81211000	049.097	Etudes, marchés de services, de la communication pour les ports autonomes	0	0
HE	<i>I</i>	12	22	21	11	81221000	049.108	Frais généraux de fonctionnement payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques - Réforme de l'Etat	0	85
HE	<i>I</i>	12	23	11	11	81211000	049.120	(Nouveau) Frais d'études, d'essai et de coordination sécurité/santé de chantier Pimpt	11.158	6.300
HE	<i>I</i>	14	01	10	11	81410000	049.013	Entretien du réseau non structurant (en ce compris les pistes cyclables)	45.184	31.982
HE	<i>I</i>	14	02	10	11	81410000	049.079	Entretien des cours d'eau (dragage, ...)	14.500	13.000

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLE S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>										
HE	I	14	03	10	11	81410000	049.014	Entretien ordinaire des cours d'eau, des ports, des barrages et de leurs dépendances, y compris les bâtiments techniques	6.300	6.000
HE	I	14	04	10	11	81410000	049.015	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	3.889	4.238
HE	I	14	05	10	11	81410000	049.124	(Nouveau) Entretien du réseau non structurant et cyclable - PMS	0	0
HE	I	14	06	10	11	81410000	049.017	Frais d'exploitation, d'entretien ordinaire et de gestion des équipements du réseau de télécommunication, ainsi que des réseaux de gestion centralisée	260	260
HE	I	14	08	10	11	81410000	049.019	Prestations du service d'hiver pour le réseau non structurant	8.750	8.250
HE	I	14	09	10	11	81410000	049.020	Frais d'exploitation, d'entretien et de gestion des installations électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant	8.506	8.506
HE	I	21	01	40	11	82140000	049.084	Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)	348	348
HE	I	21	02	60	11	82160000	049.085	Autres intérêts (intérêts de retard autres que les dettes commerciales, intérêts judiciaires, intérêts sur créances fiscales)	500	500
HE	I	24	01	10	11	82410000	049.115	Locations de terres à d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques	0	0
HE	I	31	01	32	11	83132000	049.022	Intervention en faveur de l'ITB dans le cadre de la mise en œuvre de la convention de Strasbourg	85	85
HE	I	31	02	22	11	83122000	049.110	Autres subventions d'exploitation aux entreprises publiques	0	0
HE	I	31	03	32	11	83132000	049.116	Subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques	0	0
HE	I	32	01	00	11	83200000	049.021	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - entreprises	500	500
HE	I	33	02	00	11	83300000	049.023	Subventions à des organismes belges ou étrangers	105	105
HE	I	33	04	00	11	83300000	049.024	Subventions et indemnités au secteur privé pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	45	45
HE	I	33	05	00	11	83300000	049.077	Cofinancement européen - Subventions aux ASBL relatives à la participation de la Région à des programmes de coopération transnationale (INTERREG)	0	0
HE	I	34	01	41	11	83441000	049.105	Cofinancement européen - Subventions aux ménages relatives à la participation de la Région à des programmes de coopération transnationale (INTERREG)	0	0
HE	I	34	02	41	11	83441000	049.025	Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région ménages	600	600
HE	I	41	01	40	11	84140000	049.026	Subvention à l'ISSEP	1.300	1.300
HE	I	41	02	40	11	84140000	049.027	Intervention dans les frais de fonctionnement des Ports autonomes	143	143
HE	I	41	04	40	11	84140000	049.071	Subvention complémentaire à la SOFICO pour la mise en œuvre du Plan infrastructures	0	0
HE	I	45	01	50	11	84550000	049.080	Dotation à ViaPass	315	315
HE	I	45	03	24	11	84524000	049.029	Cofinancement européen – Transferts de revenus à la CF dans le cadre de la participation de la Région à des programmes de coopération transnationale (Interreg)	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								275.428	254.279	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
HE		51	01	22	11	85122000	049.123	Autres transferts en capital aux entreprises privées	0	0
HE	I	51	02	11	11	85111000	049.096	Aides à l'investissement aux entreprises publiques - Ports autonomes	1.998	1.998
HE	I	61	01	41	11	86141000	049.106	Cofinancement européen - Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter dans les UAP - ports autonomes - dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds FEDER	0	0
HE	I	61	04	41	11	86141000	049.037	Convention de commissionnement avec la SOFICO dans le cadre de la réfection des autoroutes E411 et E25 en province du Luxembourg	8.400	8.400
HE	I	61	05	41	11	86141000	049.038	Cofinancement européen – Subventions d'investissement aux Unités d'administration publique	0	0
HE	i	61	07	41	11	86141000	049.040	FAST 2030 - Mobipôles	0	0
HE	i	61	08	41	11	86141000	049.041	Aides à l'investissement aux organismes d'administration publics - ports autonomes	3.669	6.845
HE	I	61	09	41	11	86141000	049.042	Intervention de la Région dans le coût des travaux à exécuter aux ports gérés par les administrations publiques subordonnées dans le cadre des actions prioritaires pour l'avenir wallon	2.500	2.500
HE	I	61	11	41	11	86141000	049.043	Intervention dans le capital de la SOFICO	0	0
HE	I	61	12	41	11	86141000	049.044	Intervention de la Région en faveur de la SOWAFINAL dans le cadre du Plan Marshall 2.vert	1.920	1.920
HE	I	63	01	21	11	86321000	049.101	Subventions aux communes destinées à équiper et améliorer le réseau routier en matière de sécurité routière, d'intermodalité et de mobilité, ainsi que pour la construction et l'aménagement de pistes cyclables dans le cadre du réseau cyclable	0	0
HE	I	63	02	11	11	86311000	049.102	Subventions aux provinces destinées à équiper et améliorer le réseau routier en matière de sécurité routière, d'intermodalité et de mobilité, ainsi que pour la construction et l'aménagement de pistes cyclables dans le cadre du réseau cyclable	0	0
HE	I	63	03	53	11	86353000	049.032	Cofinancement européen - Subventions à des organismes belges représentant l'intervention de la Région dans les coûts de projets dans le cadre de la programmation 2014-2020 des fonds FEDER	0	0
HE	I	63	04	11	11	86311000	049.107	Cofinancement européen - Subventions d'investissements au secteur public (Province)	0	0
HE	I	71	01	11	11	87111000	049.073	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	168	238
HE	I	71	02	12	11	87112000	049.074	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	638	638
HE	I	71	03	31	11	87131000	049.075	Acquisition de bâtiment en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	88	171

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
HE	1	71 04 32	11	87132000	049.076	Acquisition de bâtiment en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte	1.188	1.188	
HE	1	71 05 12	11	87112000	049.109	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques - SOFICO	15.800	15.800	
HE	1	71 06 11	11	87111000	049.112	Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques - SOFICO	0	0	
HE	1	71 07 31	11	87131000	049.113	Acquisition de Bâtiment en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, à l'intérieur du secteur des administrations publiques - SOFICO	0	0	
HE	1	71 08 32	11	87132000	049.114	Acquisition de Bâtiment en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques - SOFICO	0	0	
HE	1	71 09 12	11	87112000	049.122	(Nouveau) Acquisition de terrain en vue de l'extension/aménagement du réseau routier ou hydraulique, avec ou sans expropriation, en dehors du secteur des administrations publiques, en ce compris les frais d'acte - Projet RTE-T	0	0	
HE	3	72 02 00	11	87200000	049.081	Construction, transformation et aménagement de bâtiments non techniques à affecter à l'exploitation et à l'entretien du réseau routier et hydraulique de la Région	5.967	2.977	
HE	1	73 01 20	11	87320000	049.046	Construction, aménagements et équipements à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques	11.975	10.060	
HE	1	73 02 20	11	87320000	049.047	Dragage de rivières et canaux, y compris dragage proprement dit, traitement, séchage et valorisation	3.000	1.500	
HE	1	73 03 10	11	87310000	049.048	Cofinancement européen - Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires - Phasing out	0	0	
HE	1	73 04 10	11	87310000	049.049	Cofinancement européen - Programmes particuliers - Programmation 2014-2020	0	0	
HE	i 1	73 05 20	11	87320000	049.050	Sécurisation, aménagement, équipement, rénovation, reconditionnement et réhabilitation (y compris d'installations électriques et électromécaniques) à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances (Plan infrastructures)	19.171	3.334	
HE	1	73 06 40	11	87340000	049.104	Aménagements et sécurisation de terrains et de sites gérés par le SPW-MI	0	0	
HE	1	73 07 20	11	87320000	049.052	Financement des programmes RTE-T	17.761	17.928	
HE	1	73 08 10	11	87310000	049.053	Investissements pour promouvoir les infrastructures de déplacements doux	100	98	
HE	i 1	73 09 20	11	87320000	049.054	Construction et aménagement du réseau de voies lentes le long des voies hydrauliques	2.634	2.400	
HE	i 1	73 10 10	11	87310000	049.055	Investissement électriques et électromécaniques sur le réseau non structurant et sur les infrastructures de télégestion du trafic ainsi que les travaux de raccordement au réseau de distribution d'énergie	6.500	6.500	
HE	i 1	73 11 40	11	87340000	049.056	Cofinancement européen - sécurisation et aménagement et équipement à réaliser sur le réseau des voies hydrauliques (Programmation 2014-2020)	0	0	
HE	i 1	73 12 20	11	87320000	049.057	Investissement électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et les barrages	3.300	2.471	
HE	i 1	73 13 10	11	87310000	049.058	Rénovation et réhabilitation des ouvrages d'art du réseau routier non structurant, en ce compris les travaux d'installations électriques et électromécaniques	10.160	7.028	
HE	i 1	73 14 10	11	87310000	049.059	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant, en ce compris les travaux d'installations électriques et électromécaniques, les acquisitions et expropriations nécessaires à la réalisation des ouvrages ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries (Plan infrastructures)	52.457	31.367	
HE	1	73 15 20	11	87320000	049.118	Financement des programmes RTE-T SEE 2.2	21.686	0	
HE	i 1	73 16 10	11	87310000	049.061	Réhabilitation, sécurisation, aménagement et équipement du réseau routier non structurant ainsi que le déplacement des installations appartenant aux concessionnaires de voiries	12.686	10.462	
HE	i 1	73 17 10	11	87310000	049.062	Construction et aménagement du réseau de voies lentes sur le réseau routier en ce compris les marquages	5.500	5.500	
HE	1	73 18 10	11	87310000	049.103	Construction, réhabilitation, sécurisation et aménagements d'infrastructures cyclopiétonnes - enveloppe additionnelle modes actifs du PIMPT	26.335	15.667	
HE	i 1	73 19 20	11	87320000	049.064	Rénovation et réhabilitation d'installations électriques et électromécaniques sur les cours d'eau et barrages	2.800	2.800	
HE	i 1	73 20 10	11	87310000	049.119	(Nouveau) Construction et aménagement du réseau de voies lentes le long des voies hydrauliques	0	0	
HE	i 1	73 21 20	11	87320000	049.065	Rénovation, réhabilitation et reconditionnement des voies hydrauliques, des barrages et de leurs dépendances y compris les bâtiments techniques	7.950	7.100	
HE	1	73 22 10	11	87310000	049.121	(Nouveau) Dépenses relatives aux opérations de raclage / pose dans le domaine routier (Plan infrastructures)	9.130	9.130	
HE	1	73 27 10	11	87310000	049.083	Construction, acquisition et aménagement dans le cadre de la vision FAST 2030 - mobipôles	0	0	
DO	1	74 02 22	11	87422000	049.069	Achat de biens meubles durables destinés à l'exploitation et à l'entretien des réseaux routier autoroutier et des voies hydrauliques	0	0	
DO	1	74 08 22	11	87422000	049.070	Achat de matériel spécifique destiné à l'exploitation et à l'entretien des réseaux routier, autoroutier et des voies hydrauliques (dont acquisitions en matière informatique)	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							255.481	176.020	
Totaux pour le programme 14.049.							530.909	430.299	
<i>Dont programme d'investissement</i>							126.827	85.807	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
							Programme 14.050 (ex 14.50)		
							Fonds budgétaire : Fonds de la sécurité routière		
DB	i	1	01 01 00	50	80100001	050.001	Fonds budgétaire : Fonds de la sécurité routière		
							Solde au 1er janvier	13.556	20.098
							Recettes de l'année en cours	6.800	6.800
							Disponible pour l'année	20.356	26.898
							<u>Dépenses à charge du Fonds</u>	5.800	5.800
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	14.556	21.098
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	nl		11 01 00	50	81100000	050.002	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Salaire et charges sociales		
					81111000				
					81112000				
					81120000				
					81131000				
					81132000				
					81140000				
DB			12 01 11	50	81211000	050.003	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
DB			12 02 21	50	81221000	050.017	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
DB			31 01 22	50	83122000	050.004	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Autres subventions d'exploitation - entreprises publiques		
DB			31 02 32	50	83132000	050.005	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Autres subventions d'exploitation - entreprises privées		
DB			31 03 32	50	83132000	050.021	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Subventions courantes vers les entreprises privées		
DB			33 01 00	50	83300000	050.006	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
DB			34 01 50	50	83450000	050.022	Fonds budgétaire de la sécurité routière - transferts de revenus - Primes aux ménages en tant que producteurs		
DB			41 01 40	50	84140000	050.007	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux UAP		
DB			41 02 60	50	84160000	050.023	Fonds budgétaire de la sécurité routière - transferts de revenus - transferts de revenus - ASBL du secteur 13.12		
DB			43 01 12	50	84312000	050.008	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Provinces - Contributions spécifiques		
DB			43 02 21	50	84321000	050.009	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Communes - contributions générales		
DB			43 03 22	50	84322000	050.010	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Communes - contributions spécifiques		
DB			43 04 26	50	84326000	050.011	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus aux Communes - contributions aux autres frais de fonctionnement de l'enseignement		
DB			43 05 51	50	84351000	050.024	Fonds budgétaire de la sécurité routière - transferts de revenus - zones de police		
DB			43 06 52	50	84352000	050.025	Fonds budgétaire de la sécurité routière - transferts de revenus - CPAS		
DB			43 07 53	50	84353000	050.026	Fonds budgétaire de la sécurité routière - transferts de revenus - Intercommunales		
DB			43 08 54	50	84354000	050.027	Fonds budgétaire de la sécurité routière - transferts de revenus - zones de secours		
DB			45 01 24	50	84524000	050.012	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts de revenus à la Communauté française		
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DB			51 01 12	50	85112000	050.028	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Aides à l'investissement - entreprises privées		
DB			52 01 10	50	85210000	050.018	Fonds budgétaire de la sécurité routière - aide à l'investissement (investissement) - ASBL au service des ménages		
DB			52 02 10	50	85210000	050.029	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Aides à l'investissement - ASBL au services des ménages		
DB			53 01 10	50	85310000	050.030	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Aides à l'investissement - ménages		
DB			61 01 41	50	86141000	050.013	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Transferts en capital - aides à l'investissement aux UAP		
DB			61 02 61	50	86161000	050.031	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Aides à l'investissement - ASBL du secteur 13.12		
DB			63 01 11	50	86311000	050.019	Fonds budgétaire de la sécurité routière -Transfert en capital - Aides à l'investissement aux Provinces		
DB			63 02 21	50	86321000	050.032	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Aides à l'investissement - Communes		
DB			63 03 51	50	86351000	050.033	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Aides à l'investissement - Zones de police		
DB			63 04 52	50	86352000	050.034	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Aides à l'investissement - CPAS		
DB			63 05 53	50	86353000	050.035	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Aides à l'investissement - Intercommunales		
DB			63 06 54	50	86354000	050.036	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Aides à l'investissement - zones de secours		
DB			65 01 24	50	86524000	050.037	Fonds budgétaire de la sécurité routière - transferts en capital- communauté française		
DB			72 01 00	50	87200000	050.020	Fonds budgétaire de la sécurité routière - constructions de bâtiments		
DB			73 01 10	50	87310000	050.038	Fonds budgétaire de la sécurité routière - travaux routiers		
DB			73 02 40	50	87340000	050.039	Fonds budgétaire de la sécurité routière - autres ouvrages		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
DB		74 01 22	50	87422000	050.014	Fonds budgétaire de la sécurité routière - Achats autre matériel (biens d'investissement)			
						Totaux pour le programme 14.050.	5.800	5.800	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	5.800	5.800	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	5.800	5.800	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	14.556	21.098	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
							Programme 14.051 (ex 14.51)		
							Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial		
HE		01 01 00		51	80100001	051.001	Fonds budgétaire : Fonds du trafic fluvial		
							Solde au 1er janvier	6.015	7.409
							Recettes de l'année en cours	2.000	2.000
							Disponible pour l'année	8.015	9.409
							Dépenses à charge du Fonds	956	956
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	7.059	8.453
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
HE		12 01 11		51	81211000	051.002	Fonds budgétaire du trafic fluvial - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
HE		14 01 10		51	81410000	051.003	Fonds budgétaire du trafic fluvial - Entretien VH et routes - secteur privé		
HE		14 02 20		51	81420000	051.004	Fonds budgétaire du trafic fluvial - Entretien VH et routes - secteur public		
HE		21 01 40		51	82140000	051.009	Fonds budgétaire du trafic fluvial - Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)		
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
HE		73 01 20		51	87320000	051.005	Fonds budgétaire du trafic fluvial - Travaux hydrauliques		
HE		73 02 40		51	87340000	051.006	Fonds budgétaire du trafic fluvial - autres ouvrages (travaux routiers et hydrauliques)		
HE		73 03 10		51	87310000	051.007	Fonds budgétaire - Fonds du trafic fluvial - travaux routiers		
HE		74 01 22		51	87422000	051.008	Fonds budgétaire - Fonds du trafic fluvial - acquisitions d'autre matériel		
							Totaux pour le programme 14.051.	956	956
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	956	956
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	7.059	8.453
							Programme 14.052 (ex 14.52)		
							Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier		
HE	<i>i</i>	01 01 00		52	80100001	052.001	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier		
							Solde au 1er janvier	50.370	60.632
							Recettes de l'année en cours	14.000	14.000
							Disponible pour l'année	64.370	74.632
							Dépenses à charge du Fonds	4.683	4.683
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	59.687	69.949
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
HE		12 01 11		52	81211000	052.002	Fonds budgétaire du trafic routier - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
HE		12 02 21		52	81221000	052.003	Fonds budgétaire du trafic routier - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
HE		12 03 11		52	81211000	052.014	Fonds budgétaire du trafic routier - Dépenses informatiques		
HE		14 01 10		52	81410000	052.004	Fonds budgétaire du trafic routier - Entretien VH et routes - secteur privé		
HE		21 01 40		52	82140000	052.015	Fonds budgétaire du trafic routier - Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)		
HE		21 02 60		52	82160000	052.016	Fonds budgétaire du trafic routier - Autres intérêts (intérêts de retard autres que les dettes commerciales, intérêts judiciaires, intérêts sur créances fiscales)		
HE		32 01 00		52	83200000	052.018	Fonds budgétaire du trafic routier - Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - entreprises		
HE		33 01 00		52	83300000	052.005	Fonds budgétaire du trafic routier - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages		
HE		34 01 41		52	83441000	052.019	Fonds budgétaires du trafic routier - Indemnités diverses à des tiers découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - ménages		
HE		41 01 40		52	84140000	052.006	Fonds budgétaire du trafic routier - Transferts de revenus aux UAP		
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
HE		71 01 12		52	87112000	052.007	Fonds budgétaire du trafic routier - Achats de terrains		
HE		71 02 12		52	87112000	052.011	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier - Dépenses liées à l'expropriation (y compris les frais accessoires) de terrains détenus par un autre secteur que le secteur des administrations publiques		
HE		71 03 12		52	87112000	052.012	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier - Dépenses liées à l'expropriation (y compris les frais accessoires) de bâtiments existants détenus par le secteur des administrations publiques		
HE		71 04 12		52	87112000	052.013	Fonds budgétaire : Fonds du trafic routier - Dépenses liées à l'expropriation (y compris les frais accessoires) de bâtiments existants détenus par un autre secteur que le secteur des administrations publiques		
HE		73 01 10		52	87310000	052.036	Fonds du trafic routier - Travaux routiers		
HE		73 02 40		52	87340000	052.008	Fonds budgétaire du trafic routier - Autres ouvrages (travaux routiers et hydrauliques)		
HE		74 01 10		52	87410000	052.009	Fonds budgétaire du trafic routier - Achats de matériel de transport		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>										
HE		74	02	22	52	87422000	052.010	Fonds budgétaire du trafic routier - Achats autre matériel (bien d'investissement)		
HE		74	03	22	52	87422000	052.017	Fonds budgétaire du trafic routier - Dépenses informatiques		
Totaux pour le programme 14.052.									4.683	4.683
<i>Dont programme d'investissement</i>									4.683	4.683
<i>Dont fonds budgétaires</i>									4.683	4.683
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>									59.687	69.949
Programme 14.053 (ex 14.53)										
Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales										
DB	I	01	01	00	53	80100001	053.001	Fonds budgétaire : Fonds des infractions routières régionales		
								Solde au 1er janvier	60.486	77.082
								Recettes de l'année en cours	19.402	19.402
								Disponible pour l'année	79.888	96.484
								Dépenses à charge du Fonds	17.402	17.402
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	62.486	79.082
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
DB		12	01	11	53	81211000	053.002	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
DB		14	01	10	53	81410000	053.040	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Frais d'exploitation et d'entretien du réseau routier et de ses équipements.		
DB		31	01	32	53	83132000	053.004	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Autres subventions d'exploitation à des producteurs autres que les entreprises publiques		
DB		31	02	32	53	83132000	053.007	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Autres subventions d'exploitation - Entreprises privées		
DB		33	01	00	53	83300000	053.006	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Transfert de revenus aux ASBL au service des ménages		
DB		33	02	00	53	83300000	053.043	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Autres subventions d'exploitation - Entreprises privées		
DB		41	01	40	53	84140000	053.047	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Subvention à la SOFICO pour la sécurité routière		
DB		43	01	22	53	84322000	053.046	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Subvention aux communes pour la sécurité routière		
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>										
DB		63	01	21	53	86321000	053.041	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Subventions communes - contributions spécifiques		
DB		63	02	21	53	86321000	053.044	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Transfert de revenus aux Communes - Contributions spécifiques		
DB		63	03	51	53	86351000	053.045	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Transferts en capital aux administrations publiques locales - zones de police - Subventions		
DB		73	01	10	53	87310000	053.042	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Sécurisation du réseau routier		
DB		74	01	22	53	87422000	053.003	Fonds budgétaire des infractions routières régionales - Achats autre matériel (bien d'investissement)		
Totaux pour le programme 14.053.								17.402	17.402	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								17.402	17.402	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								62.486	79.082	
Programme 14.054 (ex 14.54)										
Fonds budgétaire : Fonds des études techniques										
HE		01	01	00	54	80100001	054.001	Fonds budgétaire : Fonds des études techniques		
								Solde au 1er janvier	16.431	17.555
								Recettes de l'année en cours	3.000	3.000
								Disponible pour l'année	19.431	20.555
								Dépenses à charge du Fonds	763	763
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	18.668	19.792
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>										
HE	nl	11	01	00	54	81100000	054.002	Fonds budgétaire des études techniques - Salaire et charges sociales		
						81111000				
						81112000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
HE		12	01	11	54	81211000	054.003	Fonds budgétaire des études techniques - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
HE		12	02	21	54	81221000	054.004	Fonds budgétaire des études techniques - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
HE		14	01	10	54	81410000	054.005	Fonds budgétaire des études techniques - Entretien VH et routes - secteur privé		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
HE	21	01	40	54	82140000	054.007	Fonds budgétaire des études techniques - Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux			
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
HE	74	01	22	54	87422000	054.006	<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
							Fonds budgétaire des études techniques - Achats autre matériel			
							Totaux pour le programme 14.054.		763	763
							<i>Dont programme d'investissement</i>		—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>		763	763
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>		18.668	19.792
							Totaux pour la division organique 14.		1.630.172	1.545.772
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>		—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>		233.478	193.711
							<i>Dont fonds budgétaires</i>		29.604	29.604
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>		162.456	198.374

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
							Division organique 15		
							Agriculture, ressources naturelles et environnement		
							Programme 15.001 (ex 15.01)		
							Fonctionnel		
							<i>Titre I - Dépenses courantes</i>		
TE	1	12 01 11	01	81211000	001.116	Frais généraux de fonctionnement - secteur privé (Nature, Ruralité et Environnement)	1.303	1.303	
TE	1	12 02 21	01	81221000	001.117	Frais généraux de fonctionnement - secteur public (Nature, Ruralité et Environnement)	120	120	
TE	1	12 03 11	01	81211000	001.057	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) – Nature, Ruralité et environnement	600	802	
WB	1	12 04 11	01	81211000	001.061	Dépenses informatiques courantes spécifiques - Agriculture	255	255	
WB	1	12 05 11	01	81211000	001.124	Frais généraux de fonctionnement payé au secteur privé (Agriculture)	225	225	
WB	1	12 06 21	01	81221000	001.125	Frais généraux de fonctionnement payé au secteur public (Agriculture)	10	10	
WB	1	12 07 50	01	81250000	001.126	Impôts payés à des sous-secteurs des administrations publiques	480	480	
TE	1	12 08 50	01	81250000	001.119	Impôts payés à des sous-secteurs des administrations publiques	485	485	
TE	1	12 09 22	01	81222000	001.118	Locations de bâtiments auprès du secteur des administrations publiques	50	50	
WB	1	12 10 22	01	81222000	001.152	(Nouveau) Locations de bâtiments auprès du secteur des administrations publiques	0	0	
TE	1	21 01 40	01	82140000	001.120	Intérêts de la dette commerciale	20	20	
TE	1	21 02 60	01	82160000	001.139	Autres charges d'intérêts	0	0	
WB	1	21 03 40	01	82140000	001.153	(Nouveau) Intérêts de la dette commerciale – SPW ARNE Eco	0	0	
TE	1	24 01 10	01	82410000	001.121	Locations de terres à d'autres secteurs que les administrations publiques	10	10	
TE	1	24 02 20	01	82420000	001.143	Locations de terres - secteur public	0	0	
TE	1	32 01 00	01	83200000	001.140	Transferts de revenus autres que des subventions d'exploitation aux entreprises	0	0	
WB	1	32 02 00	01	83200000	001.151	Indemnités diverses versées aux entreprises – Exécution de jugements, arrêts condamnant la Région en matière d'agriculture, chasse et pêche	0	0	
WB	1	34 01 41	01	83441000	001.154	(Nouveau) Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements, arrêts condamnant la Région en matière d'agriculture (ménages)	0	0	
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>	3.558	3.760	
						<i>Titre II - Dépenses de capital</i>			
TE	1	74 02 22	01	87422000	001.058	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Nature, Ruralité et environnement	480	487	
WB	1	74 03 22	01	87422000	001.065	Dépenses informatiques d'investissement dans le cadre de projets informatiques spécifiques (Agriculture et ruralité)	200	200	
WB	1	74 05 22	01	87422000	001.069	Frais d'investissement relatifs à la mise en œuvre et au maintien de niveaux de services informatiques pour l'Organisme payeur de Wallonie	859	859	
						<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1.539	1.546	
						Totaux pour le programme 15.001.	5.097	5.306	
						<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
						Programme 15.056 (ex 15.02)			
						Transversal et Coordination des politiques agricole et environnementale			
						<i>Titre I - Dépenses courantes</i>			
WB	1	12 01 11	02	81211000	056.001	Etudes et frais de fonctionnement spécifique au DPEAI - (agriculture)	413	366	
TE	1	12 02 11	02	81211000	056.002	(Modifié) Frais généraux de fonctionnement payés à des services autres que public – DPEAI	31	31	
TE	1	12 03 11	02	81211000	056.101	Frais généraux de fonctionnement dans le cadre de la Présidence belge – Environnement Nature Ruralité BEA	0	0	
TE	1	12 04 11	02	81211000	056.004	Cofinancement PDR - Assistance technique	0	0	
TE	1	12 05 21	02	81221000	056.102	Frais généraux de fonctionnement payés aux administrations publiques dans le cadre de la Présidence belge – Environnement Nature Ruralité BEA	0	0	
TE	1	12 06 11	02	81211000	056.006	Frais de fonctionnement, d'études, communication, démarches qualité simplification administrative – DFA	1.015	1.315	
WB	1	12 07 12	02	81212000	056.095	Locations de bâtiments - Secteur privé	18	18	
WB	1	12 08 21	02	81221000	056.103	Frais généraux de fonctionnement - secteur public	0	0	
WB	1	12 09 11	02	81211000	056.008	Etudes et contrats de services pluriannuels - Cofinancement Européen FEAMP	3	67	
WB	1	12 12 11	02	81211000	056.009	Etudes, frais de fonctionnement, frais de communication - DFA (Agriculture)	410	410	
TE	1	12 15 11	02	81211000	056.011	Conventions d'études et contrats de service - cofinancement européen (environnement, nature et ruralité)	0	0	
TE	1	12 16 11	02	81211000	056.012	Frais d'entretien et de maintenance des bâtiments spécifiques – DFA (Nature, Ruralité et Environnement)	100	150	
TE	1	14 01 10	02	81410000	056.094	Entretiens et rénovations en matière d'aménagement de terrains	10	10	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
TE	1	31 01 32	02	83132000	056.075	Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques en matière de fonctionnement – cofinancement européen 2014-2020 et 2021-2027 (Environnement)	0	0	
WB	1	31 02 32	02	83132000	056.082	Subventions et indemnités spécifiques à des producteurs pour l'organisation de foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	885	753	
TE	1	31 03 32	02	83132000	056.084	Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement, de la nature et de la ruralité	25	25	
WB	1	31 04 32	02	83132000	056.097	Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques dans le cadre de l'innovation en agriculture - PAC 2023-2027	132	66	
TE	1	31 05 32	02	83132000	056.099	Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques dans le cadre de l'innovation en sylviculture et Bien-être animal - PAC 2023-2027	0	0	
TE	1	31 06 32	02	83132000	056.104	(Nouveau) Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques dans le cadre de la mesure LEADER 2023-2027	80	36	
WB	1	33 01 00	02	83300000	056.018	Subventions à des organismes privés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0	
TE	3	33 02 00	02	83300000	056.019	Subventions au secteur autre que public (ASBL) en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement, de la nature et de la ruralité	8.449	8.737	
TE	1	33 05 00	02	83300000	056.022	Subventions au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen 2014-2020	0	0	
WB	1	33 06 00	02	83300000	056.023	Subvention au secteur autre que public en matière de fonctionnement - cofinancement européen - agriculture	0	0	
TE	1	33 08 00	02	83300000	056.025	Subventions aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020 (Environnement)	0	14	
TE	1	33 09 00	02	83300000	056.026	Cofinancement PDR - MESURE Leader	3.067	2.394	
WB	1	33 10 00	02	83300000	056.081	Subventions et indemnités spécifiques aux secteurs autres que public pour l'organisation de foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	130	130	
WB	1	33 11 00	02	83300000	056.080	Subventions au ASBL dans le cadre des relations internationales	0	0	
TE	1	34 02 41	02	83441000	056.028	Indemnités diverses découlant de l'engagement de la responsabilité de la Région - Exécution de jugements arrêts condamnant la Région en matière d'environnement, nature et ruralité	15	15	
TE	1	35 02 40	02	83540000	056.030	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Environnement)	117	112	
WB	1	35 03 40	02	83540000	056.031	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Agriculture)	7	7	
TE	1	35 05 40	02	83540000	056.033	Contributions et cotisations liées aux traités internationaux (Nature et ruralité)	173	173	
TE	1	41 01 60	02	84160000	056.105	(Nouveau) Subventions au Contrats de rivières dans le cadre de la mesure LEADER 2023-2027	161	73	
TE	1	41 03 40	02	84140000	056.037	Subventions aux UAP en matière de fonctionnement – Cofinancement européen 2014-2020 et 2021-2027	0	0	
TE	1	41 07 40	02	84140000	056.040	Subventions octroyées à l'intervention de la Cellule permanente Environnement-Santé – UAP	1.000	1.000	
WB	1	43 01 22	02	84322000	056.041	Subventions à des organismes publics dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	160	80	
WB	1	43 02 22	02	84322000	056.083	Subventions et indemnités spécifiques aux communes pour l'organisation de foires et d'événements destinés à faire connaître l'agriculture wallonne et ses produits	15	15	
TE	1	43 03 22	02	84322000	056.043	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés (communes) en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement, de la nature et de la ruralité	0	0	
TE	1	43 04 40	02	84340000	056.106	(Nouveau) Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux dans le cadre de la mesure LEADER 2023-2027	1.240	575	
TE	1	43 05 40	02	84340000	056.077	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement et de la nature	362	364	
TE	1	43 06 53	02	84353000	056.107	(Nouveau) Subventions au Parc Naturel Viroin Ermeton dans le cadre de la mesure LEADER 2023-2027	262	122	
WB	1	45 01 24	02	84524000	056.045	Subventions au secteur public en matière de fonctionnement - cofinancement européen - agriculture	0	0	
WB	1	45 02 24	02	84524000	056.098	Subventions à la Communauté française dans le cadre de la Promotion à l'innovation en agriculture - PAC 2023-2027	528	264	
TE	1	45 03 24	02	84524000	056.047	Subventions à la communauté française dans le cadre des relations internationales gérées en collaboration avec WBI	0	0	
TE	1	45 04 24	02	84524000	056.100	Subventions à la communauté française dans le cadre de la promotion à l'innovation en sylviculture et en Bien-être animal - PAC 2023-2027	0	0	
TE	1	45 05 24	02	84524000	056.049	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés (Communauté française) en matière de sensibilisation et de protection de l'environnement, de la nature et de la ruralité	155	121	
WB		45 06 24	02	84524000	056.109	Subventions aux Universités dans le cadre du Programme Européens de la Pêche (FEAMPA 2021-2027)	0	0	
TE	1	45 07 24	02	84524000	056.079	Subventions à la Communauté française en matière de fonctionnement - Cofinancement européen - Environnement, ruralité, nature	0	0	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							18.963	17.443	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
WB	1	51 01 12	02	85112000	056.085	(Modifié) Subvention en investissement aux entreprises dans le cadre du FEAMP 2014-2020 et du FEAMPA 2021-2027	67	9	
WB	1	52 01 10	02	85210000	056.050	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen - agriculture	0	0	
WB	1	52 04 20	02	85220000	056.052	Subventions au secteur autre que public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0	
TE	1	52 06 10	02	85210000	056.053	Subventions en investissement aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020 (Environnement)	0	0	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
	<i>i = programme d'investissement</i>				<i>/ nl = crédits de liquidation</i>		<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>			
TE	1	52 07 20	02	85220000	056.054	Cofinancement PDR - MESURE Leader	0	0		
TE	1	61 02 41	02	86141000	056.056	Subvention au secteur autre que public en matière d'investissement - cofinancement européen 2014-2020 (environnement)	0	0		
WB	1	63 01 21	02	86321000	056.057	Subventions au secteur public en matière d'investissements effectués dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0		
TE	1	63 02 21	02	86321000	056.058	Subventions au secteur public en matière d'investissement - Cofinancement européen 2014-2020	0	0		
TE	1	63 03 53	02	86353000	056.059	Subventions aux intercommunales en matière d'investissement (Environnement) - Cofinancement européen 2014-2020	0	0		
TE	1	63 04 21	02	86321000	056.060	Subvention au secteur public (communes) pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	245	245		
WB	1	63 05 21	02	86321000	056.061	Subventions au secteur public en matière d'investissement - cofinancement européen - agriculture	0	0		
TE	1	63 06 59	02	86359000	056.108	(Nouveau) Subvention en matière d'investissement aux autres administrations locales (Environnement) -cofinancement 2021-2027	0	0		
TE	1	65 01 24	02	86524000	056.062	Subvention aux organismes dépendant de la Communauté française pour dépenses d'investissements en vue de la protection de la nature et de la ruralité	338	338		
TE	1	72 01 00	02	87200000	056.064	Aménagement ou construction de Centres régionaux d'Initiation à l'Environnement (CRIE) et des autres bâtiments spécifiques à l'environnement et à la nature dont les maisons forestières	740	820		
WB	1	73 01 20	02	87320000	056.067	Etudes et Travaux réalisés dans le cadre du PO FEAMP (fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche)	0	0		
WB	1	74 05 22	02	87422000	056.072	Achats de biens meubles durables - cofinancement européen (agriculture)	0	0		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
TE	1	74	08	22	02	87422000	056.076	Dépenses informatiques d'investissement dans le cadre de projets spécifiques de la cellule interrégionale de l'environnement (CELINE)	20	20
								<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1.410	1.432
								Totaux pour le programme 15.056.	20.373	18.875
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Programme 15.057 (ex 15.03)		
								Développement et Etude du milieu		
								<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
TE	1	12	01	21	03	81221000	057.061	Études, dépenses de fonctionnement spécifiques au DEMNA -payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques	0	0
WB	1	12	03	11	03	81211000	057.001	Etudes et frais de fonctionnement spécifique au DEMNA	259	259
WB	1	12	05	11	03	81211000	057.003	Contrats de services pluriannuels ou conventions passés avec des tiers pour le contrôle et la certification des produits animaux et végétaux	350	350
TE	1	12	07	11	03	81211000	057.004	(Modifié) Etudes, dépenses de fonctionnement spécifiques au DEMNA - secteur privé	1.628	1.688
TE	1	12	26	21	03	81221000	057.006	(Modifié) Etudes, dépenses de fonctionnement spécifiques au DEMNA – payés à l'intérieur du secteur des administrations publiques	1.350	830
WB	1	31	03	32	03	83132000	057.007	Autres subventions d'exploitation à des producteurs en matière de vulgarisation, d'encadrement et de promotion de l'agriculture	97	163
WB	1	32	01	00	03	83200000	057.057	Transferts de revenus aux entreprises en matière agricole et agro-alimentaire	14	14
TE	1	33	01	00	03	83300000	057.008	Subventions octroyées par le DEMNA aux ASBL	575	375
TE	1	33	04	00	03	83300000	057.009	Subventions en matière de valorisation des ressources du sous-sol	42	42
WB	1	33	08	00	03	83300000	057.012	Subvention à des associations pour l'organisation de formations agricoles - Cofinancement PDR 2014-2020	0	0
TE	1	33	10	00	03	83300000	057.014	Subventions à l'asbl "Pierres et marbres de Wallonie" en matière de promotion des roches ornementales	268	268
WB	1	33	12	00	03	83300000	057.016	Subventions, indemnités spécifiques et primes à des associations s'occupant de la précarité en agriculture ; pour l'organisation de formations agricoles et apicoles ; dans le cadre de l'amélioration de la qualité des animaux et produits animaux ; à la Fédération des services de remplacement de Wallonie asbl, à l'association Valbiom pour l'exécution du programme BioMaSER à l'asbl Requasud dans le cadre de la convention-cadre Requasud	7.561	6.613
WB	1	33	23	00	03	83300000	057.021	Subventions aux organismes chargés de missions de vulgarisation, d'encadrement et de promotion de l'agriculture	14.116	13.411
WB	1	33	24	00	03	83300000	057.022	Subvention à l'ASBL Comité du lait – Mesures d'accompagnement – Prélèvement kilométrique	1.050	1.022
TE	1	41	01	40	03	84140000	057.045	Subvention exceptionnelle accordée à l'ISSEP dans le cadre d'un litige	0	0
WB	1	41	02	40	03	84140000	057.023	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W)	26.911	26.911
WB	1	41	03	40	03	84140000	057.048	Projet ICOS - UAP	0	0
WB	3	41	04	40	03	84140000	057.025	Subvention à l'Agence Wallonne pour la Promotion d'une Agriculture de Qualité (APAQ-W)	6.445	6.445
TE	3	41	06	40	03	84140000	057.026	Missions attribuées à l'ISSEP	23.203	23.289
WB	1	41	07	40	03	84140000	057.027	Subvention aux OAP en faveur de recherches scientifiques et techniques et en matière agricole et agro-alimentaire	715	1.994
TE	1	41	10	40	03	84140000	057.060	Subvention au centre wallon de recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W)	783	783
WB	1	43	01	12	03	84312000	057.053	Subventions aux provinces et écoles provinciales en faveur de recherches scientifiques et techniques en matière agricole et agro-alimentaire	0	0
WB	1	43	02	40	03	84340000	057.043	Subventions aux parcs naturels	0	0
WB	1	43	04	12	03	84312000	057.058	Subventions aux Hautes Ecoles provinciales en matière d'Étude du Milieu naturel et agricole	0	0
WB	1	45	01	24	03	84524000	057.054	Subventions aux universités en faveur de recherches scientifiques et techniques en matière agricole et agro-alimentaire	912	300
WB	1	45	03	24	03	84524000	057.046	Projet ICOS - Universités	0	0
WB	1	45	05	24	03	84524000	057.033	Subventions aux universités en faveur de recherches scientifiques et techniques et en matière agricole et agro alimentaire	1.151	2.767
TE	1	45	24	24	03	84524000	057.034	Subventions octroyées par le DEMNA aux universités	590	590
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	88.020	88.114
								<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
WB	1	51	01	12	03	85112000	057.035	Subventions et indemnités spécifiques	45	153
WB	1	52	04	10	03	85210000	057.036	Subvention à l'ASBL Association des betteraviers wallons – Mesure d'accompagnement – Prélèvement kilométrique	0	0
TE	1	61	01	41	03	86141000	057.047	Subvention attribuée à l'ISSEP : Mise en conformité des bâtiments	0	0
TE	1	61	03	41	03	86141000	057.038	Missions attribuées à l'ISSEP : acquisitions de matériel	1.558	1.558
WB	1	61	04	41	03	86141000	057.039	Subvention au Centre wallon de Recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W) pour dépenses d'investissement y compris études	1.512	1.512
								<i>Totaux pour le Titre II.</i>	3.115	3.223
								Totaux pour le programme 15.057.	91.135	91.337
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLE S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
							Programme 15.058 (ex 15.04)		
							Aides à l'Agriculture		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	<i>1</i>	12 03 11		04	81211000	058.001	Frais de fonctionnement spécifique à l'OP et au système Intégré de Gestion et de Contrôle	811	811
WB	<i>1</i>	31 02 32		04	83132000	058.006	Aide régionale aux éleveurs pour la transformation ou la commercialisation de produits issus de leur exploitation et aux producteurs laitiers pour la transformation et la commercialisation de produits laitiers	400	400
WB	<i>1</i>	31 23 32		04	83132000	058.016	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements	1.500	400
WB	<i>1</i>	41 01 40		04	84140000	058.024	Dotation au Fonds wallon des calamités naturelles - Division "Fonds wallon des calamités agricoles"	9.300	9.300
WB	<i>1</i>	41 02 30		04	84130000	058.047	Dotation missions courantes à l'Organisme Payeur	29.800	29.800
WB	<i>1</i>	41 03 30		04	84130000	058.051	Dotation de fonctionnement OP - Agriculture	12.868	12.868
WB	<i>1</i>	41 04 30		04	84130000	058.029	Dépenses relatives aux corrections financières payées par l'OP	1.500	1.500
TE	<i>1</i>	41 05 30		04	84130000	058.048	Dotation missions courantes - environnement à l'Organisme Payeur	3.656	3.656
WB	<i>1</i>	43 05 22		04	84322000	058.026	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Communes)	0	0
WB	<i>1</i>	43 06 12		04	84312000	058.027	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Provinces)	0	0
WB	<i>1</i>	43 07 59		04	84359000	058.028	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Régies communales autonomes)	0	0
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	59.835	58.735
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
WB	<i>1</i>	51 06 12		04	85112000	058.033	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements	0	944
WB	<i>1</i>	51 07 12		04	85112000	058.034	Aide régionale aux agriculteurs pour la transformation ou la commercialisation de produits issus de leur exploitation	0	0
WB	<i>1</i>	61 01 31		04	86131000	058.049	Dotation en investissement à l'Organisme Payeur	107	107
WB	<i>1</i>	61 02 32		04	86132000	058.052	Dotation à l'OP - Missions capital (agriculture)	32.159	32.159
WB	<i>1</i>	63 02 22		04	86322000	058.035	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics	300	300
WB	<i>1</i>	63 03 42		04	86342000	058.036	Subventions aux halls relais agricoles	0	0
WB	<i>1</i>	63 04 21		04	86321000	058.037	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux de construction, agrandissement ou transformation d'abattoirs publics - Mesure d'accompagnement - Prélèvement kilométrique	0	0
WB	<i>1</i>	63 05 21		04	86321000	058.038	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissements (Communes)	0	0
WB	<i>1</i>	63 06 11		04	86311000	058.039	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissement (Provinces)	0	0
WB	<i>1</i>	63 07 59		04	86359000	058.040	Subventions aux halls relais agricoles dans le cadre du Plan wallon d'Investissement (Régies communales autonomes)	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	32.566	33.510
							Totaux pour le programme 15.058.	92.401	92.245
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 15.059 (ex 15.05)		
							Bien-être animal		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
TE	<i>1</i>	12 01 11		05	81211000	059.001	Études et dépenses de fonctionnement spécifiques relatifs aux activités de contrôles du bien-être animal	504	603
TE	<i>1</i>	33 03 00		05	83300000	059.002	Subventions aux ASBL en matière de protection et de bien-être des animaux	412	365
TE	<i>1</i>	41 01 40		05	84140000	059.009	Transfert de revenus aux UAP dans le cadre du bien-être animal	0	0
TE	<i>1</i>	43 05 22		05	84322000	059.004	Subventions au secteur public en matière de protection et de bien-être des animaux	633	538
TE	<i>1</i>	45 01 40		05	84540000	059.008	Transferts de revenus au pouvoir fédéral dans le cadre du bien-être animal	83	93
TE	<i>1</i>	45 04 24		05	84524000	059.005	Subventions aux établissements d'enseignement pour les actions en faveur du bien-être animal	228	228
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	1.860	1.827
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
TE	<i>1</i>	52 01 10		05	85210000	059.006	Subventions au secteur autre que public en matière de protection et de bien-être des animaux	115	445
TE	<i>1</i>	63 01 54		05	86354000	059.011	Subventions en capital aux zones de secours	0	75
TE	<i>1</i>	65 01 24		05	86524000	059.010	Subventions en capital à la communauté française et aux universités	0	0
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	115	520
							Totaux pour le programme 15.059.	1.975	2.347
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
							Programme 15.060 (ex 15.11)		
							Nature, Forêt, Chasse-pêche		
							<i>Titre I - Dépenses courantes</i>		
TE	1	01 01 00	11	80100001	060.001	Actions en faveur de la biodiversité (dont haies et aires protégées)		0	0
TE	1	01 07 00	11	80100001	060.002	Dépenses de toute nature dans le cadre de la gestion de la peste porcine africaine		1.508	842
TE	1	12 01 11	11	81211000	060.003	Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques dans le cadre du Life intégré		88	95
TE	1	12 02 11	11	81211000	060.004	Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques au DNF		2.772	3.510
WB	1	12 04 11	11	81211000	060.006	Etudes et frais de fonctionnement en matière de chasse et de pêche et autres frais divers		286	286
TE	1	12 05 11	11	81211000	060.007	Dépenses de fonctionnement spécifique à la gestion des forêts domaniales, des réserves naturelles domaniales, des piscicultures et frayères, du comptoir wallon des matériels forestiers de reproduction		1.764	1.214
TE	1	12 07 11	11	81211000	060.009	Frais de fonctionnement des sites Natura 2000, réserves naturelles, forêts domaniales et espaces verts publics domaniaux		735	442
TE	1	12 10 11	11	81211000	060.012	Frais de fonctionnement du Comptoir forestier		225	225
TE	1	12 11 11	11	81211000	060.013	Dépenses de fonctionnement dans le cadre de la gestion de la peste porcine africaine		26	26
TE	1	12 16 21	11	81221000	060.068	Frais généraux de fonctionnement vers le secteur public		100	125
WB	1	12 17 21	11	81221000	060.072	Frais de fonctionnement payés au secteur public		61	61
TE	1	14 01 10	11	81410000	060.073	Entretiens et réparations en matière d'aménagement de terrains (services ext)		1.926	1.951
TE	1	14 02 10	11	81410000	060.084	Entretiens et réparations en matière d'aménagement de terrains (pour les services centraux)		360	430
TE	1	14 04 20	11	81420000	060.096	Entretiens et réparations en matière d'aménagement de terrains – secteur public		0	0
TE	1	31 01 22	11	83122000	060.069	Autres subventions aux entreprises publiques en matière de nature et forêt		0	0
TE	1	31 02 32	11	83132000	060.100	Subventions à des producteurs autres que les entreprises publiques		388	388
TE	1	31 03 32	11	83132000	060.019	Subventions diverses aux secteurs autres que public dans le cadre de la gestion de la peste porcine africaine		0	0
TE	1	33 01 00	11	83300000	060.020	Subvention aux ASBL en matière de ressources forestières, de conservation de la nature et espaces verts		2.408	2.343
WB	1	33 02 00	11	83300000	060.021	Subvention au secteur autre que public en matière de chasse, de pêche et de pisciculture		235	235
TE	1	33 04 00	11	83300000	060.022	Subventions aux Centres de Revalidation des Espèces Animales Vivant à l'Etat Sauvage		400	400
TE	1	33 05 00	11	83300000	060.023	(Modifié) Subvention aux ASBL pour la recherche et la vulgarisation en matière de gestion durable		218	218
TE	1	33 06 00	11	83300000	060.024	Contribution de la Région wallonne à la fondation Forêt de Soignes		0	5
TE	1	33 07 00	11	83300000	060.025	Subvention aux ASBL au secteur privé pour activités de formation		400	400
TE	1	33 08 00	11	83300000	060.026	Subvention en matière de dynamisation de la gestion forestière		0	15
TE	1	33 10 00	11	83300000	060.027	Subvention aux ASBL dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000		1.075	1.075
TE	1	33 11 00	11	83300000	060.028	Subvention aux ASBL dans le cadre de projets LIFE		549	549
TE	1	34 01 41	11	83441000	060.030	Indemnisation de dégâts des espèces protégées		150	150
TE	1	34 02 42	11	83442000	060.076	Subventions en nature aux particuliers en matière de ressources forestières, de conservation de la nature		0	0
WB	1	34 03 41	11	83441000	060.092	Transfert de revenus en espèces pour des autres prestations (indemnisations, loyers, etc.) aux ménages en tant que consommateurs		13	13
TE	1	34 04 41	11	83441000	060.031	Subventions et indemnités aux particuliers dans le cadre d'entretien de haies, d'arbres d'alignement et de vergers		30	30
TE	1	41 01 40	11	84140000	060.032	Subventions pour l'Office Economique wallon du Bois		15	55
TE	1	43 01 22	11	84322000	060.033	Subventions au secteur public en matière de ressources forestières, de conservation de la nature et espaces verts		2.630	2.897
WB	1	43 03 40	11	84340000	060.088	Subventions aux asbl liées aux pouvoirs locaux		0	0
TE	1	43 04 22	11	84322000	060.034	Subventions et indemnités (y compris les compensations) aux pouvoirs publics subordonnés dans le cadre de la gestion des sites Natura 2000		1.309	1.309
TE	1	43 06 40	11	84340000	060.036	Subventions de fonctionnement des commissions de gestion des parcs naturels		4.084	4.082
WB	1	43 07 12	11	84312000	060.093	Transfert de revenus (subventions, indemnisations, etc.) aux provinces – contributions spécifiques		8	8
TE	1	43 08 12	11	84312000	060.038	Subventions en matière de dynamisation de la gestion forestière (provinces)		0	175
TE	1	43 09 40	11	84340000	060.089	Subventions aux asbl des pouvoirs locaux en matière de ressources forestières, de conservation de la nature et espaces verts		0	0
WB	1	43 10 22	11	84322000	060.094	Transfert de revenus (subventions, indemnisations, etc.) aux communes – contributions spécifiques		204	204
WB	1	43 11 53	11	84353000	060.095	Transfert de revenus (subventions, indemnisations, etc.) aux intercommunales du secteur S1313		2	2
TE	1	43 12 53	11	84353000	060.102	Subventions de fonctionnement aux intercommunales du secteur S13.13		0	16
WB	1	45 01 24	11	84524000	060.074	Subventions au secteur public en matière de chasse, de pêche et de pisciculture		150	150
TE	1	45 02 40	11	84540000	060.041	Contribution au fonctionnement du Secrétariat national des espèces exotiques invasives		88	88
TE	1	45 03 24	11	84524000	060.042	Subventions octroyées aux universités en matière de ressources forestières, conservation de la nature, ainsi qu'en matière de pisciculture		0	31
TE	1	45 04 24	11	84524000	060.043	(Modifié) Subventions au secteur public en faveur de la recherche et de la vulgarisation en matière de gestion durable (universités)		1.956	1.706
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>		26.163	25.751
						<i>Titre II - Dépenses de capital</i>			

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
TE	1	51 01 11	11	85111000	060.109	Subvention aux entreprises en faveur de l'exécution de travaux et d'aménagements forestiers, de protection de la nature et d'espaces verts publics (plantation, haies...)	0	0	
TE	1	51 02 12	11	85112000	060.078	Subventions en investissement aux entreprises privées en matière de ressources forestières, de conservation de la nature	246	191	
TE	1	51 03 11	11	85111000	060.110	(Nouveau) Subventions en investissement aux entreprises publiques en matière de ressources forestières, de nature (plantation haies, ...)	81	81	
TE	1	52 01 10	11	85210000	060.104	(Modifié) Subvention d'investissement aux ASBL au service des ménages (nature et forêt)	200	200	
TE	1	52 02 10	11	85210000	060.047	Subventions au secteur autre que public en vue de l'acquisition ou de l'aménagement des réserves naturelles, des forêts et de la pisciculture	500	500	
TE	1	52 03 10	11	85210000	060.048	Subventions au secteur autre que public - Cofinancement européen - Life - en matière de protection de la nature	290	290	
TE	1	52 05 10	11	85210000	060.049	Subventions au secteur autre que public en faveur de l'exécution de travaux de restaurations et de gestions, d'investissements dans les sites Natura 2000, dans les sites candidats au réseau Natura 2000 ainsi que dans la structure écologique principale - Cofinancement européen - PDR	821	621	
TE	1	53 01 10	11	85310000	060.050	Subventions aux particuliers en matière de ressources forestières, de nature (plantation haies, ...)	1.125	1.152	
WB	1	53 03 10	11	85310000	060.075	Subventions aux particuliers en vue du développement de la pêche et de la pisciculture, ainsi qu'en matière de chasse	5	5	
TE		61 01 41	11	86141000	060.111	Subvention en investissement à l'IFAPME dans le cadre de la nature et les espaces verts	0	0	
TE	1	63 01 21	11	86321000	060.051	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés en faveur de l'exécution de travaux et d'aménagements forestiers, de protection de la nature et d'espaces verts publics	1.165	1.665	
TE	1	63 02 53	11	86353000	060.099	Subvention en capital aux intercommunales du secteur S.1313	4	6	
WB	1	63 03 21	11	86321000	060.081	Subvention aux communes en vue du développement de la pêche et de la pisciculture, ainsi qu'en matière de chasse	5	5	
TE	1	63 04 41	11	86341000	060.105	subvention d'investissement aux ASBL des pouvoirs locaux (nature et forêt)	0	2.623	
TE	1	63 05 41	11	86341000	060.053	Subventions aux pouvoirs organisateurs de parc naturel en faveur de l'établissement de la maison du parc et subventions au secteur public pour la mise en œuvre du volet conservation de la nature du plan de gestion des parcs naturels	1.370	1.513	
TE	1	63 06 11	11	86311000	060.108	Subvention aux provinces en faveur de l'exécution de travaux et d'aménagements forestiers, de protection de la nature et d'espaces verts publics (plantation, haies...)	8	8	
TE	i	71 01 12	11	87112000	060.054	Acquisition par la Région de forêts, de réserves naturelles, de frayères et de terrains pour l'aménagement d'espaces verts publics	1.700	1.700	
TE	1	71 02 11	11	87111000	060.101	Achats de terrains et de bâtiments - secteur des administrations publiques	500	1.000	
TE	1	71 05 31	11	87131000	060.106	Achats de bâtiments spécifiques - Secteur des administrations publiques	50	50	
TE	1	71 06 32	11	87132000	060.107	Achats de bâtiments spécifiques - Secteur autre que public	50	50	
TE	1	72 01 00	11	87200000	060.071	Aménagements et travaux dans les bâtiments spécifiques du DNF	220	220	
TE	1	73 01 40	11	87340000	060.057	Travaux d'aménagement dans les forêts domaniales, les réserves naturelles ainsi qu'en matière de pisciculture et de frayères	747	991	
TE	1	73 03 40	11	87340000	060.059	Travaux d'aménagement dans les sites Natura 2000 domaniaux ainsi que dans la structure écologique principale en ce compris les interventions cofinancées dans le cadre du PDR	550	385	
TE	1	73 06 40	11	87340000	060.062	Travaux d'aménagement dans les espaces verts publics domaniaux	75	75	
WB	1	73 07 40	11	87340000	060.082	Travaux d'aménagement dans les piscicultures domaniales et travaux d'aménagement cynégétiques dans les forêts domaniales	50	50	
TE	1	74 09 22	11	87422000	060.079	Frais d'investissement dans le cadre de projets spécifiques en matière de conservation de la nature et de ressources forestières	105	105	
TE	1	85 01 61	11	88561000	060.103	Augmentation de capital dans une unité d'administration publique	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							9.867	13.486	
Totaux pour le programme 15.060.							36.030	39.237	
<i>Dont programme d'investissement</i>							1.700	1.700	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 15.061 (ex 15.12)									
Espace rural et naturel									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
WB	1	12 01 11	12	81211000	061.003	Achats de biens et services non durables, en ce compris études, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions (agriculture)	100	100	
TE	1	12 02 11	12	81211000	061.004	Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques au DDRCB	2.387	2.866	
TE	1	12 03 11	12	81211000	061.058	Etudes liées aux recommandations de la CEI	0	1.400	
TE	1	12 04 21	12	81221000	061.059	Etudes liées aux recommandations de la CEI payées aux administrations publiques	0	0	
TE	1	12 09 11	12	81211000	061.006	Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques à la gestion des espèces exotiques envahissantes	325	325	
TE	1	14 01 10	12	81410000	061.007	Entretien des cours d'eau non navigables et des ouvrages de régularisation du régime des eaux de première catégorie	3.745	5.259	
TE	1	14 02 10	12	81410000	061.057	Entretiens et réparations spécifiques à la DAFOR dans l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - part régionale	810	1.010	
TE	1	31 01 32	12	83132000	061.055	(Modifié) Subventions à des asbl au service des producteurs autres que les entreprises publiques (en matière de développement rural)	96	145	
TE	1	31 02 22	12	83122000	061.056	Subventions d'exploitation aux entreprises publiques	134	180	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
TE	1	33 01 00	12	83300000	061.009	Subvention au secteur autre que public en matière de développement rural et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	844	383	
TE	1	41 03 40	12	84140000	061.016	Subventions aux OAP en matière de développement durable de l'espace rural	130	65	
TE	1	43 01 22	12	84322000	061.017	Subventions au secteur public en matière de développement rural et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	0	192	
TE	1	43 05 22	12	84322000	061.021	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les conseillers en environnement	1.300	1.300	
TE	1	43 06 40	12	84340000	061.047	Subventions à la fondation rurale de Wallonie	3.630	3.630	
TE	1	43 07 40	12	84340000	061.048	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux	0	0	
TE	1	45 01 24	12	84524000	061.022	Subventions au secteur public pour l'étude de l'espace rural	414	414	
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>	13.915	17.269	
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
TE	1	52 02 10	12	85210000	061.028	Subventions au secteur autre que public en matière de développement rural et de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale ou pour des projets pilotes en vue d'améliorer le cadre de vie en milieu rural	0	0	
TE	i 1	63 01 21	12	86321000	061.030	Subventions au secteur public pour travaux et études en matière de cours d'eau en ce compris la plaine alluviale	175	80	
TE	1	63 02 11	12	86311000	061.053	Subvention en capital au secteur public - Provinces	0	0	
TE	1	63 03 21	12	86321000	061.054	Soutien régional aux communes pour la mise en œuvre et le renforcement de projets d'adaptation face aux changements climatiques	0	10.000	
WB	i 1	63 04 21	12	86321000	061.031	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour des travaux d'amélioration de la voirie agricole et l'établissement de dispositifs destinés à la protection contre l'érosion des terres agricoles et à la lutte contre les inondations et coulées boueuses dues au ruissellement	6.715	3.015	
TE	i 1	63 06 21	12	86321000	061.033	Subventions aux pouvoirs et organismes publics en matière de développement rural	14.000	15.400	
TE	3	63 08 21	12	86321000	061.034	Subventions en matière de services de base à la population et d'aides à la création d'ateliers ruraux en matière de développement rural - Cofinancement européen - PDR	0	439	
TE	3	63 09 21	12	86321000	061.035	Subventions aux pouvoirs publics pour des projets pilotes et pour des opérations innovantes ou transcommunales d'amélioration du cadre de vie rural, de gestion du territoire rural ou de développement rural	550	550	
TE	1	71 01 11	12	87111000	061.051	Achats de terrains et de bâtiments en Belgique à l'intérieur du secteur des administrations publiques (CPAS,...)	90	90	
TE	1	71 02 12	12	87112000	061.037	Acquisition de terrains par la Région dans le cadre de la gestion des cours d'eau non navigables et dans le cadre d'un aménagement foncier rural	898	898	
TE	i 1	73 01 20	12	87320000	061.038	Travaux en matière de cours d'eau non navigables et de wateringues, d'amélioration d'habitats aquatiques, y compris la réhabilitation des sites dégradés situés dans le lit majeur des cours d'eau non navigables de première catégorie	688	2.903	
TE	1	74 01 22	12	87422000	061.050	Acquisitions d'autre matériel spécifiques	100	100	
TE	1	85 02 73	12	88573000	061.043	(Modifié) Intervention dans les dépenses techniques relatives à l'application de la législation sur l'aménagement foncier de biens ruraux - avances remboursables	825	825	
						<i>Totaux pour le Titre II.</i>	24.041	34.300	
						Totaux pour le programme 15.061.	37.956	51.569	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	21.578	21.398	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
						Programme 15.062 (ex 15.13)			
						Prévention et Protection : Air, Eau, Sol			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
TE	1	12 01 11	13	81211000	062.001	Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques au DEE	1.349	1.496	
TE	1	12 02 11	13	81211000	062.002	Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques au DPA	100	100	
HE		12 03 21	13	81221000	062.065	(Nouveau) Frais de fonctionnement payés au secteur public dans le cadre de la mission ADR/ADN	373	373	
TE	1	31 01 22	13	83122000	062.029	Subventions aux entreprises publiques en matière de gestion de la hausse des coûts de l'énergie dans le secteur de l'eau	0	0	
TE	1	31 02 32	13	83132000	062.062	Subventions d'exploitation à des producteurs (ASBL au services des producteurs, entités privées)	0	0	
TE	1	33 03 00	13	83300000	062.007	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	1.200	1.412	
TE	1	33 05 00	13	83300000	062.009	Subventions à l'encadrement des méthodes agro-environnementales en application de la convention-cadre	1.910	1.910	
WB	1	33 06 00	13	83300000	062.010	Subvention à l'ASBL Agra-Ost pour ses actions en matière agro-environnementale et la valorisation des matières organiques	300	300	
DI	1	35 02 40	13	83540000	062.012	Intervention dans le fonctionnement des commissions Escaut et Meuse ainsi que dans le Comité de coordination du district hydrographique du Rhin	231	231	
HE		41 01 30	13	84130000	062.013	Dotation à l'AWAC pour participation au financement international des politiques climatiques - Cop21	7.242	7.242	
TE	1	41 02 30	13	84130000	062.014	Dotation de fonctionnement à l'Agence wallonne de l'Air et du Climat en matière d'Air	1.334	1.334	
HE		41 03 30	13	84130000	062.015	Dotation de fonctionnement à l'AWAC - climat	2.357	2.357	
TE	1	41 04 60	13	84160000	062.016	Subventions contrats de rivière	2.220	2.317	
TE	1	41 05 40	13	84140000	062.017	Dotation au Comité de Contrôle de l'Eau	221	221	
TE	1	41 06 40	13	84140000	062.018	Dotation à la SPAQuE	24.590	24.590	
TE	1	41 07 40	13	84140000	062.063	Missions déléguées à la SPAQUE	0	0	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
TE	1	43 01 40	13	84340000	062.064	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux	0	111	
TE	1	45 01 24	13	84524000	062.019	Subventions et indemnités au secteur public en matière de gestion de l'espace rural	250	250	
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>	43.677	44.244	
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
WB		51 01 12	13	85112000	062.066	Subvention à l'ASBL Agra-Ost pour ses investissements	0	0	
TE	1	52 01 10	13	85210000	062.020	Subventions et indemnités spécifiques en matière de gestion de l'espace rural	10	10	
TE	1	63 01 21	13	86321000	062.021	Subventions aux pouvoirs locaux pour la protection de l'environnement	10	10	
TE	1	81 04 41	13	88141000	062.025	Intervention financière dans le capital de la SPGE	0	0	
						<i>Totaux pour le Titre II.</i>	20	20	
						Totaux pour le programme 15.062.	43.697	44.264	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
						Programme 15.063 (ex 15.14)			
						Police et contrôle			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
WB	1	12 01 11	14	81211000	063.001	Etudes, relations publiques, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement de l'UAB, de la Direction des Contrôles	40	40	
TE	1	12 02 11	14	81211000	063.002	Etudes et frais de fonctionnement spécifique au DPC	518	524	
TE	1	33 01 00	14	83300000	063.008	Subventions aux asbl dans le cadre de la stratégie de répression environnementale	0	0	
TE		41 01 60	14	84160000	063.010	Subvention à des contrats de rivières dans le cadre de la politique de sanction environnementale	0	0	
TE	1	43 01 22	14	84322000	063.004	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés pour les agents constatateurs	0	0	
TE	1	43 02 51	14	84351000	063.009	Subventions aux zones de police dans le cadre de la stratégie de répression environnementale	0	0	
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>	558	564	
						Totaux pour le programme 15.063.	558	564	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
						Programme 15.064 (ex 15.15)			
						Politique des déchets-ressources			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
TE	1	12 01 11	15	81211000	064.001	Etudes et dépenses de fonctionnement spécifiques au DSD	1.103	1.403	
TE	1	12 04 11	15	81211000	064.004	Valorisation des déchets ménagers et non ménagers.	9.500	9.500	
TE	1	33 01 00	15	83300000	064.007	Mesures de soutien au secteur autre que public en matière de valorisation des déchets ménagers et non ménagers	558	558	
TE	1	43 01 22	15	84322000	064.010	Mesures de soutien aux pouvoirs locaux en matière de valorisation des déchets ménagers	121	121	
TE	3	45 01 50	15	84550000	064.013	Transferts de revenus à la Commission interrégionale de l'emballage - Frais de fonctionnement du Secrétariat permanent	391	391	
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>	11.673	11.973	
						Totaux pour le programme 15.064.	11.673	11.973	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
						Programme 15.065 (ex 15.50)			
						Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux (décret programme du 18 décembre 2003)			
WB	1	01 01 00	50	80100001	065.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la qualité des produits animaux et végétaux			
						Solde au 1er janvier	2.341	2.819	
						Recettes de l'année en cours	1.027	1.027	
						Disponible pour l'année	3.368	3.846	
						Dépenses à charge du Fonds	1.071	1.071	
						Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	2.297	2.775	
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
WB		12 01 11	50	81211000	065.002	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé			
WB		12 02 21	50	81221000	065.003	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Frais généraux de fonctionnement - secteur public			
WB		24 01 10	50	82410000	065.006	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Locations de terres à d'autres secteurs que le secteur des administrations publiques			
WB		24 02 20	50	82420000	065.007	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Locations de terres auprès du secteur des administrations publiques			

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
WB		41 01 40	50	84140000	065.004	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Transferts de revenus aux UAP			
WB		45 01 24	50	84524000	065.005	Fonds budgétaire pour la qualité des produits animaux et végétaux - Transferts de revenus à la Communauté française			
						Totaux pour le programme 15.065.	1.071	1.071	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	1.071	1.071	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	2.297	2.775	
						Programme 15.068 (ex 15.53)			
						Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie			
WB	I	01 01 00	53	80100001	068.001	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie			
						<i>Solde au 1er janvier</i>	2.154	2.564	
						<i>Recettes de l'année en cours</i>	1.550	1.550	
						<i>Disponible pour l'année</i>	3.704	4.114	
						<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	1.550	1.550	
						<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	2.154	2.564	
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
WB		12 01 21	53	81221000	068.002	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Frais généraux de fonctionnement - secteur public			
WB		12 02 11	53	81211000	068.003	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé			
WB		33 01 00	53	83300000	068.004	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages			
WB		43 01 52	53	84352000	068.005	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Transferts de revenus aux CPAS			
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
WB		52 01 10	53	85210000	068.045	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Subvention au secteur autre que public.			
WB		74 01 22	53	87422000	068.006	Fonds budgétaire en faveur de la gestion piscicole et halieutique en Wallonie - Achats autre matériel (bien d'investissement)			
						Totaux pour le programme 15.068.	1.550	1.550	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	1.550	1.550	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	2.154	2.564	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
							Programme 15.069 (ex 15.54)		
							Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité		
TE	1	01 01 00	54	80100001	069.001	Fonds budgétaire : Fonds budgétaire de protection de la biodiversité			
						Solde au 1er janvier	79	79	
						Recettes de l'année en cours	0	0	
						Disponible pour l'année	79	79	
						Dépenses à charge du Fonds	0	0	
						Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	79	79	
						Totaux pour le programme 15.069.	—	—	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	79	79	
						Programme 15.070 (ex 15.55)			
						Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)			
TE	1	01 01 00	55	80100001	070.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» (article 7 de la loi domaniale du 26 juillet 1952)			
						Solde au 1er janvier	3.962	4.083	
						Recettes de l'année en cours	451	451	
						Disponible pour l'année	4.413	4.534	
						Dépenses à charge du Fonds	451	451	
						Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	3.962	4.083	
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
TE	1	12 01 11	55	81211000	070.002	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé			
TE	1	12 02 21	55	81221000	070.027	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» - frais généraux de fonctionnement Secteur public			
TE	1	14 01 10	55	81410000	070.005	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" - Réparations et entretiens des biens n'augmentant pas la valeur			
TE	1	31 01 32	55	83132000	070.003	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "Gruerie d'Arlon" - Autres subventions d'exploitations - secteur privé			
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
TE	1	72 01 00	55	87200000	070.028	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» - Travaux de construction de bâtiment			
TE	1	73 01 40	55	87340000	070.004	Fonds budgétaire pour la gestion des forêts de l'ancienne "gruerie d'Arlon" - Travaux d'aménagement			
TE	1	74 01 22	55	87422000	070.029	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» - Acquisition de matériel spécifique			
TE	1	74 02 10	55	87410000	070.030	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des forêts de l'ancienne «Gruerie d'Arlon» - Acquisition de matériel roulant spécifique			
						Totaux pour le programme 15.070.	451	451	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	451	451	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	3.962	4.083	
						Programme 15.071 (ex 15.56)			
						Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la domaniale du 1er juillet 1983)			
TE	1	01 01 00	56	80100001	071.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt d'Herbeumont (article 1er, 16, de la loi domaniale du 1er juillet 1983)			
						Solde au 1er janvier	1.664	1.729	
						Recettes de l'année en cours	61	61	
						Disponible pour l'année	1.725	1.790	
						Dépenses à charge du Fonds	61	61	
						Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	1.664	1.729	
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
TE	1	12 01 21	56	81221000	071.002	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Frais généraux de fonctionnement - secteur public			
TE	1	12 02 11	56	81211000	071.006	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé			
TE	1	14 01 10	56	81410000	071.005	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Entretien et réparations en matière d'aménagement de terrains			
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
TE	<i>1</i>	73 01 40		56	87340000	071.004	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Travaux d'aménagement		
TE	<i>1</i>	74 01 22		56	87422000	071.007	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Acquisition de matériel spécifique		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement</i>				<i>/nl = crédits de liquidation</i>		<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>		
TE	1	74 02 10	10	56	87410000	071.008	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt d'Herbeumont - Acquisition de matériel roulant spécifique		
							Totaux pour le programme 15.071.	61	61
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	61	61
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	1.664	1.729
							Programme 15.072 (ex 15.57)		
							Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr		
TE	1	01 01 00	00	57	80100001	072.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr		
							Solde au 1er janvier	678	723
							Recettes de l'année en cours	211	211
							Disponible pour l'année	889	934
							Dépenses à charge du Fonds	211	211
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	678	723
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
TE	1	33 01 00	00	57	83300000	072.002	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr - Transferts de revenus aux ASBL, au service des ménages		
TE	1	52 01 10	10	57	85210000	072.003	Fonds budgétaire pour la gestion de la forêt de Saint-Michel-Freyr - Aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages		
							Totaux pour le programme 15.072.	211	211
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	211	211
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	678	723
							Programme 15.073 (ex 15.58)		
							Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole		
TE	1	01 01 00	00	58	80100001	073.001	Fonds budgétaire : Fonds en matière de politique foncière agricole		
							Solde au 1er janvier	3.479	4.465
							Recettes de l'année en cours	1.943	1.943
							Disponible pour l'année	5.422	6.408
							Dépenses à charge du Fonds	1.943	1.943
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	3.479	4.465
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
TE	1	12 01 11	11	58	81211000	073.002	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé		
TE	1	12 02 50	50	58	81250000	073.006	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Impôts payés		
TE	1	12 03 21	21	58	81221000	073.012	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Frais généraux de fonctionnement - secteur public		
TE	1	14 01 10	10	58	81410000	073.007	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Entretien et gestion des biens immobiliers agricoles gérés par la DAFoR - Secteur privé		
TE	1	14 02 20	20	58	81420000	073.008	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Entretien et gestion des biens immobiliers agricoles gérés par la DAFoR - Secteur public		
TE	1	34 01 41	41	58	83441000	073.003	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Autres prestations aux ménages en espèce en tant que consommateur		
TE	1	43 01 22	22	58	84322000	073.009	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Transferts de revenus aux administrations publiques locales (communes)		
TE	1	43 02 12	12	58	84312000	073.013	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - Provinces		
TE	1	43 03 40	40	58	84340000	073.014	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Transferts de revenus aux administrations publiques locales: ASBL des pouvoirs locaux		
TE	1	43 04 52	52	58	84352000	073.015	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Transferts de revenus aux administrations publiques locales - CPAS		
TE	1	43 05 53	53	58	84353000	073.016	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole-Transferts de revenus aux administrations publiques locales - Intercommunales		
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
TE	1	71 01 12	12	58	87112000	073.005	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Achat de terrain - secteur privé		
TE	1	71 02 11	11	58	87111000	073.010	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Achat de terrain - Secteur public		
TE	1	72 01 00	00	58	87200000	073.018	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Investissement		
TE	1	73 01 40	40	58	87340000	073.011	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Travaux d'aménagement sur les biens immobiliers agricoles gérés par la DAFoR		
TE	1	74 02 22	22	58	87422000	073.017	Fonds budgétaire en matière de politique foncière agricole - Acquisition d'autre matériel spécifique		
							Totaux pour le programme 15.073.	1.943	1.943
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	1.943	1.943	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	3.479	4.465	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
							Programme 15.074 (ex 15.59)		
							Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques		
HE		01 01 00		59	80100001	074.001	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques		
							Solde au 1er janvier	219.810	266.283
							Recettes de l'année en cours	230.000	230.000
							Disponible pour l'année	449.810	496.283
							Dépenses à charge du Fonds	210.384	210.384
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	239.426	285.899
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
HE		31 01 22		59	83122000	074.017	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Autres subventions d'exploitations aux entreprises publiques		
HE		34 01 41		59	83441000	074.015	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transfert de revenus aux ménages - Autres prestations aux ménages en tant que consommateurs		
HE		41 01 30		59	84130000	074.002	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts de revenus aux SACA		
HE		41 04 40		59	84140000	074.020	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts de revenus aux organismes administratifs publics.		
HE		43 01 53		59	84353000	074.021	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts de revenus aux intercommunales de secteur S1313		
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
HE		51 01 12		59	85112000	074.003	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Aides à l'investissement aux entreprises privées		
HE		51 02 11		59	85111000	074.009	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Aides à l'investissement aux entreprises publiques		
HE		52 01 10		59	85210000	074.010	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Aides à l'investissement aux ASBL		
HE		61 01 31		59	86131000	074.011	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Aides à l'investissement aux SACA		
HE		61 02 41		59	86141000	074.012	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Aides à l'investissement aux UAP		
HE		61 03 61		59	86161000	074.013	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Aides à l'investissement aux ASBL des administrations publiques		
HE		61 04 41		59	86141000	074.024	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Aides à l'investissement aux organismes administratifs publics OAP		
HE		63 01 21		59	86321000	074.014	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Aides à l'investissement aux communes		
HE		63 02 53		59	86353000	074.022	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts en capital aux intercommunales de secteur S1313		
HE		63 03 59		59	86359000	074.023	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Transferts en capital aux autres pouvoirs locaux.		
HE		81 01 12		59	88112000	074.004	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Octrois de crédits aux entreprises privées		
HE		81 02 11		59	88111000	074.007	Fonds budgétaire : Fonds wallon Kyoto en matière de qualité de l'air et du changement climatique - Octrois de crédits aux entreprises publiques sauf S1312		
HE		81 03 22		59	88122000	074.008	Fonds budgétaire : Fonds wallon Kyoto en matière la qualité de l'air et du changement climatique - Octrois de crédits aux institutions privées de crédit		
HE		84 01 14		59	88414000	074.005	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - octrois de crédits aux organisations internationales (hors UE)		
HE		85 01 14		59	88514000	074.006	Fonds budgétaire : Fonds wallon "Kyoto" en matière de qualité de l'air et de changements climatiques - Octrois de crédits aux OAP		
							Totaux pour le programme 15.074.		
							<i>Dont programme d'investissement</i>	210.384	210.384
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	210.384	210.384
								239.426	285.899
							Programme 15.075 (ex 15.60)		
							Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement		
TE	i 3	01 01 00		60	80100001	075.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la protection de l'environnement		
							Solde au 1er janvier	305.601	345.780
							Recettes de l'année en cours	77.073	77.073
							Disponible pour l'année	382.674	422.853
							Dépenses à charge du Fonds	61.477	61.477
							Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	321.197	361.376

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
TE	nl	11 01 00	60	81100000	075.018	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Frais de personnel			
				81111000					
				81112000					
				81120000					
				81131000					
				81132000					
				81140000					
TE	l	12 01 11	60	81211000	075.002	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé			
TE	l	12 02 21	60	81221000	075.003	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Frais généraux de fonctionnement - secteur public			
TE	l	14 01 10	60	81410000	075.027	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Travaux de réparations et d'entretien des biens n'augmentant pas la valeur			
TE	l	21 01 40	60	82140000	075.030	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Intérêts de la dette commerciale			
TE	l	31 01 22	60	83122000	075.004	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Autres subventions d'exploitation - entreprises publiques			
TE	l	31 02 32	60	83132000	075.005	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Autres subventions d'exploitation - service privé			
TE	l	31 03 22	60	83122000	075.019	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Mesures covid-19 - Entreprises publiques			
TE	l	32 01 00	60	83200000	075.033	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux entreprises privées			
TE	l	33 01 00	60	83300000	075.006	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages			
TE	l	34 01 41	60	83441000	075.020	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Prestations en espèces aux ménages en tant que consommateurs			
TE	l	35 01 10	60	83510000	075.028	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux institutions de l'EU			
TE	l	41 01 30	60	84130000	075.007	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux SACA			
TE	l	41 02 40	60	84140000	075.008	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux UAP			
TE	l	41 03 60	60	84160000	075.035	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux ASBL des administrations publiques			
TE	l	43 01 12	60	84312000	075.009	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux Provinces-Contributions spécifiques			
TE	l	43 02 22	60	84322000	075.010	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - transferts de revenus aux Communes-contributions spécifiques			
TE	l	43 03 53	60	84353000	075.011	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux Intercommunales S 1313			
TE	l	43 04 52	60	84352000	075.029	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux CPAS			
TE	l	43 05 40	60	84340000	075.036	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus aux ASBL des pouvoirs locaux			
TE	l	45 01 24	60	84524000	075.012	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus à la Communauté française			
TE	l	45 02 40	60	84540000	075.013	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de revenus au Pouvoir fédéral			
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
TE	l	51 01 11	60	85111000	075.031	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - aides à l'investissement aux entreprises publiques			
TE	l	61 01 41	60	86141000	075.014	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Transferts de capital - aides à l'investissement aux UAP			
TE	l	72 02 00	60	87200000	075.025	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Constructions de bâtiments			
TE	l	73 01 40	60	87340000	075.026	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Autres travaux d'aménagement			
TE	l	73 02 20	60	87320000	075.034	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Travaux hydrauliques			
TE	l	74 01 22	60	87422000	075.017	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Achats d'autre matériel			
TE	l	81 01 11	60	88111000	075.021	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux entreprises publiques			
TE	l	81 02 12	60	88112000	075.022	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux entreprises privées			
TE	l	82 01 00	60	88200000	075.023	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux ASBL au service des ménages			
TE	l	83 01 00	60	88300000	075.024	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Octroi de crédits aux ménages			
TE	l	85 01 73	60	88573000	075.032	Fonds budgétaire pour la protection de l'environnement - Avances aux pouvoirs locaux			
						Totaux pour le programme 15.075.	61.477	61.477	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	61.477	61.477	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	61.477	61.477	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	321.197	361.376	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
							Programme 15.077 (ex 15.62)		
							Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets		
TE	3	01 01 00	62	80100001	077.001	Fonds budgétaire : Fonds pour la gestion des déchets			
						Solde au 1er janvier	142.425	155.302	
						Recettes de l'année en cours	39.195	39.195	
						Disponible pour l'année	181.620	194.497	
						Dépenses à charge du Fonds	28.771	28.771	
						Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	152.849	165.726	
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
TE	1	12 01 11	62	81211000	077.002	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé			
TE	1	12 03 21	62	81221000	077.004	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Frais généraux de fonctionnement - secteur public			
TE	1	21 01 60	62	82160000	077.025	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Frais généraux de fonctionnement - Autres charges d'intérêts			
TE	1	21 02 40	62	82140000	077.026	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Intérêt de la dette commerciale			
TE	1	31 01 32	62	83132000	077.005	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Autres subventions d'exploitation - Secteur privé			
TE	1	32 01 00	62	83200000	077.024	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation aux entreprises et institutions financières			
TE	1	33 01 00	62	83300000	077.007	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages			
TE	1	34 01 31	62	83431000	077.027	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transfert de revenus aux ménages			
TE	1	35 01 10	62	83510000	077.035	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux institutions de l'EU			
TE	1	41 01 40	62	84140000	077.008	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux UAP			
TE	1	43 01 11	62	84311000	077.010	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Provinces - contributions générales			
TE	1	43 02 21	62	84321000	077.011	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Communes - contributions générales			
TE	1	43 03 22	62	84322000	077.012	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Communes - contributions spécifiques			
TE	1	43 04 23	62	84323000	077.013	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Communes - contributions aux charges d'intérêt			
TE	1	43 05 52	62	84352000	077.014	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux CPAS			
TE	1	43 06 53	62	84353000	077.015	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux Intercommunales S 1313			
TE	1	43 08 53	62	84353000	077.021	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus aux intercommunales - Mesures COVID-19			
TE	1	45 01 24	62	84524000	077.017	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus à la Communauté française			
TE	1	45 02 40	62	84540000	077.023	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus au pouvoir fédéral			
TE	1	45 03 50	62	84550000	077.034	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Transferts de revenus à des unités interrégionales			
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
TE	1	51 01 11	62	85111000	077.018	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Aides à l'investissement aux entreprises publiques			
TE	1	52 01 10	62	85210000	077.029	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - aides à l'investissement aux ASBL au service des ménages			
TE	1	53 01 10	62	85310000	077.030	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - aides à l'investissement aux particuliers			
TE	1	61 01 41	62	86141000	077.028	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Aides à l'investissement à l'ISSEP			
TE	1	63 01 21	62	86321000	077.031	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - aides à l'investissement aux communes			
TE	1	63 02 53	62	86353000	077.020	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - Intercommunales du secteur S.1313			
TE	1	63 03 52	62	86352000	077.032	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - aides à l'investissement aux CPAS			
TE	1	74 01 22	62	87422000	077.033	Fonds budgétaire pour la gestion des déchets - acquisitions d'autres biens d'investissement			
						Totaux pour le programme 15.077.	28.771	28.771	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	28.771	28.771	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	152.849	165.726	
						Totaux pour la division organique 15.	646.814	663.636	
						<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	84.755	84.575	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	305.919	305.919	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	727.785	829.419	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
							Division organique 16.		
							Aménagement du territoire, logement, patrimoine et énergie		
							Programme 16.001 (ex 16.01)		
							Fonctionnel		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
HE		12 02 11	01	81211000	001.045	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Département de l'Energie		0	0
WB	I	12 04 11	01	81211000	001.062	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Aménagement du Territoire		33	63
CC		12 11 11	01	81211000	001.041	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) - Département du Logement		381	381
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>		414	444
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
WB	I	74 02 22	01	87422000	001.074	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques		61	351
CC		74 04 22	01	87422000	001.077	Informatique spécifique logement		350	664
						<i>Totaux pour le Titre II.</i>		411	1.015
						Totaux pour le programme 16.001.		825	1.459
						<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>		—	—
						<i>Dont programme d'investissement</i>		—	—
						<i>Dont fonds budgétaires</i>		—	—
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>		—	—
						Programme 16.078 (ex 16.02)			
						Aménagement du territoire et urbanisme			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
WB	I	12 01 11	02	81211000	078.038	(Modifié) Dépenses en lien avec la mise en œuvre de la stratégie du développement territorial et la mise à jour du CoDT		940	990
WB	I	12 02 11	02	81211000	078.003	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de formation, frais de fonctionnement et frais de réunions		345	395
WB	I	12 04 11	02	81211000	078.005	Opérationnalisation, suivi et évaluation du schéma de développement du territoire, révision des plans de secteur (études préalables, connexes ou complémentaires, réalisations, actions de sensibilisation et information)		1.730	1.730
WB	I	12 06 11	02	81211000	078.006	(Modifié) Etudes dans le cadre de la coopération européenne et des programmes opérationnels européens nouvelle programmation- ESPON 2030		0	0
WB	I	12 10 11	02	81211000	078.007	Honoraires d'avocats et d'experts juridiques		1.032	1.032
CC		12 14 11	02	81211000	078.009	Etudes et publications relatives au plan HP		0	0
WB	I	12 15 11	02	81211000	078.010	Dépenses de fonctionnement transversales - part du département aménagement		250	250
WB	I	12 16 11	02	81211000	078.011	Dépenses en lien avec la stratégie numérique (dématérialisation des permis d'urbanisme)		910	972
WB	I	21 01 40	02	82140000	078.046	(Nouveau) Intérêts de la dette commerciale		10	10
WB	I	21 02 60	02	82160000	078.047	(Nouveau) Intérêts judiciaires		10	10
WB		32 01 00	02	83200000	078.048	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités à une société - cantonnement		0	0
WB	I	33 03 00	02	83300000	078.013	Subventions aux organismes privés en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme		1.001	992
WB	I	33 07 00	02	83300000	078.015	Subventions aux organismes privés chargés de la mise en œuvre des projets du Programme LEADER 2014-2020		0	198
WB		33 08 00	02	83300000	078.016	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes européens de coopération territoriale - programmation 2014-2020		0	0
WB	I	34 02 41	02	83441000	078.018	Exécution de jugements et arrêts condamnant la Région au paiement d'indemnités-cautionnements		125	125
WB	I	35 01 20	02	83520000	078.020	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens - Cofinancement		0	0
WB	I	41 04 40	02	84140000	078.022	Subventions Observatoire développement territorial		103	103
WB	I	43 01 22	02	84322000	078.024	Subventions aux communes pour couvrir les dépenses relatives à la conception et la mise en oeuvre des outils nécessaires à la décentralisation-participation en aménagement du territoire		3.656	1.530
WB	I	43 02 22	02	84322000	078.025	Subventions aux pouvoirs publics subordonnés et autres organismes publics en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme CCATM CATU		6.000	6.000
WB	I	43 03 53	02	84353000	078.043	Subventions aux intercommunales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme		51	51
WB	I	43 04 22	02	84322000	078.026	Subventions aux communes pour l'élaboration de dossiers de base de révision de plan de secteur d'initiative communale et de schémas d'orientation locaux (y compris les rapports sur les incidences environnementales)		1.052	846
WB	I	43 05 40	02	84340000	078.045	Subventions aux ASBL des pouvoirs locaux		0	0
WB		43 06 53	02	84353000	078.042	Projets interreg en faveur d'entités relevant du secteur S1313		0	0
WB	I	43 07 40	02	84340000	078.014	(Modifié) Subventions de fonctionnement aux parc naturels pour les missions d'aménagement du territoire		570	570
WB	I	45 01 24	02	84524000	078.028	Subventions aux organismes universitaires		2.000	2.000

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel			Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
WB	<i>1</i>	45 02 24		02	84524000	078.029	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes européens de coopération territoriale - programmation 2014-2020	0	0	
WB	<i>1</i>	45 03 26		02	84526000	078.039	Dotation Communauté germanophone	1.802	1.802	
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	21.587	19.606	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
WB	1	52 01 10	02	85210000	078.030	Subventions de première installation aux maisons de l'urbanisme	0	0	
WB	1	63 01 21	02	86321000	078.044	Rachat de terrains dans le cadre des inondations – administrations publiques	0	4.000	
CC		63 04 21	02	86321000	078.031	Subventions aux pouvoirs locaux dans le cadre du Plan Habitat permanent	300	236	
WB	1	81 01 80	02	88180000	078.036	Remise en état des lieux et exécution d'ouvrages ou de travaux d'aménagement en application de l'article D.VII.14 du CoDt - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables	140	140	
CC		85 03 73	02	88573000	078.037	Démolition d'immeubles dans le cadre du plan habitat permanent - Travaux exécutés pour compte de tiers - Avances récupérables	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							440	4.376	
Totaux pour le programme 16.078.							22.027	23.982	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 16.079 (ex 16.03)									
Rénovation et revitalisation urbaine, politique de la Ville et sites d'activité économique désaffectés									
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>									
WB	1	12 01 50	03	81250000	079.001	Impôts, précomptes et taxes	85	85	
WB	1	12 02 11	03	81211000	079.002	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, frais de fonctionnement	50	50	
WB	1	12 03 11	03	81211000	079.003	Etudes	34	34	
CC		12 04 11	03	81211000	079.004	Relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de fonctionnement, frais de réunions	100	100	
CC		12 05 11	03	81211000	079.005	Etudes, organisation de séminaires et colloques	100	100	
CC		12 07 11	03	81211000	079.006	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	25	25	
WB	1	12 08 11	03	81211000	079.007	Honoraires d'avocats et d'experts judiciaires, frais de justice	25	25	
CC		12 15 11	03	81211000	079.008	Dépenses de fonctionnement transversales. Part du département aménagement - Partie "politique de la ville"	94	94	
WB	1	14 01 10	03	81410000	079.058	Travaux d'entretien de propriétés de la Région wallonne (terrains)	100	100	
WB	1	31 01 32	03	83132000	079.009	Subventions et indemnités au secteur privé, en ce compris le subventionnement aux personnes physiques ou morales de droit privé en vue de procéder au réaménagement de sites à réaménager	0	0	
CC		33 01 00	03	83300000	079.010	Subventions et indemnités à des organismes privés menant des actions relatives à la "Politique de la Ville"	56	56	
WB	1	33 02 00	03	83300000	079.011	Subventions aux organismes privés en matière d'aménagement du territoire	0	0	
WB	1	41 01 40	03	84140000	079.012	Subventions à l'ISSEP pour la détermination des risques environnementaux de certains sites	400	400	
WB	1	41 03 40	03	84140000	079.014	Dotation SPAQuE dans le cadre de la mission déléguée concernant la mise en œuvre du décret relatif à l'assainissement des sols pollués et aux sites à réhabiliter	0	0	
WB	1	43 01 22	03	84322000	079.015	Subventions et indemnités au secteur public en matière de sites à réaménager	294	294	
CC		43 02 22	03	84322000	079.074	Subvention aux organismes publiques pour la mise en oeuvre de projets FEDER-INTERREG V – URBACT III	0	0	
CC		43 03 22	03	84322000	079.016	Subventions et indemnités au secteur public en matière de rénovation et de revitalisation urbaine	50	50	
CC		43 05 22	03	84322000	079.017	Subventions aux communes permettant la prise en charge d'un conseiller en rénovation urbaine affecté aux missions d'assistance nécessaires à la commune pour la reconnaissance et la gestion d'une opération de rénovation urbaine	950	950	
CC		43 07 22	03	84322000	079.019	Subventions et indemnités aux grandes villes wallonnes en matière de "Politique des Grandes Villes"	6.132	6.132	
CC		45 01 24	03	84524000	079.080	(Nouveau) Subventions et indemnités à des universités menant des actions relatives à la "Politique de la Ville"	69	69	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							8.564	8.564	
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
CC		51 01 12	03	85112000	079.073	Subvention au secteur privé relevant d'un projet bénéficiant du concours du Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) – programmation 2014-2020 – Axe III	0	0	
WB	1	51 02 11	03	85111000	079.076	Subvention aux entreprises publiques Sowafinal III SAR	0	0	
WB	i	51 03 11	03	85111000	079.023	Subventions aux entreprises publiques en vue de l'assainissement et la rénovation des sites à réaménager	0	1.200	
CC		51 05 12	03	85112000	079.079	Subvention à l'ASBL "Centre Universitaire Zénobe Gramme"relevant d'un projet bénéficiant du concours du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) – programmation 2014-2020 – Axe III	0	0	
WB	1	61 04 41	03	86141000	079.029	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif de l'assainissement et de la rénovation des sites d'activité économique désaffectés pollués (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	27.150	27.150	
WB	1	61 06 41	03	86141000	079.031	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des sites pollués (Plan Marshall 2.Vert - Axe IV - Mesure IV.2., Action IV.2.A)	14.011	14.011	
CC	i	63 01 21	03	86321000	079.032	(Modifié) Développement urbain (rénovation et revitalisation urbaine)	34.671	19.453	
CC	i	63 02 21	03	86321000	079.033	Subventions en vue de la revitalisation urbaine	0	2.196	
WB	1	63 03 21	03	86321000	079.034	(Modifié) Subventions aux communes en vue du réaménagement de sites à réaménager	850	850	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
CC		63 04 21	03	86321000	079.035	Subventions à 7 grandes villes wallonnes pour des travaux d'investissement en matière de politique des grandes villes	6.132	6.132	
WB	I	63 06 52	03	86352000	079.075	Subventions aux CPAS dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de réaménager des sites à réaménager	0	0	
CC		63 07 21	03	86321000	079.038	Subvention annuelle à la ville de Namur pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1.500	1.500	
CC		63 09 21	03	86321000	079.039	Subvention annuelle à la ville de Mons pour des politiques d'attractivité (enjeux métropolitains - mobilité)	1.500	1.500	
CC		63 10 21	03	86321000	079.040	(Modifié) Subventions aux Communes pour réaliser des travaux d'embellissement extérieurs d'immeubles destinés principalement à l'habitation	0	0	
WB	I	63 11 53	03	86353000	079.077	Subventions aux intercommunales S1313 dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de réaménager des sites à réaménager	0	0	
CC		63 12 21	03	86321000	079.041	Subventions aux pouvoirs publics dans le cadre du renforcement de l'attractivité urbaine	0	300	
CC		63 13 52	03	86352000	079.078	Subvention au CPAS relevant d'un projet bénéficiant du concours du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) – programmation 2014-2020 – Axe I	0	0	
WB	I	63 14 21	03	86321000	079.070	Subventions aux communes dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de réaménager des sites à réaménager	19.064	9.877	
WB	I	63 21 21	03	86321000	079.044	Subventions en matière de sites à réaménager – Cofinancement régional du programme opérationnel « FEDER 2014-2020 » - Axe 3, 4 et 5	0	0	
CC		63 22 21	03	86321000	079.045	Subventions FEDER 2014-2020 Axe III	0	0	
CC		63 23 21	03	86321000	079.046	Subventions FEDER 2014-2020 Axe IV	0	0	
CC		63 25 21	03	86321000	079.047	Subventions Feder 2014-2020 Axe I	0	0	
CC		63 26 21	03	86321000	079.048	Subventions Feder 2014-2020 Axe V	0	0	
CC	i	63 27 21	03	86321000	079.061	Subvention à la Ville de CHARLEROI pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0	
CC	i	63 28 21	03	86321000	079.062	Subvention à la Ville de LIEGE pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0	
CC	i	63 29 21	03	86321000	079.063	Subvention à la Ville de NAMUR pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0	
CC	i	63 30 21	03	86321000	079.064	Subvention à la Ville de MONS pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0	
CC	i	63 31 21	03	86321000	079.065	Subvention à la Ville de LA LOUVIERE pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0	
CC	i	63 32 21	03	86321000	079.066	Subvention à la Ville de TOURNAI pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0	
CC	i	63 33 21	03	86321000	079.067	Subvention à la Ville de SERAING pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0	
CC	i	63 34 21	03	86321000	079.068	Subvention à la Ville de MOUSCRON pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0	
CC	i	63 35 21	03	86321000	079.069	Subvention à la Ville de VERVIERS pour la mise en œuvre de la Politique Intégrée de la Ville	0	0	
WB	I	73 01 40	03	87340000	079.059	Marché de travaux - Réaménagement	85	85	
CC		74 15 22	03	87422000	079.053	Dépenses d'investissement transversales - Part du département aménagement - Partie "politique de la ville"	20	20	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							104.983	84.274	
Totaux pour le programme 16.079.							113.547	92.838	
<i>Dont programme d'investissement</i>							34.671	22.849	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 16.080 (ex 16.11)									
Logement : secteur privé									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
CC		12 02 11	11	81211000	080.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de fonctionnement	406	406	
CC		21 01 40	11	82140000	080.050	Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard)	5	5	
CC		21 02 60	11	82160000	080.051	Autres intérêts (intérêts de retard autres que les dettes commerciales, intérêts judiciaires, intérêts sur créances fiscales)	5	5	
CC		31 01 22	11	83122000	080.055	Subvention en faveur d'entreprises publiques qui participent par leurs actions à la promotion et à l'aménagement du logement	0	0	
CC		33 01 00	11	83300000	080.002	Subventions en faveur d'organismes ou groupements qui participent par leurs actions à la promotion et à l'aménagement du logement	430	430	
CC		33 02 00	11	83300000	080.052	(Nouveau) Subventions aux APL dans le cadre de leurs missions de capteurs logement	200	200	
CC		33 03 00	11	83300000	080.003	Subventions aux organismes privés dans le cadre des programmes opérationnels européens - Programmation 2014-2020	0	0	
CC		33 06 00	11	83300000	080.005	Réseau wallon de lutte contre la pauvreté	0	0	
CC		33 07 00	11	83300000	080.006	Projet LEADER	0	0	
CC		33 08 00	11	83300000	080.007	Subvention de fonctionnement aux Fédérations représentatives des AIDS, Régie de Quartiers et APL	210	210	
CC	3	34 05 31	11	83431000	080.008	(Modifié) Allocations de déménagement, d'installation et de loyer (Contrat d'avenir)	10.837	10.837	
CC		34 09 41	11	83441000	080.009	Intervention de la Région dans la couverture d'une assurance contre la perte de revenus	3.500	3.500	
CC	3	34 11 41	11	83441000	080.011	Allocation-loyer	21.000	21.000	
CC		35 01 20	11	83520000	080.023	Subventions aux organismes publics dans le cadre des programmes opérationnels européens-Programmation 2014-2020	0	0	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement</i>				<i>/ nl = crédits de liquidation</i>		<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>		
CC		41 01 40		11	84140000	080.013	Aide à la location à destination des OFS	4.531	4.531
CC		41 02 40		11	84140000	080.014	Dotation au Fonds du Logement destinée à couvrir les frais de fonctionnement des organismes à finalité sociale	28.270	28.270
CC		41 03 40		11	84140000	080.049	Subvention aux UAP visant le financement de campagne de communication	260	260
CC		41 04 40		11	84140000	080.053	(Nouveau) Subvention de fonctionnement à la SWCS	516	516
CC		41 05 40		11	84140000	080.017	Dotation à la Société wallonne du Crédit social dans le cadre du Plan Bien-être	4	4
CC		41 06 40		11	84140000	080.018	Subvention à Consortium construire adaptable	65	65
CC		41 07 40		11	84140000	080.019	(Modifié) Dotation SWCS à destination des entités locales (ancien FRCE)	277	277
CC		41 08 40		11	84140000	080.054	FLW - Intervention régionale pour l'accueil des réfugiés ukrainiens en hébergements collectifs	0	0
CC		41 09 40		11	84140000	080.043	Subvention au CEHD	780	780
CC		41 10 40		11	84140000	080.046	Subventions au FLW et frais liés aux mesures kots et seniors	200	200
CC		43 01 59		11	84359000	080.021	Subventions aux relais sociaux dans le cadre de leurs missions de capteurs logement	300	390
CC		43 02 22		11	84322000	080.022	Actions en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	43	43
CC		43 03 22		11	84322000	080.044	Aide exceptionnelle au relogement des personnes sinistrées suite aux inondations du mois de juillet 2021 via les communes	0	0
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	71.839	71.929
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
CC		51 10 12		11	85112000	080.024	Projets expérimentaux de créations de logements par des personnes morales	0	0
CC		52 01 10		11	85210000	080.025	Subventions aux personnes morales pour la création de logements de transit ou d'insertion (Contrat d'avenir)	0	48
CC	3	53 04 10		11	85310000	080.028	Primes aux particuliers pour la réhabilitation, la restructuration ou l'acquisition de logements	21.000	21.000
CC		53 05 10		11	85310000	080.029	Primes pour l'habitat alternatif	150	150
CC		61 01 41		11	86141000	080.030	(Modifié) F.L.W. - solde restant dû relatif aux interventions régionales des années antérieures pour dépense d'investissement	0	564
CC		61 02 41		11	86141000	080.031	Intervention dans la prise en charge des intérêts des écoprêts accordés par le Fonds du Logement Wallon et la Société Wallonne du Crédit Social	4	4
CC		61 04 41		11	86141000	080.033	Intervention en faveur du Fonds du Logement pour la prise en charge d'une annuité d'emprunt dans le cadre de la rénovation des logements de l'aide locative	347	347
CC		61 05 41		11	86141000	080.034	Prime en capital relative aux investissements sociaux du Fonds du Logement des Familles nombreuses de Wallonie	24.500	24.500
CC		61 06 41		11	86141000	080.035	Subventions au Fonds du Logement wallon dans le cadre des programmes communaux du logement et des mesures seniors et kots	8.500	4.620
CC		61 07 41		11	86141000	080.036	Subventions à la Société wallonne de crédit social	18.370	18.370
CC		61 08 41		11	86141000	080.037	Subventions au Fonds du Logement pour la prise en gestion ou en location de logements par les opérateurs immobiliers	3.000	4.598
CC		61 09 41		11	86141000	080.038	Équipement d'ensembles de logements	0	45
CC		63 01 21		11	86321000	080.047	Acquisition, équipement et urbanisation de terrains en vue de créer du logement dans le cadre de la reconstruction de communes sinistrées	0	0
CC		85 01 71		11	88571000	080.041	Avances remboursables aux organismes privés à finalité sociale pour la prise en gestion ou en location de logements inoccupés (CAW)	6.000	6.000
CC		85 02 71		11	88571000	080.042	Avances remboursables pour la garantie locative	1.800	1.800
CC		85 03 71		11	88571000	080.039	Avances remboursables aux organismes à finalité sociale	150	150
CC		85 04 71		11	88571000	080.040	Avances remboursables pour aide à l'acquisition - prêts sociaux	41.544	41.544
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	125.365	123.740
							Totaux pour le programme 16.080.	197.204	195.669
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 16.081 (ex 16.12)		
							Logement : secteur public		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
CC	3	01 01 00		12	80100001	081.044	Provision : Lutte contre la discrimination dans l'accès au Logement	1.000	1.000
CC		12 02 11		12	81211000	081.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion et frais de fonctionnement	390	390
CC		41 03 40		12	84140000	081.004	Aides aux sociétés de logement de service public	11.625	11.625
CC		41 04 40		12	84140000	081.005	Intervention régionale à verser au CRAC dans le cadre du financement alternatif de l'offre de logements publics (PST 3)	5.600	5.600
CC		41 05 40		12	84140000	081.006	(Modifié) Subvention complémentaire Plan Pivert	1.026	1.026
CC		41 06 40		12	84140000	081.007	Subvention de fonctionnement de la SWL	14.794	14.794
CC		41 07 40		12	84140000	081.008	Financement des référents sociaux et de leur encadrement	2.413	2.413
CC		41 08 40		12	84140000	081.041	Subventions en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	0	0
CC		41 10 40		12	84140000	081.011	Subvention au logement social accompagné pour les SLSP	1.093	1.093
CC		41 11 40		12	84140000	081.037	(Modifié) Subvention à la SWL destinée au financement du plan de rénovation (accompagnement social)	4.752	4.752
CC		41 12 40		12	84140000	081.042	Subvention à la SWL dans le cadre du plan bien-être	7	7
CC		43 01 40		12	84340000	081.012	Subventions au secteur public en matière de promotion, d'information et de sensibilisation dans le domaine du logement	55	130
CC		43 02 22		12	84322000	081.013	Subventions aux communes pour la couverture des frais afférents aux conseillers Logement	183	225

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux		
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		L I B E L L E S	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation</i>						<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>			
CC	45	26	26	12	84526000	081.036	Dotation à la Communauté germanophone pour l'exercice de la compétence logement	5.344	5.344	
CC	45	27	26	12	84526000	081.045	Versement à la Communauté germanophone du montant des aides récupérées auprès de particuliers	4	4	
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	48.286	48.403	
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
CC	61	01	41	12	86141000	081.048	Création de logements publics locatifs dans le cadre de la reconstruction de communes sinistrées	0	0	
CC	61	02	41	12	86141000	081.016	Dotation à la Société wallonne du logement destinée au financement de travaux de réhabilitation, de reconstruction, d'adaptation, d'amélioration et de conservation des logements gérés par la SWL et les sociétés de logement de service public.	29.542	29.542	
CC	61	03	41	12	86141000	081.017	Dotation additionnelle à la Société Wallonne du Logement destinée au financement de travaux de réhabilitation des logements gérés par la Société Wallonne du Logement et les sociétés de logement de services publics	24.714	24.714	
CC	61	06	41	12	86141000	081.020	Subventions aux organismes publics de Logement – Plan Wallon d'Investissements (PWI) - Plan Impulsion	15.000	15.000	
CC	61	07	41	12	86141000	081.021	Dotation à la Société wallonne du logement destinée à l'augmentation de l'offre en logements publics (CAWA).	2.505	9.384	
CC	61	08	41	12	86141000	081.038	Subvention à la SWL destinée au financement du plan de rénovation	15.529	15.529	
CC	61	09	41	12	86141000	081.043	Subvention à la SWL destinée à des projets particuliers liés au logement d'utilité publique	14.349	6.059	
CC	61	10	41	12	86141000	081.049	(Nouveau) Subvention à la SW destinée au programme de remise sur le marché locatif de 500 logements (SLSP) inoccupés et nécessitant des travaux de rénovation	5.000	5.000	
CC	61	11	41	12	86141000	081.050	(Nouveau) Financement de la SWL et des SLSP pour l'acquisition de logements et acquisition/valorisation de terrains via PPP	27.000	25.000	
CC	63	01	21	12	86321000	081.022	Subventions aux pouvoirs publics pour la création de logements sociaux ou moyens	2.648	3.830	
CC	63	02	21	12	86321000	081.023	Subventions aux organismes publics pour la création de logement de transit ou d'insertion	1.500	2.273	
CC	63	03	52	12	86352000	081.024	Subventions aux organismes publics pour la démolition de bâtiments non améliorables	100	40	
CC	63	04	21	12	86321000	081.025	Subventions aux organismes publics pour l'acquisition de terrains dans le but de constituer des réserves foncières	165	165	
CC	63	05	52	12	86352000	081.046	Subvention création logements d'utilité publique par les CPAS	0	0	
CC	63	06	21	12	86321000	081.027	Subventions pour la création innovante de logements d'utilité publique	0	0	
CC	63	07	21	12	86321000	081.028	Subventions aux pouvoirs publics pour l'équipement de terrains	250	250	
CC	63	08	21	12	86321000	081.052	(Nouveau) Subventions pour la création de logements dans le cadre de la lutte contre le sans abris et les assuétudes	15.000	15.000	
CC	63	09	21	12	86321000	081.029	Projets expérimentaux de créations de logements par les pouvoirs locaux	0	140	
CC	63	10	21	12	86321000	081.051	Création de logements publics locatifs dans le cadre de la reconstruction de communes sinistrées - Communes	0	0	
CC	72	01	00	12	87200000	081.030	Travaux et dépenses liés au programme logement de l'ex-S.D.R.W.	5	5	
CC	81	02	42	12	88142000	081.032	Prise de participation dans le capital des sociétés immobilières de service public, de guichets de crédit social et de la SWL	13	13	
CC	85	01	71	12	88571000	081.033	Avances remboursables pour construction	0	0	
CC	85	02	14	12	88514000	081.034	Prise de participation dans le capital des sociétés de logement de service public	0	0	
CC	85	04	14	12	88514000	081.039	Avances remboursables à la SWL destinées au plan rénovation	0	0	
CC	85	05	61	12	88561000	081.040	Prise de participation dans le capital des sociétés immobilières de service public, de guichets de crédit social et de la SWL à l'intérieur du groupe institutionnel	0	0	
CC	85	06	61	12	88561000	081.047	Prise de participation dans le capital de sociétés de logement de service public	0	0	
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	153.320	151.944	
							Totaux pour le programme 16.081.	201.606	200.347	
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
							Programme 16.082 (ex 16.21)			
							Monuments, sites et fouilles			
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
DB	41	04	30	21	84130000	082.001	Subvention à l'Agence wallonne du Patrimoine	47.715	47.715	
DB	41	10	30	21	84130000	082.002	Subventions à l'Agence wallonne du Patrimoine relatives aux programmes et initiatives communautaires dans le cadre de la programmation 2014-2020	0	0	
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	47.715	47.715	
							Totaux pour le programme 16.082.	47.715	47.715	
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
							Programme 16.083 (ex 16.31)			
							Energie			
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement</i>				<i>/nl = crédits de liquidation</i>		<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>		
HE	I	12 01 11	31	81211000	083.081	(Nouveau) Frais juridiques et honoraires d'avocats	200	200	
HE	I	12 02 11	31	81211000	083.001	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques	590	572	
HE	I	12 03 11	31	81211000	083.002	(Modifié) Etudes et frais de fonctionnement	4.187	3.701	
HE	I	12 08 11	31	81211000	083.004	Location de services	98	10	
HE	I	21 01 40	31	82140000	083.071	Intérêt de retard pour factures commerciales	0	0	
HE	I	31 01 32	31	83132000	083.005	Subventions en faveur du secteur privé - Chèques « énergie » et programme Amure	3.796	3.436	
HE	I	31 03 11	31	83111000	083.030	Mesure COVID - intervention dans la facture d'énergie versée aux GRD	0	0	
HE	I	31 04 22	31	83122000	083.043	Subventions en matière de politique de l'énergie pour le développement des guichets de l'énergie	389	406	
HE	I	31 05 32	31	83132000	083.044	Subventions en matière de politique de l'énergie pour le développement de l'hydrogène	0	0	
HE	I	32 01 00	31	83200000	083.007	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur privé	0	929	
HE	I	32 02 00	31	83200000	083.050	Cofinancement européen - Transferts de revenus, autres que des subventions d'exploitation, aux entreprises et institutions financières dans le cadre de projets	0	0	
HE	I	33 01 00	31	83300000	083.008	Transfert de revenus aux ASBL au service des ménages	1.702	749	
HE	I	34 01 50	31	83450000	083.031	Prosumers : report du moment de démarrage de la redevance prosumer et valorisation de l'électricité injectée	0	0	
HE	I	34 02 50	31	83450000	083.032	Clients protégés conjoncturels	0	0	
HE	I	34 03 41	31	83441000	083.054	Allocation loyer (Energie)	7.000	7.000	
HE	I	35 02 40	31	83540000	083.053	Transferts de revenus à l'étranger aux institutions internationales autres que les institutions de l'UE	0	41	
HE	I	35 03 40	31	83540000	083.009	Participation de la Région wallonne aux actions de l'Agence Internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)	40	40	
HE	I	35 04 20	31	83520000	083.070	Transfert de revenus aux pays membres de l'UE (administrations publiques)	0	0	
HE	I	35 05 60	31	83560000	083.074	Transfert de revenus à l'étranger aux pays autres que les pays membres de l'UE (non administrations publiques)	19	19	
HE	I	41 01 40	31	84140000	083.010	Dotation à la CWaPE	7.900	7.900	
HE	I	41 02 40	31	84140000	083.037	Dotation au Fonds bas carbone et résilience	25.000	25.000	
HE	I	41 03 40	31	84140000	083.059	Transfert de revenus aux unités d'administration publique	7.013	7.013	
HE	I	41 04 30	31	84130000	083.080	Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnel - Aux services administratifs à comptabilité autonome (SACA)	0	0	
HE	I	43 01 22	31	84322000	083.011	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur du secteur public	2.221	8.945	
HE	I	43 02 40	31	84340000	083.040	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur des ASBL dépendant du secteur public	141	185	
HE	I	43 03 53	31	84353000	083.041	Transferts de revenus aux Intercommunales du secteur S.1313	148	384	
HE	I	43 04 12	31	84312000	083.052	Subvention en matière de politique de l'énergie en faveur des Provinces	263	393	
HE	I	43 05 52	31	84352000	083.045	Subventions en matière de politique de l'énergie en faveur des CPAS	0	0	
HE	I	43 11 59	31	84359000	083.075	Cofinancement européen - Transferts de revenus aux autres pouvoirs locaux - projets européens	0	0	
HE	I	45 01 26	31	84526000	083.029	Dotation à la Communauté germanophone suite au transfert de certaines compétences de la Région wallonne en matière d'énergie	1.117	1.117	
HE	I	45 02 24	31	84524000	083.051	Cofinancement européen - Transferts de revenus à d'autres groupes institutionnels (pouvoir fédéral, communautés, régions, commissions communautaires) - Communauté française dans le cadre de projets	0	0	
HE	I	45 03 40	31	84540000	083.076	Cofinancement européen - Transferts de revenus à d'autres groupes institutionnels - Pouvoir fédéral - Projets européens	0	0	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							61.824	68.040	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
HE	I	51 01 12	31	85112000	083.014	Subventions visant la recherche dans le domaine de l'énergie	1.106	750	
HE	I	51 02 11	31	85111000	083.078	Aides à l'investissement aux entreprises publiques	0	0	
HE	I	51 04 12	31	85112000	083.028	Aide à l'investissement aux entreprises privées en matière de politique énergétique	100	116	
HE	I	51 07 12	31	85112000	083.072	Aides à l'investissements aux entreprises privées pour de nouveaux vecteurs énergétiques	0	0	
HE	I	52 01 10	31	85210000	083.017	Subventions en matière de politique de l'énergie pour les établissements scolaires et hospitaliers	0	58	
HE	I	53 01 10	31	85310000	083.018	Aide à l'investissement aux ménages en matière de politique énergétique	200	200	
HE	I	53 02 10	31	85310000	083.019	Primes Energie	36.343	41.343	
HE	I	53 04 10	31	85310000	083.038	Soutien financier pour l'installation de compteurs communicants et d'équipements de mesure et de pilotage (prosumers et non-prosumers)	0	0	
HE	I	61 02 42	31	86142000	083.022	Intervention régionale en faveur du CRAC pour la couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des investissements à caractère énergétique dans les écoles (appel 2019) (PWT)	0	0	
HE	I	61 03 41	31	86141000	083.039	Primes Energie - transfert aux OAP	10.000	10.000	
HE	I	63 01 59	31	86359000	083.073	Transfert en capital aux autres pouvoirs locaux	0	0	
HE	I	63 02 21	31	86321000	083.023	Aide à l'investissement aux Communes en matière de politique énergétique	6.000	3.322	
HE	I	63 03 11	31	86311000	083.046	Aides à l'investissement aux provinces en matière de politique énergétique	0	0	
HE	I	63 04 52	31	86352000	083.047	Aides à l'investissement en faveur des CPAS en matière de politique énergétique	0	131	
HE	I	63 05 53	31	86353000	083.048	Aides à l'investissement aux intercommunales du secteur S.1313 en matière de politique énergétique	0	0	
HE	I	63 06 51	31	86351000	083.055	Aides à l'investissement aux zones de police	0	0	
HE	I	63 07 59	31	86359000	083.067	Transfert en capital aux autres pouvoirs locaux	0	77	
HE	I	63 08 22	31	86322000	083.068	Autres transferts en capital aux communes	0	0	
HE	I	63 09 12	31	86312000	083.079	Autres transferts en capital aux provinces	0	0	
HE	I	63 10 41	31	86341000	083.069	Transfert en capital aux asbl des pouvoirs locaux	0	0	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>										
HE	I	63	11	59	31	86359000	083.077	Cofinancement européen - Transferts en capital aux administrations publiques locales - Autres pouvoirs locaux - Projets Européens	0	0
HE	I	65	01	24	31	86524000	083.024	Contrats, subventions au secteur Université dans le cadre de projets de recherche relatifs au domaine de l'énergie	367	493
HE	I	65	02	24	31	86524000	083.049	Transferts en capital à la Communauté française	0	0
HE	I	74	01	22	31	87422000	083.042	Achat de biens informatique (matériel ou logiciel)	1.270	1.058
HE	I	81	01	80	31	88180000	083.026	Apports de capitaux et avances récupérables en matière de politique de l'énergie, visant notamment la recherche liée à l'énergie (contrat d'avenir)	400	387
HE	I	81	03	12	31	88112000	083.027	Actions de soutien au déploiement des infrastructures électriques - Octrois de prêts	0	162
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								55.786	58.097	
Totaux pour le programme 16.083.								117.610	126.137	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 16.084 (ex 16.41) Première Alliance Emploi - Environnement										
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>										
CC		41	02	40	41	84140000	084.008	(Modifié) Financement de la poursuite du plan de rénovation et des procédures de créations et rénovation du parc de logements publics (Plan Pivert)	22.419	22.419
HE	I	41	04	40	41	84140000	084.009	Soutien à la mise en œuvre de la gestion énergétique des bâtiments régionaux et locaux (UREBA)	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								22.419	22.419	
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>										
HE	I	85	01	71	41	88571000	084.011	Avances remboursables Ecopack et Rénopack	19.000	19.000
<i>Totaux pour le Titre II.</i>								19.000	19.000	
Totaux pour le programme 16.084.								41.419	41.419	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 16.085 (ex 16.42) Développement durable										
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>										
MO	I	33	04	00	42	83300000	085.022	Politique d'achats publics durables en lien avec l'insertion socio-professionnelle, la formation et la création d'emplois	15	20
MO	I	45	01	24	42	84524000	085.030	Politique d'achats publics durables en lien avec l'insertion socio-professionnelle, la formation et la création d'emplois - cartographie des centres de formation	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								15	20	
Totaux pour le programme 16.085.								15	20	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 16.128 (ex 16.43) (Nouveau) Cellule de coordination pour la transition énergétique										
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>										
HE	nl	11	01	00	43	81100000	128.001	(Nouveau) Traitements, allocations et indemnités du personnel de la Cellule de coordination pour la transition énergétique des réseaux d'électricité	0	0
						81111000				
						81112000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
HE		12	01	11	43	81211000	128.002	(Nouveau) Frais de fonctionnement de la Cellule de coordination pour la transition énergétique des réseaux d'électricité détaché d'autres administrations ou organismes publics	0	0
HE		12	02	21	43	81221000	128.003	(Nouveau) Remboursement du personnel de la Cellule de coordination pour la transition énergétique des réseaux d'électricité détaché d'autres administrations ou organismes publics	0	0
<i>Totaux pour le Titre I.</i>								0	0	
Totaux pour le programme 16.128.								0	0	
<i>Dont programme d'investissement</i>								—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>								—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>								—	—	
Programme 16.088 (ex 16.52)										

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux																																																																									
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation																																																																								
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec																																																																														
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés																																																																																	
CC		01	01	00	52	80100001	088.001	Fonds budgétaire : Fonds régional pour le relogement																																																																									
								Fonds budgétaire : Fonds régional pour le relogement																																																																									
								Solde au 1er janvier		437	437																																																																						
								Recettes de l'année en cours		70	70																																																																						
								Disponible pour l'année		507	507																																																																						
								Dépenses à charge du Fonds		97	97																																																																						
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre		410	410																																																																						
								Totaux pour le programme 16.088.		97	97																																																																						
								Dont programme d'investissement		—	—																																																																						
								Dont fonds budgétaires		97	97																																																																						
								Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		410	410																																																																						
Programme 16.089 (ex 16.53)																																																																																	
Fonds budgétaire : Fonds Energie																																																																																	
HE	I	01	01	00	53	80100001	089.001	Fonds budgétaire: Fonds Energie																																																																									
								Solde au 1er janvier		51.607	69.584																																																																						
								Recettes de l'année en cours		14.000	14.000																																																																						
								Disponible pour l'année		65.607	83.584																																																																						
								Dépenses à charge du Fonds		7.600	7.600																																																																						
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre		58.007	75.984																																																																						
								Titre I. - Dépenses courantes																																																																									
								HE	I	12	01	11	53	81211000	089.002	Fonds budgétaire de l'Energie - Frais généraux de fonctionnement - secteur privé																																																																	
																HE	I	12	02	21	53	81221000	089.003	Fonds budgétaire de l'Energie - Frais généraux de fonctionnement - secteur public																																																									
																								HE	I	31	01	32	53	83132000	089.004	Fonds budgétaire de l'Energie - Autres subventions d'exploitation - privé																																																	
																																HE	I	33	01	00	53	83300000	089.005	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages																																									
HE	I	34	01	41	53	83441000	089.019																																	Fonds budgétaire de l'Energie - Subside d'exploitation autres prestations aux ménages en tant que consommateurs																																									
																																								HE	I	41	01	40	53	84140000	089.022	Fonds Budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus à l'intérieur d'un groupe institutionnelle - Aux organismes administratifs publics (OAP)																																	
																																																HE	I	43	01	22	53	84322000	089.006	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux Communes-contributions spécifiques																									
																																																								HE	I	43	02	52	53	84352000	089.007	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux CPAS																	
																																																																HE	I	43	03	53	53	84353000	089.008	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux Intercommunales s 1313									
																																																																								HE	I	43	04	40	53	84340000	089.012	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts de revenus aux administrations publiques locales – ASBL des pouvoirs locaux	
																																																																																HE	I
								HE	I	45	01	24	53	84524000	089.009																																																																		
																Titre II. - Dépenses de capital																																																																	
																HE	I	51	01	11	53	85111000	089.014	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital aux entreprises – Aides à l'investissement aux entreprises publiques																																																									
																								HE	I	51	02	12	53	85112000	089.015	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital aux entreprises – Aides à l'investissement aux entreprises privées																																																	
HE	I	52	01	10	53	85210000	089.010																									Fonds budgétaire de l'Energie - Aides aux investissements aux ASBL au service des ménages (rénovation et promotion des énergies renouvelables)																																																	
																																HE	I	53	01	10	53	85310000	089.016	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital aux ménages – Aide à l'investissement																																									
																																								HE	I	63	01	12	53	86312000	089.020	Fonds budgétaire de l'énergie - Transfert en capital aux provinces																																	
																																																HE	I	63	02	11	53	86311000	089.021	Fonds budgétaire de l'énergie - Achats autre matériel (bien d'investissement)																									
																																																								HE	I	63	03	22	53	86322000	089.024	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts en capital aux administrations publiques locales Autres transferts en capital aux communes																	
																																																																HE	I	63	04	12	53	86312000	089.023	Fonds budgétaire de l'Energie - Transferts en capital aux administrations publiques locales Autres transferts en capital aux provinces									
																																																																								HE	I	65	01	24	53	86524000	089.017	Fonds budgétaire de l'Energie - Transfert en capital à d'autres groupes communautaires – Communauté française	
								HE	I	74	01	22	53	87422000	089.011																																																																	Fonds budgétaire de l'Energie - Achats autre matériel (bien d'investissement)	
																																																																																Totaux pour le programme 16.089.	
																Dont programme d'investissement		—	—																																																														
																Dont fonds budgétaires		7.600	7.600																																																														
Solde des fonds budgétaires au 31 décembre		58.007	75.984																																																																														
Programme 16.090 (ex 16.54)																																																																																	
Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV - Mesure IV.1.2																																																																																	
HE	I	01	01	00	54	80100001	090.001									Fonds budgétaire : Fonds destiné au financement du dispositif Ecopack et Rénopack - Marshall 4.0 - Axe IV- Mesure IV.1.2																																																																	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
							<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>			
HE	I	85	01	14	54	88514000	090.002	Solde au 1er janvier	42.664	42.664
								Recettes de l'année en cours	26.001	26.001
								Disponible pour l'année	68.665	68.665
								Dépenses à charge du Fonds	27.698	27.698
								Solde du fonds budgétaire au 31 décembre	40.967	40.967
								Fonds budgétaire : Fonds budgétaire Reno-Ecopack - Octroi de crédit aux OAP		
								Totaux pour le programme 16.090.	27.698	27.698
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	27.698	27.698
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	40.967	40.967
								Totaux pour la division organique 16.	777.363	764.981
								<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
								<i>Dont programme d'investissement</i>	34.671	22.849
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	35.395	35.395
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	99.384	117.361

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
							Division organique 17.		
							Pouvoirs locaux, action sociale et santé		
							Programme 17.001 (ex 17.01)		
							Fonctionnel		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
MO	3	12 01 11	01	81211000	001.056	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, Acquisition de petits matériels		26	26
MO	1	12 02 11	01	81211000	001.051	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)		100	151
WB	1	12 04 11	01	81211000	001.060	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)		15	15
CC		12 06 11	01	81211000	001.044	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, acquisition de petits matériels		75	75
CC		12 09 11	01	81211000	001.040	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)		50	50
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>		266	317
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
MO	1	74 03 22	01	87422000	001.052	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques		100	151
WB	1	74 04 22	01	87422000	001.064	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques		15	15
DI	1	74 05 22	01	87422000	001.079	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives,...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques		50	50
CC		74 08 22	01	87422000	001.042	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques		300	300
						<i>Totaux pour le Titre II.</i>		465	516
						Totaux pour le programme 17.001.		731	833
						<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>		—	—
						<i>Dont programme d'investissement</i>		—	—
						<i>Dont fonds budgétaires</i>		—	—
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>		—	—
						Programme 17.091 (ex 17.02)			
						Affaires intérieures			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
CC		01 01 00	02	80100001	091.083	Fonds pour le Numérique des pouvoirs locaux		0	0
CC		12 01 11	02	81211000	091.001	Consultation populaire		0	0
CC		12 02 11	02	81211000	091.002	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions		400	400
CC		12 03 11	02	81211000	091.003	Frais d'expertise, frais de procédure, honoraires d'avocats		200	200
CC		12 04 11	02	81211000	091.004	Formation professionnelle du personnel communal et des mandataires		280	280
CC		12 06 11	02	81211000	091.005	Etudes, relations publiques, organisation de salons, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunion		135	135
CC		12 08 11	02	81211000	091.006	(Modifié) Elections 2024 - Frais inhérents à l'organisation des élections		1.986	4.093
DI	1	12 10 11	02	81211000	091.008	Frais de fonctionnement de la cellule "Fonds des calamités publiques"		52	52
CC		12 12 11	02	81211000	091.010	Cadastre de mandats et des rémunérations et Registre des institutions locales et supra-locales		300	413
CC		31 03 32	02	83132000	091.105	(Modifié) Subventions relatives à la supracommunalité - asbl Communauté Urbaine du Centre et asbl Liège Métropole		210	210
CC		31 04 32	02	83132000	091.106	Convention sectorielle 2007-2010 - Dialogue social		300	300
CC		33 01 00	02	83300000	091.012	Subventions et indemnités - Asbl		631	631
CC		33 02 00	02	83300000	091.013	(Modifié) Subventions relatives à la supracommunalité - ASBL		390	390
CC		33 03 00	02	83300000	091.014	Subvention au Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP)		0	0
CC		33 04 00	02	83300000	091.098	Soutien à des initiatives particulières menées par les ASBL dans le cadre des Fonds structurels européens		0	0
CC		33 05 00	02	83300000	091.100	Subvention au TRW - Tour de la Région Wallonne		135	135
CC		33 06 00	02	83300000	091.113	(Nouveau) Elections 2024 - Subventions aux asbl pour des actions en faveur de la participation aux élections locales du 13 octobre 2024		130	130
CC		33 09 00	02	83300000	091.016	Projets LEADER		0	26
CC		33 10 00	02	83300000	091.017	Convention sectorielle 2007-2010 - Dialogue Social		0	0
CC		35 01 30	02	83530000	091.070	Soutien à des initiatives particulières menées par des ASBL situées dans d'autres pays membres de l'UE dans le cadre des fonds structurels européens		0	0
DI	1	41 01 40	02	84140000	091.018	Dotation au Fonds wallon des calamités naturelles -Division "Fonds des calamités publiques"		600	600
CC		41 02 40	02	84140000	091.019	Subvention de fonctionnement au Centre régional d'aide aux communes		5.543	5.543
CC		41 03 40	02	84140000	091.020	Subvention de fonctionnement au Conseil régional de la formation		1.291	1.291

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement</i>				<i>/nl = crédits de liquidation</i>		<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>		
CC		41 05 40	02	84140000	091.022	Intervention régionale complémentaire à verser au Compte régional pour l'assainissement des communes à finances obérées et des provinces (CRAC)	73.356	73.356	
CC		41 06 40	02	84140000	091.023	Dotation au CRAC dans le cadre du refinancement du fonds des communes	37.952	37.952	
CC		41 07 40	02	84140000	091.058	Dotation au CRAC relative au soutien aux communes dans le cadre de la problématique pension	20.000	20.000	
CC		41 08 40	02	84140000	091.071	Soutien à des initiatives particulières menées par des UAP dans le cadre des fonds structurels européens	0	0	
CC		41 09 40	02	84140000	091.082	Subvention au CRAC dans le cadre du plan bien-être	0	0	
CC		41 10 40	02	84140000	091.091	Subventions et indemnités - UAP	350	350	
CC		43 01 22	02	84322000	091.024	Subventions et indemnités - communes	1.000	1.057	
CC		43 02 11	02	84311000	091.025	Fonds des provinces	156.335	156.335	
CC		43 04 21	02	84321000	091.027	Fonds des communes	1.587.890	1.587.890	
CC		43 05 22	02	84322000	091.028	Intervention spécifique en faveur de Namur capitale	7.067	7.010	
CC		43 06 12	02	84312000	091.081	subventions et indemnités - provinces	62	62	
CC		43 08 22	02	84322000	091.030	(Modifié) Subventions pour les plans de cohésion sociale - Communes	21.600	21.600	
CC		43 09 22	02	84322000	091.031	Convention sectorielle 2005-2006 (Communes)	7.600	7.600	
CC		43 10 52	02	84352000	091.101	Subventions et indemnités - CPAS	20.000	20.000	
CC		43 11 22	02	84322000	091.033	(Modifié) Subventions visant la réduction du temps de travail du personnel (RTT) - Communes	0	204	
CC		43 12 12	02	84312000	091.034	Soutien aux Provinces dans le cadre de la reprise des zones de secours	3.000	3.000	
CC		43 13 22	02	84322000	091.035	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine des pouvoirs locaux dans le cadre des fonds structurels européens.	0	0	
CC		43 14 22	02	84322000	091.036	(Modifié) Subventions aux communes pour les actions "été solidaire, je suis partenaire" et "Well'camp"	1.700	1.700	
CC		43 15 22	02	84322000	091.037	Compensation aux communes de la forfaitarisation des réductions du précompte immobilier	17.029	17.029	
CC		43 17 22	02	84322000	091.039	Subventions aux communes et aux zones de police pour l'assistance aux victimes et pour les plans de cohésion sociale	0	0	
CC		43 19 52	02	84352000	091.104	(Modifié) Subventions pour les plans de cohésion sociale - CPAS	1.402	1.402	
CC		43 20 22	02	84322000	091.042	Complément régional octroyé aux communes - Plan Marshall	97.776	58.859	
CC		43 21 12	02	84312000	091.060	Compensation aux provinces dans le cadre de la forfaitarisation des réductions du PrI pour enfants et personnes à charges	11.624	11.624	
CC		43 24 22	02	84322000	091.044	Mesure d'accompagnement du prélèvement kilométrique pour les mines, miniers et carriers	0	0	
CC		43 25 53	02	84353000	091.103	(Modifié) Subvention visant la réduction du temps de travail (RTT) - intercommunales	0	5	
CC		43 27 52	02	84352000	091.046	Dotation au Fonds Spécial de l'Aide Sociale (CPAS)	87.718	87.718	
CC		43 28 22	02	84322000	091.047	Dotation complémentaire pour le mécanisme de garantie du Fonds des communes	20.443	20.443	
CC		43 32 12	02	84312000	091.066	Complément régional octroyé aux provinces - Plan Marshall	37.366	22.283	
CC		43 34 12	02	84312000	091.072	Convention sectorielle 2005-2006 (Provinces)	0	0	
CC		43 35 52	02	84352000	091.073	Convention sectorielle 2005-2006 (CPAS)	0	0	
CC		43 36 53	02	84353000	091.074	Convention sectorielle 2005-2006 (Intercommunales)	0	0	
CC		43 37 59	02	84359000	091.075	Convention sectorielle 2005-2006 (autres pouvoirs locaux)	0	0	
CC		43 38 59	02	84359000	091.076	Soutien à des initiatives particulières menées par d'autres opérateurs publics dans le cadre des fonds structurels européens	0	0	
CC		43 39 40	02	84340000	091.077	Subvention à l'Union des Villes et communes de Wallonie	400	400	
CC		43 42 22	02	84322000	091.085	(Modifié) Subventions relatives à la supracommunalité - Communes	540	540	
CC		43 43 40	02	84340000	091.086	Subvention à la Fédération des CPAS de l'UVCW	106	106	
CC		43 44 40	02	84340000	091.088	Subventions relatives à la supracommunalité - Asbl S1313	60	60	
CC		43 45 52	02	84352000	091.090	(Modifié) Subventions visant la réduction du temps de travail du personnel (RTT) - CPAS	0	61	
CC		43 46 12	02	84312000	091.094	Soutien à des initiatives particulières menées par les Provinces dans le cadre des Fonds structurels européens	0	0	
CC		43 47 54	02	84354000	091.095	Soutien à des initiatives particulières menées par les zones de secours dans le cadre des Fonds structurels européens	0	0	
CC		43 48 40	02	84340000	091.097	Soutien à des initiatives particulières menées par les ASBL des Pouvoirs Locaux dans le cadre des Fonds structurels européens	0	0	
CC		43 49 40	02	84340000	091.108	Transferts de revenus aux asbl des pouvoirs locaux (Etudes diverses, notamment en lien avec la mutualisation des planificateurs d'urgence)	0	0	
CC		43 50 22	02	84322000	091.109	Transferts de revenus aux communes (Formations à destination des Bourgmestres, Directeurs généraux et autres agents)	0	0	
CC		43 51 52	02	84352000	091.110	Transferts de revenus aux CPAS (Formations à destination des Bourgmestres, Directeurs généraux et autres agents)	0	0	
CC		45 01 24	02	84524000	091.096	Soutien à des initiatives particulières menées par les universités dans le cadre des Fonds structurels européens	0	0	
CC		45 02 26	02	84526000	091.049	Transfert de compétences à la Communauté germanophone	34.909	34.909	
CC		45 03 24	02	84524000	091.050	Subventions à des universités pour des projets à destination des pouvoirs locaux	0	0	
CC		45 04 40	02	84540000	091.051	Dotation Cour des comptes nouvelle mission sur la gouvernance	120	120	
DI	<i>I</i>	45 05 40	02	84540000	091.112	(Nouveau) Quote-part régionale relative aux dépenses électorales du printemps 2024	955	955	
CC		45 06 24	02	84524000	091.114	(Nouveau) Elections 2024 - Subventions à des universités pour des recherches relatives au comportement électoral	100	100	
CC		45 07 26	02	84526000	091.115	(Nouveau) Elections 2024 - Quote-part régionale Communauté Germanophone	15	15	
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>	2.261.058	2.209.574	
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
DI	<i>I</i>	61 01 42	02	86142000	091.089	Aides à l'investissement - Fonds wallon des calamités naturelles - Division "Fonds des calamités publiques"	10.539	10.539	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
CC	61	02	41	02	86141000	091.052	Subvention au Centre régional d'aide aux communes pour l'achat de biens meubles durables	32	32
CC	61	03	41	02	86141000	091.053	Subvention au Conseil régional de la formation pour l'achat de biens meubles durables	32	32
CC	63	01	11	02	86311000	091.107	Aide exceptionnelle dans le cadre des inondations à destination des gouverneurs et des PLANU dans le cadre du financement des mesures de la Commission inondations.	0	0
CC	63	02	11	02	86311000	091.116	(Nouveau) Elections 2024 - Subventions aux Provinces	0	0
CC	63	06	21	02	86321000	091.117	Elections 2024 - Subventions aux Communes	0	0
CC	74	01	22	02	87422000	091.102	(Modifié) Elections 2024 - Frais inhérents à l'organisation des élections - Dépenses en capital	0	0
CC	74	02	22	02	87422000	091.111	Registre institutionnel wallon et cadastre des mandats, fonctions et rémunérations - dépenses en capital	0	0

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
	<i>i = programme d'investissement</i>				<i>/nl = crédits de liquidation</i>		<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>			
DI	<i>1</i>	91	01	10	02	89110000	091.099	Remboursements d'emprunts versés par les petits assureurs	0	0
								<i>Totaux pour le Titre II.</i>	10.603	10.603
								Totaux pour le programme 17.091.	2.271.661	2.220.177
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Programme 17.092 (ex 17.11)		
								Politiques transversales dans le domaine socio-sanitaire		
								<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
MO	<i>3</i>	01	01	00	11	80100001	092.001	Provision pour l'indexation des emplois subsidiés, les accords du non marchand et les mesures socio-sanitaires	156.381	156.381
MO	<i>3</i>	12	01	11	11	81211000	092.003	Etudes diverses transversales dans le domaine socio-sanitaire	140	140
MO	<i>3</i>	12	02	11	11	81211000	092.004	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires non spécifiques	48	48
MO	<i>3</i>	31	01	22	11	83122000	092.020	Projets cogérés par le SPW et par l'AVIQ dans le cadre de la mesure 16.9 du PwDR - FEADER - Intercommunales	0	16
MO	<i>3</i>	31	02	32	11	83132000	092.025	Subvention aux organisations syndicales dans le cadre de la mise en œuvre des conventions sectorielles pour le secteur non-marchand public	281	281
MO	<i>3</i>	32	01	00	11	83200000	092.008	Subvention à l'UNIPSO dans le cadre des accords non marchands 2018-2020	377	377
MO	<i>3</i>	32	03	00	11	83200000	092.019	Subvention aux entreprises	0	0
MO	<i>3</i>	33	01	00	11	83300000	092.005	Soutien à des initiatives transversales	1.126	1.126
MO	<i>3</i>	33	02	00	11	83300000	092.006	Subventions aux organismes actifs en matière de lutte contre le sida	40	40
MO	<i>3</i>	33	03	00	11	83300000	092.007	Soutien à des initiatives diverses	120	120
MO	<i>3</i>	33	04	00	11	83300000	092.024	Projets cogérés par le SPW et par l'AVIQ dans le cadre de la mesure 373 du PwDR - FEADER - ASBL	0	600
MO	<i>3</i>	33	06	00	11	83300000	092.010	Subvention au Fonds intersyndical des secteurs de la Région wallonne dans le cadre des différents accords du non marchands	1.533	1.533
MO	<i>3</i>	33	07	00	11	83300000	092.011	Subvention aux organisations syndicales dans le cadre de la mise en œuvre des conventions sectorielles pour le secteur non-marchand public	0	0
MO	<i>3</i>	33	08	00	11	83300000	092.021	Projets cogérés par le SPW et par l'AVIQ dans le cadre de la mesure 16.9 du PwDR - FEADER - ASBL	0	117
MO	<i>2</i>	41	01	40	11	84140000	092.016	Subventions à l'IWEPS	0	38
MO	<i>3</i>	43	01	22	11	84322000	092.012	Subventions aux communes pour des actions menées par des associations dans le cadre de la politique du Plan de Cohésion sociale	1.426	1.426
MO	<i>3</i>	43	02	52	11	84352000	092.013	Subventions aux centres publics d'action sociale pour les initiatives transversales	30	30
MO	<i>3</i>	43	03	22	11	84322000	092.017	Subventions aux communes pour les initiatives transversales	30	30
MO	<i>3</i>	43	04	12	11	84312000	092.018	Subventions aux provinces pour les initiatives transversales	30	30
MO	<i>3</i>	43	05	52	11	84352000	092.022	Projets cogérés par le SPW et par l'AVIQ dans le cadre de la mesure 16.9 du PwDR - FEADER - CPAS	0	54
MO	<i>3</i>	43	06	52	11	84352000	092.023	Subventions aux centres publics d'action sociale pour des actions menées par des associations dans le cadre de la politique du Plan de Cohésion sociale	399	399
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	161.961	162.786
								Totaux pour le programme 17.092.	161.961	162.786
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Programme 17.093 (ex 17.12)		
								Dotations diverses aux politiques de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles		
								<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DI	<i>nl 1</i>	11	01	00	12	81100000	093.041	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel de la cellule wallonne COVID-19	0	0
						81111000				
						81112000				
						81120000				
						81131000				
						81132000				
						81140000				
DI	<i>nl 1</i>	11	02	40	12	81140000	093.042	Indemnités généralement quelconques au personnel de la cellule wallonne COVID-19	0	0
DI	<i>nl 1</i>	11	03	12	12	81112000	093.047	Autres éléments de la rémunération	0	0
DI	<i>1</i>	12	01	11	12	81211000	093.043	Frais de fonctionnement de la cellule wallonne COVID-19	0	0
DI	<i>1</i>	12	02	21	12	81221000	093.048	Frais généraux de fonctionnement	0	0
DB	<i>1</i>	41	05	40	12	84140000	093.008	Dotation de fonctionnement à la caisse publique d'allocations familiales	36.877	36.877
MO	<i>1</i>	41	08	40	12	84140000	093.010	Intervention régionale en faveur du CRAC - CRAC III - Politique de la Famille et des Aînés	11.000	11.000
MO	<i>1</i>	41	10	40	12	84140000	093.012	Intervention régionale en faveur du CRAC dans le cadre des emprunts complémentaires au plan d'inclusion sociale - Politique de la Famille et des Aînés	14.000	14.000
MO	<i>3</i>	41	14	40	12	84140000	093.015	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses frais de fonctionnement	83.558	83.558
MO	<i>3</i>	41	15	40	12	84140000	093.016	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	1.671.522	1.671.522

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
MO	3	41 16 40	12	84140000	093.017	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions réglementées	1.582.511	1.582.511	
MO	3	41 17 40	12	84140000	093.018	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Santé et au Bien-être	37.719	37.719	
MO	3	41 18 40	12	84140000	093.019	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Personne handicapée	8.099	8.099	
MO	3	41 19 40	12	84140000	093.020	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives communes	4.297	4.297	
MO	3	41 20 40	12	84140000	093.021	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	1.750	1.750	
DB	1	41 21 40	12	84140000	093.022	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses frais de fonctionnement	7.879	7.879	
DB	1	41 22 40	12	84140000	093.023	(G) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires - Allocations familiales	2.915.090	2.915.090	
DB	1	41 23 40	12	84140000	093.024	(G) Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions réglementées	39.494	39.494	
DB	1	41 24 40	12	84140000	093.025	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Famille	0	0	
MO	3	41 26 40	12	84140000	093.037	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles dans le cadre de la crise sanitaire COVID-19	0	0	
DB	1	41 29 40	12	84140000	093.045	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles : provision complément allocations familiales	0	0	
MO	3	45 01 40	12	84540000	093.049	Prélèvements opérés par le Gouvernement fédéral pour la gestion du Maximum à facturer (MAF)	727	727	
MO	1	45 02 40	12	84540000	093.027	Prélèvements opérés par le Gouvernement fédéral pour la gestion des charges hospitalières avant 6ème réforme de l'Etat	166.794	166.794	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							6.581.317	6.581.317	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
MO	1	61 01 41	12	86141000	093.029	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses investissements	585	585	
DB	3	61 02 41	12	86141000	093.030	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Famille	0	0	
MO	3	61 03 41	12	86141000	093.031	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Santé et au Bien-être	1.466	26.173	
MO	3	61 04 41	12	86141000	093.032	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions facultatives liées à la Personne handicapée	260	14.626	
DB	1	61 05 41	12	86141000	093.033	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la couverture de ses investissements	90	90	
MO	1	61 06 41	12	86141000	093.034	Dotation en capital à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles pour la gestion de ses missions paritaires	6.481	6.481	
MO	1	61 08 41	12	86141000	093.036	Dotation à l'Agence wallonne de la Santé, de la Protection sociale, du Handicap et des Familles dans le cadre du PWI	0	0	
MO	1	85 01 14	12	88514000	093.040	Dotation à Wallonie Santé - Plan de relance	3.000	3.000	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							11.882	50.955	
Totaux pour le programme 17.093.							6.593.199	6.632.272	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 17.094 (ex 17.13)									
Action sociale									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
MO	3	12 02 11	13	81211000	094.005	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, honoraires	3.551	2.026	
MO	3	12 05 11	13	81211000	094.007	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, échanges de pratiques et supports de communication pour la direction interdépartementale de la cohésion sociale	0	0	
CC		12 06 11	13	81211000	094.008	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, échanges de pratiques et supports de communication pour la direction interdépartementale de la cohésion sociale	0	0	
MO	3	31 01 22	13	83122000	094.084	Soutien à des initiatives menées par des entreprises publiques en matière d'égalité des chances	0	2	
MO	3	31 02 32	13	83132000	094.090	Subventions aux centres de service social (asbl au service des entreprises)	518	539	
MO	3	31 03 32	13	83132000	094.016	(Modifié) Subvention accordée à l'organisme d'interprétariat social chargé d'organiser l'offre d'interprétariat en milieu social	1.005	995	
MO	3	31 04 32	13	83132000	094.011	(Modifié) Subventions aux relais sociaux intercommunaux constitués en ASBL	688	688	
MO	3	33 01 00	13	83300000	094.009	Soutien à des initiatives dans le domaine de l'action sociale	1.537	1.655	
MO	3	33 02 00	13	83300000	094.010	Subventions pour le financement de recherches dans le domaine social	0	0	
MO	3	33 04 00	13	83300000	094.012	Subventions accordées aux initiatives locales d'intégration agréées en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	6.347	6.281	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
MO	3	33 05 00	13	83300000	094.013	Subventions accordées aux centres régionaux pour l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	9.052	9.041	
MO	3	33 06 00	13	83300000	094.014	Opérateurs privés du dispositif d'intégration	10.216	8.900	
MO	3	33 07 00	13	83300000	094.015	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons communautaires	44.278	44.063	
MO	3	33 09 00	13	83300000	094.017	Soutien à des services privés d'insertion sociale	2.095	2.095	
MO	3	33 10 00	13	83300000	094.018	Subvention accordée à l'organisme spécialisé en accueil des gens du voyage	382	382	
MO	2	33 11 00	13	83300000	094.019	Services et dispositifs d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences sexistes	2.241	2.272	
DI	1	33 12 00	13	83300000	094.020	Service Citoyen – subside à l'ASBL Plateforme pour le Service Citoyen	2.959	2.959	
MO	3	33 13 00	13	83300000	094.087	Subventions aux ASBL dans le cadre de l'accord non-marchand 2021-2024	0	0	
MO	2	33 14 00	13	83300000	094.021	Subvention aux services d'aide et de soins aux personnes prostituées	983	983	
MO	3	33 15 00	13	83300000	094.022	Subvention au Réseau wallon de Lutte contre la pauvreté	205	205	
MO	3	33 16 00	13	83300000	094.023	Subventions à l'ASBL "l'Observatoire du Crédit et de l'endettement"	689	676	
MO	3	33 17 00	13	83300000	094.024	Subventions à des organismes de coordination et de documentation en matière sociale	212	212	
MO	3	33 18 00	13	83300000	094.025	Soutien à des formations d'intervenants sociaux et de fonctionnaires	25	25	
MO	3	33 19 00	13	83300000	094.026	Subventions aux centres de service social	2.158	1.938	
MO	3	33 20 00	13	83300000	094.027	Soutien à des initiatives privées relatives à la médiation de dettes	686	641	
MO	3	33 23 00	13	83300000	094.028	Soutien à des initiatives privées en matière d'égalité des chances	2.082	2.086	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
MO	3	33 25 00	13	83300000	094.029	Soutien à des initiatives particulières menées dans le domaine de l'action sociale dans le cadre du Fonds structurel européen FEADER	0	325	
MO	3	33 26 00	13	83300000	094.030	Soutien aux Maisons Arc-en-Ciel en matière d'aide aux personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres	973	973	
MO	3	33 29 00	13	83300000	094.033	Aide alimentaire secteur privé	869	861	
MO	3	33 30 00	13	83300000	094.077	Soutien à des initiatives particulières menées par des ASBL dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	
MO	3	35 01 20	13	83520000	094.078	Soutien à des initiatives particulières menées par des institutions publiques dans d'autres pays membres de l'UE dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	
MO	3	41 02 40	13	84140000	094.036	Subventions accordées au FOREM en matière d'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère	0	0	
MO	3	42 01 90	13	84290000	094.091	Subventions aux centres de service social sous statut de mutuelles	8.015	8.472	
MO	3	43 01 52	13	84352000	094.038	Soutien à des initiatives particulières des centres publics d'action sociale	1.143	1.143	
MO	3	43 02 40	13	84340000	094.086	Soutien à des initiatives menées par des asbl des pouvoirs locaux en matière d'action sociale, de cohésion sociale, d'intégration des personnes d'origine étrangères et d'égalité des chances	86	87	
MO	3	43 03 53	13	84353000	094.088	Soutien à des initiatives menées par des intercommunales du secteur 13.13 dans le domaine de l'action sociale, de la cohésion sociale, de l'égalité des chances et de l'intégration des personnes d'origine étrangère	0	0	
MO	3	43 04 52	13	84352000	094.041	Soutien à des initiatives publiques relatives à la médiation de dettes	5.361	5.338	
MO	3	43 06 59	13	84359000	094.089	Subventions aux relais sociaux (associations chapitre XII)	13.840	13.489	
CC		43 07 22	13	84322000	094.044	Habitat permanent - Convention de partenariat, études et prestations de services	168	168	
MO	3	43 08 52	13	84352000	094.045	Subventions aux CPAS dans le cadre de l'intégration professionnelle des ayants droit à l'intégration sociale	13.177	13.177	
MO	3	43 09 52	13	84352000	094.046	Soutien à des services publics d'insertion sociale	3.767	3.767	
MO	3	43 11 59	13	84359000	094.047	Soutien à des initiatives publiques (Provinces) en matière d'égalité des chances	0	0	
MO	3	43 12 52	13	84352000	094.048	Subventions aux Maisons d'accueil et aux Maisons de vie communautaires - secteur public	2.701	2.743	
MO	3	43 13 52	13	84352000	094.049	Subvention au CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires d'une aide sociale financière en application de la loi du 2 avril 1965 (Fédéral) - Art.60-61	5.655	5.655	
MO	3	43 14 22	13	84322000	094.050	Opérateurs publics du dispositif d'intégration - Communes	752	752	
MO	3	43 15 52	13	84352000	094.051	Subvention aux CPAS dans le cadre de l'activation des bénéficiaires du Revenu d'Intégration Sociale (Fédéral) - Art. 60-61	103.539	103.539	
MO	3	43 16 52	13	84352000	094.052	Opérateurs publics du dispositif d'intégration - CPAS	1.183	1.183	
MO	3	43 17 52	13	84352000	094.053	Aide alimentaire secteur public	277	320	
MO	3	43 18 52	13	84352000	094.085	Soutien à des initiatives menées par des CPAS en matière d'égalité des chances	0	17	
MO	3	43 19 22	13	84322000	094.054	Soutien à des initiatives (communes) en matière d'égalité des chances	0	0	
MO	3	43 20 12	13	84312000	094.066	Subventions en matière d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère ainsi qu'en matière d'égalité des chances au bénéfice des provinces	145	144	
MO	3	43 21 12	13	84312000	094.068	Soutien à des initiatives particulières des Provinces	30	30	
MO	3	43 22 22	13	84322000	094.069	Soutien à des initiatives particulières des Communes	777	760	
MO	2	43 23 22	13	84322000	094.070	Services et dispositifs d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences fondées sur le genre (Communes)	114	113	
MO	2	43 24 52	13	84352000	094.071	Services et dispositifs d'accompagnement des violences entre partenaires et des violences fondées sur le genre (CPAS)	144	140	
MO	3	43 25 22	13	84322000	094.072	Aide alimentaire secteur public (administration communale)	0	0	
MO	3	43 26 52	13	84352000	094.076	Soutien à des initiatives particulières menées par des CPAS dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	
MO	3	43 27 22	13	84322000	094.080	Subvention aux Maisons d'accueil et aux Maisons communautaires - Secteur public (communes)	643	578	
MO	3	45 01 24	13	84524000	094.055	(Modifié) Subventions à la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi qu'à des organismes universitaires ou aux autres institutions d'enseignement dans le domaine de l'Action sociale et de la cohésion sociale	80	80	
MO	3	45 03 40	13	84540000	094.057	Soutien à des initiatives interfédérales en matière d'Action sociale, de Cohésion sociale, d'Intégration et d'Égalité des chances	956	955	
MO	3	45 04 24	13	84524000	094.058	Subventions en matière d'intégration des personnes étrangères et d'origine étrangère et en matière d'égalité des chances au bénéfice d'institutions universitaires ou d'autres institutions d'enseignement	235	230	
MO	3	45 05 24	13	84524000	094.083	Soutien à des initiatives particulières menées par des organismes universitaires ou des institutions d'enseignement dans le domaine de l'action sociale dans le cadre des fonds structurels européens (programmation 2014-2020)	0	0	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							256.539	253.703	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
MO	3	51 01 30	13	85130000	094.059	Exécution de la garantie concernant l'octroi de prêts à taux réduits ou sans taux pour des personnes fragilisées	45	45	
MO	1	52 01 10	13	85210000	094.060	Subsides d'aménagement et d'équipement dans le domaine de l'intégration - secteur privé	22	22	
MO	1	52 82 10	13	85210000	094.061	Subsides d'équipement dans le domaine de l'action sociale - secteur privé	85	85	
MO	1	52 83 10	13	85210000	094.062	Subsides d'aménagement pour des ASBL partenaires des relais sociaux (CAW - F44)	0	0	
MO	1	63 01 52	13	86352000	094.064	(Modifié) Subsides d'équipement en faveur des Centres Publics d'Action Sociale	0	0	
MO	1	63 02 21	13	86321000	094.065	Subsides en vue de l'acquisition, l'aménagement et l'équipement de terrains pour les gens du voyage	0	0	
MO	1	63 03 21	13	86321000	094.074	Subsides d'équipement en faveur des communes	0	45	
MO	1	63 04 59	13	86359000	094.092	Subventions d'investissement en faveur des relais sociaux (associations chapitre XII)	0	0	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
						<i>Totaux pour le Titre II.</i>	152	197	
						Totaux pour le programme 17.094.	256.691	253.900	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
							Programme 17.095 (ex 17.14)		
							Crèches et petite enfance		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DB	3	12 01 11	14	81211000	095.001		Achat de biens et services non durables spécifiques au programme	15	15
DB	3	41 05 40	14	84140000	095.002		Intervention financière en faveur du CRAC dans le cadre du financement alternatif des investissements dans les crèches	4.600	4.600
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	4.615	4.615
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DB	3	51 06 12	14	85112000	095.003		Subventions à des établissements d'utilité publique ou à des associations sans but lucratif pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions intéressant la naissance et l'enfance	5.384	2.601
DB		52 01 10	14	85210000	095.007		Subventions à des établissements d'utilité publique ou à des associations sans but lucratif pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions intéressant la naissance et l'enfance	0	0
DB	3	53 01 20	14	85320000	095.004		Primes Babypack	25	25
DB	3	63 01 52	14	86352000	095.005		Subventions à des pouvoirs publics pour la construction, l'agrandissement, la transformation et l'équipement d'institutions intéressant la naissance et l'enfance	2.141	1.341
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	7.550	3.967
							Totaux pour le programme 17.095.	12.165	8.582
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Totaux pour la division organique 17.	9.296.408	9.278.550
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Division organique 18.		
							Entreprises, emploi et recherche		
							Programme 18.001 (ex 18.01)		
							Fonctionnel		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
MO	1	12 01 11	01	81211000	001.055		Dépenses liées à l'acquisition de biens non durables et de services spécifiques aux compétences Emploi	990	894
MO	1	12 02 11	01	81211000	001.095		Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	280	180
MO	3	12 03 11	01	81211000	001.054		Etudes, relations publiques, documentation, frais de réunions relatifs à des actions transversales économie-emploi-recherche	150	130
WB	1	12 04 11	01	81211000	001.066		Dépenses liées à l'acquisition de biens non durables et de services spécifiques aux compétences Economie et Recherche	4.459	3.210
WB	1	12 05 11	01	81211000	001.097		Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...)	489	409
WB	1	12 06 50	01	81250000	001.134		Dépenses liées aux précomptes immobiliers spécifiques au programme Zones d'activités économiques	3	3
WB	1	12 08 11	01	81211000	001.070		(Modifié) Dépenses liées à l'achat de biens non durables, de services et au programme Zones d'activités économiques	20	20
DI	1	12 10 11	01	81211000	001.075		Dépenses liées à l'acquisition de biens non durables et de services spécifiques à la direction des Licences d'armes	12	12
WB	1	21 01 40	01	82140000	001.137		Intérêts de la dette commerciale (intérêts de retard pour un marché public ou une facture commerciale)	0	0
WB	1	21 02 60	01	82160000	001.138		Autres intérêts (intérêts de retard autres que les dettes commerciales, intérêts judiciaires, intérêts sur créances fiscales)	0	0
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	6.403	4.858
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
WB	1	74 03 22	01	87422000	001.098		Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	344	317
MO	1	74 04 22	01	87422000	001.096		Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques	774	731
DI	1	74 06 22	01	87422000	001.076		Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) spécifiques à la direction des Licences d'armes	0	30
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	1.118	1.078
							Totaux pour le programme 18.001.	7.521	5.936
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
Programme 18.096 (ex 18.02)									
ENTREPRISES - Aides à l'investissement									
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
WB	1	51 02 12	02	85112000	096.001	Primes à l'investissement destinées à favoriser la protection de l'environnement et l'utilisation durable de l'énergie, en application du décret du 11 mars 2004.	19.000	8.000	
WB	1	51 03 12	02	85112000	096.002	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des grandes entreprises	19.500	14.000	
WB	1	51 04 12	02	85112000	096.003	Primes à l'investissement en application du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des petites ou moyennes entreprises	65.000	61.100	
WB	1	51 05 12	02	85112000	096.004	Soutien de la compétitivité des entreprises - mesure carbon leakage	20.000	20.000	
WB	1	51 06 11	02	85111000	096.013	Primes à l'investissement - Entreprises de droit privé contrôlées par une autorité publique	0	0	
WB	1	51 07 12	02	85112000	096.021	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Aides à l'investissement - Secteur privé	0	0	
WB	1	51 08 12	02	85112000	096.005	Primes à l'investissement (mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique)	3.905	3.800	
WB	1	51 11 12	02	85112000	096.007	Subventions à des actions qui entrent dans le cadre du plan wallon d'aide aux modes de transport alternatifs à la route	4.000	4.000	
WB	1	51 16 12	02	85112000	096.008	Stimulation de l'Investissement dans les entreprises existantes ou en création - Mesure 1.1.1. Aides à l'investissement cofinancées par l'Union Européenne (FEDER) - programmation 2014-2020	0	0	
WB	1	53 01 10	02	85310000	096.014	Primes à l'investissement en faveur d'entreprises personnes physiques exerçant une activité professionnelle à titre d'indépendant	3.000	1.200	
WB	1	54 01 31	02	85431000	096.015	Primes à l'investissement en faveur d'entreprises étrangères	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							134.405	112.100	
Totaux pour le programme 18.096.							134.405	112.100	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 18.097 (ex 18.03)									
ENTREPRISES - Outils économiques et financiers									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
WB	nl 1	11 01 00	03	81100000	097.040	Traitements et indemnités - Commission de restructuration des entreprises	927	927	
				81111000					
				81112000					
				81120000					
				81131000					
				81132000					
				81140000					
WB	nl 1	11 02 12	03	81112000	097.041	Interventions coût abonnement transports	26	26	
WB	nl 1	11 05 40	03	81140000	097.026	Indemnités quelconques au personnel 2019-2024	26	26	
WB	1	12 04 11	03	81211000	097.027	Frais de fonctionnement - Commission de restructuration des entreprises	252	252	
WB	1	12 05 50	03	81250000	097.043	Taxes matérielles diverses	2	2	
WB	3	41 04 40	03	84140000	097.004	Subventions au groupe outil régional pour couvrir ses frais de fonctionnement	17.994	19.481	
WB	1	41 05 40	03	84140000	097.005	Subventions au groupe outil régional pour mener ses missions d'accompagnement et d'animation économique	8.683	7.865	
WB	1	41 12 40	03	84140000	097.011	Subvention permettant le fonctionnement de WALLIMAGE - Frais de fonctionnement et missions déléguées	8.075	7.475	
WB	1	41 14 40	03	84140000	097.012	Subvention à la SPAQuE pour la gestion de la mission déléguée NORDION	29.800	15.600	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							65.785	51.654	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
WB	1	74 05 22	03	87422000	097.013	Achat de biens patrimoniaux - Commission de restructuration des entreprises	29	29	
WB	1	85 01 61	03	88561000	097.014	Moyens d'actions à l'outil régional ayant pour but la consolidation et le développement des entreprises wallonnes - prise de participation	142.200	142.200	
WB	1	85 02 61	03	88561000	097.044	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER - Instruments financiers - Prises de participations	0	0	
WB	1	85 03 14	03	88514000	097.016	Moyens d'actions - prêts et garantie - à l'outil régional ayant pour but la consolidation et le développement des entreprises wallonnes	2.500	2.500	
WB		85 06 14	03	88514000	097.045	FEDER 2014-2020 - Instruments financiers - Prêts à destination des PME	0	0	
WB	1	85 10 14	03	88514000	097.022	Intervention de la Région dans l'activité garanties de GELIGAR	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							144.729	144.729	
Totaux pour le programme 18.097.							210.514	196.383	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 18.098 (ex 18.04)									
Zones d'activités économiques									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLE S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
WB	1	31 01 32	04	83132000	098.001	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses	0	68	
WB	1	41 01 40	04	84140000	098.003	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses - UAP	0	0	
WB	1	41 02 60	04	84160000	098.004	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses - ASBL des administrations publiques	0	0	
WB	1	43 01 53	04	84353000	098.005	Subventions à des opérateurs de développement économique en vue de la réalisation d'étude diverses - Intercommunales	300	100	
WB	1	45 01 24	04	84524000	098.006	Subventions à des universités ou groupement d'universités dans le cadre du développement des zones d'activités économiques	0	0	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							300	168	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
WB	1	51 01 21	04	85121000	098.024	Subventions aux entreprises publiques dans le cadre du programme SOWAFINAL III, Actes et travaux de viabilisation et de redynamisation, opérations de rachat (loi de 70, décret du 11 mars 2004 et décret du 2 février 2017) en vue de l'aménagement des zones d'activités économiques	22.273	6.476	
WB	1	51 02 21	04	85121000	098.025	Infrastructures d'accueil industrielles - Cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - Programmation 2014 - 2020 - Entreprises publiques	0	0	
WB	1	61 01 41	04	86141000	098.007	Actes et travaux de viabilisation et de redynamisation, opérations de rachat (décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques) - UAP	3.275	3.700	
WB	1	61 02 41	04	86141000	098.029	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux UAP - Infrastructures	0	0	
WB	1	61 03 41	04	86141000	098.028	(Nouveau) Subventions relatives aux équipements des parcs d'activité économique dans le cadre des inondations - UAP	0	0	
WB	1	61 05 41	04	86141000	098.009	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Actions prioritaires pour l'avenir wallon)	13.800	13.800	
WB	1	61 06 41	04	86141000	098.010	Intervention régionale en faveur de la Sowafinal pour couverture des charges annuelles découlant du financement alternatif des infrastructures d'accueil des activités économiques (Marshall 2.vert - Axe IV)	14.006	14.006	
WB	1	61 07 41	04	86141000	098.011	Interventions dans le cadre du décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques - UAP	50	400	
WB	1	61 08 41	04	86141000	098.012	Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - UAP	0	0	
WB	1	61 10 41	04	86141000	098.022	Subventions aux unités d'administration publiques dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de l'aménagement des zones d'activités économiques	1.697	4.129	
WB	1	63 01 53	04	86353000	098.014	Actes et travaux de viabilisation et de redynamisation, opérations de rachat (décret du 2 février 2017 relatif au développement des parcs d'activités économiques) - Intercommunales	13.206	9.350	
WB	1	63 02 11	04	86311000	098.030	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux Provinces - Infrastructures	0	0	
WB	1	63 03 21	04	86321000	098.031	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux communes - Infrastructures	0	0	
WB	i	63 04 53	04	86353000	098.015	Intervention pour l'acquisition et l'aménagement de terrains et bâtiments industriels, artisanaux et de services ainsi que leurs voies d'accès	0	0	
WB	1	63 05 53	04	86353000	098.016	Expérience pilote-réhabilitation de zones d'activités économiques	50	300	
WB	1	63 06 53	04	86353000	098.017	Interventions dans le cadre du décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques - Intercommunales	2.500	4.500	
WB	1	63 07 53	04	86353000	098.018	Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - Intercommunales	0	0	
WB	1	63 08 22	04	86322000	098.019	Interventions dans le cadre du décret du 11 mars 2004 relatif aux infrastructures d'accueil des activités économiques - Communes	0	0	
WB	1	63 09 22	04	86322000	098.020	Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - Communes	0	0	
WB	1	63 10 12	04	86312000	098.021	Infrastructures d'accueil industrielles - cofinancement régional des actions soutenues par le FEDER - programmation 2014-2020 - Provinces	0	0	
WB	1	63 11 53	04	86353000	098.023	Subventions aux intercommunales dans le cadre du programme SOWAFINAL III en vue de l'aménagement des zones d'activités économiques	63.574	33.853	
WB	1	63 12 53	04	86353000	098.027	(Modifié) Subventions relatives aux équipements des parcs d'activité économique dans le cadre des inondations - Intercommunales du secteur S1313	33.000	37.000	
WB	1	63 13 53	04	86353000	098.032	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux intercommunales du secteur 13.13 - Infrastructures	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							167.431	127.514	
Totaux pour le programme 18.098.							167.731	127.682	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 18.099 (ex 18.06)									
ENTREPRISES - Compétitivité - Innovation - Développement									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
WB	1	31 02 32	06	83132000	099.029	Subvention d'activités pour soutenir le secteur logistique (mesures d'accompagnement du prélèvement kilométrique) - Secteur privé	500	190	
WB	1	31 03 32	06	83132000	099.038	Aide financière aux sociétés privées pour la location de containers	0	25	
WB	1	31 04 32	06	83132000	099.039	Subventions aux Cellules opérationnelles des Pôles de compétitivité dans le cadre de la Formation	0	0	
WB	1	31 05 32	06	83132000	099.040	Aide aux entreprises dans le cadre de la crise énergétique	0	0	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
WB	1	31 06 32	06	83132000	099.001	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – Secteur privé	3.056	2.387	
WB	1	31 10 32	06	83132000	099.004	Subvention aux réseaux d'entreprises (Décret du 18 janvier 2007)	1.176	900	
WB	1	31 12 32	06	83132000	099.005	Subventions aux Cellules opérationnelles des Pôles de compétitivité	2.160	2.160	
WB	1	31 13 32	06	83132000	099.006	Subventions dans le cadre du développement et du soutien aux commerces, aux artisans et à la redynamisation des centres-villes - Entreprises	5.466	5.267	
WB	1	31 18 32	06	83132000	099.007	Financement du dispositif des aides de premier niveau	15.000	15.000	
WB	1	31 24 22	06	83122000	099.027	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – Entreprises publiques	775	850	
WB	1	32 01 00	06	83200000	099.009	Subventions cofinancées par le FEADER en vue de promouvoir le développement d'actions locales d'animation économique – PDR 2014-2020	16	497	
WB	1	32 02 00	06	83200000	099.041	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – Cotisations et transferts de revenus autres que des subventions d'exploitation	0	0	
WB	1	33 04 00	06	83300000	099.023	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation - ASBL au service des ménages	200	200	
WB	1	34 01 50	06	83450000	099.036	Subventions dans le cadre du développement et du soutien aux commerces, aux artisans et à la redynamisation des centres villes - Indépendants personnes physiques	6.000	2.052	
WB	1	34 02 50	06	83450000	099.037	Aide financière aux indépendants pour la location de containers	0	25	
WB	1	41 01 40	06	84140000	099.013	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – UAP	2.930	1.677	
WB	1	41 05 40	06	84140000	099.015	Subvention au CESE pour les frais liés au fonctionnement de l'Observatoire du Commerce	200	200	
WB	1	43 01 40	06	84340000	099.017	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation – ASBL liées aux pouvoirs locaux	1.150	1.100	
WB	1	43 02 22	06	84322000	099.043	Subventions dans le cadre du développement et du soutien aux commerces, aux artisans et à la redynamisation des centres villes – Communes	0	0	
WB	1	43 03 59	06	84359000	099.018	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – Autres entités liées aux pouvoirs locaux	0	0	
WB	1	43 04 53	06	84353000	099.019	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – Intercommunales	847	1.308	
WB	1	45 01 24	06	84524000	099.020	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif – Entités liées à la Communauté française	250	250	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							39.726	34.088	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
WB	1	51 01 22	06	85122000	099.030	Subventions destinées à soutenir les entreprises impactées par les inondations	0	25	
WB	1	51 06 11	06	85111000	099.035	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif (Investissements) – Entreprises publiques	0	0	
WB	1	53 01 20	06	85320000	099.031	Subventions destinées à soutenir les indépendants impactés par les inondations	0	25	
WB	1	63 01 53	06	86353000	099.022	Subventions visant à stimuler la création d'activités, la croissance et l'innovation dans les entreprises et la structuration du tissu productif (Investissements) – Intercommunales	852	852	
WB	1	85 01 61	06	88561000	099.042	Augmentation de capital dans une unité d'administration publique	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							852	902	
Totaux pour le programme 18.099.							40.578	34.990	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 18.100 (ex 18.07)									
Actions cofinancées dans le cadre des fonds structurels									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
WB	1	12 01 11	07	81211000	100.047	Fonds structurels 2014-2020 – Projets Interreg relevant des compétences emploi et formation – Frais de fonctionnement SPW	0	0	
WB	1	12 02 11	07	81211000	100.063	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences économie et recherche -Frais de fonctionnement SPW	0	0	
WB	1	31 01 32	07	83132000	100.001	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 – Subventions au secteur privé	0	0	
WB	1	31 02 32	07	83132000	100.002	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 2.1.1, 2.1.2 et 2.2.2 – Subventions au secteur privé	0	0	
WB	1	31 03 32	07	83132000	100.003	Fonds Structurels 2014-2020 – Mesure 1.2 – RESINNOVE – FSE – Subventions au secteur privé	0	0	
WB	1	31 04 32	07	83132000	100.004	Fonds Structurels 2014-2020 – Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche – Secteur privé	0	0	
MO	3	31 05 32	07	83132000	100.026	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Secteur privé	0	60	
WB	1	31 06 32	07	83132000	100.048	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures FEDER 1.3.1 - Subventions au secteur privé	0	0	
WB	1	31 07 22	07	83122000	100.054	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Entreprises publiques	0	0	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
WB	1	31 08 22	07	83122000	100.055	Fonds structurels 2014-2020 - Projet INTERREG relevant des compétences économie et recherche - Entreprises publiques	0	0	
WB	1	31 09 22	07	83122000	100.056	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 1.3.1 - Entreprises publiques	0	0	
WB	1	31 10 32	07	83132000	100.057	Fonds structurels 2014-2020 - Projet INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Secteur privé	0	0	
WB	1	31 11 22	07	83122000	100.064	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 2.1.1, 2.1.2 et 2.2.2 - Entreprises publiques	0	0	
MO	3	31 12 22	07	83122000	100.065	Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation - Entreprises publiques	0	0	
WB	1	31 13 22	07	83122000	100.067	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux entreprises publiques	0	0	
WB	1	31 14 22	07	83122000	100.075	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Entreprises publiques	0	0	
WB	1	31 15 32	07	83132000	100.076	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Secteur privé et ASBL au service des entreprises	0	0	
WB	1	31 16 32	07	83132000	100.068	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions au secteur privé et ASBL au service des entreprises	0	0	
WB	1	33 01 00	07	83300000	100.005	Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation - Secteur privé (ASBL)	0	0	
MO	3	33 02 00	07	83300000	100.027	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Asbl	0	0	
WB	1	33 03 00	07	83300000	100.058	Fonds structurels 2014-2020 - Projet INTERREG relevant des compétences économie et recherche - Asbl au service des ménages	0	0	
WB	1	33 04 00	07	83300000	100.059	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Asbl au service des ménages	0	0	
WB	1	33 05 00	07	83300000	100.069	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux ASBL au service des ménages	0	0	
WB	1	33 06 00	07	83300000	100.077	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - ASBL au service des ménages	0	0	
MO	3	35 02 20	07	83520000	100.028	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Administrations publiques étrangères	0	0	
WB	1	35 03 30	07	83530000	100.053	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Pays membres de l'UE	0	0	
WB	1	41 02 40	07	84140000	100.008	Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - UAP	0	0	
WB	1	41 03 40	07	84140000	100.009	Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation - UAP	0	0	
MO	3	41 04 40	07	84140000	100.029	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - IFAPME	0	0	
MO	3	41 05 40	07	84140000	100.030	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Forem	0	0	
MO	3	41 06 40	07	84140000	100.031	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - IWEPS	0	0	
WB	1	41 07 30	07	84130000	100.060	Fonds structurels 2014-2020 - Projet INTERREG relevant des compétences économie et recherche - SACA	0	0	
WB	1	41 08 40	07	84140000	100.086	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - UAP de type 3 (COFOG 04110)	0	0	
WB	1	41 12 40	07	84140000	100.049	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 1.3.1 - Subventions à des UAP	0	0	
WB	1	43 01 12	07	84312000	100.010	Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Provinces	0	0	
WB	1	43 02 12	07	84312000	100.011	Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation - Provinces	0	0	
WB	1	43 03 22	07	84322000	100.012	Fonds Structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Subventions à des communes	0	0	
WB	1	43 04 22	07	84322000	100.013	Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Communes	0	0	
WB	1	43 05 40	07	84340000	100.014	Fonds Structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Subventions à des ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0	
WB	1	43 06 40	07	84340000	100.015	Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0	
WB	1	43 07 53	07	84353000	100.016	Fonds Structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Subventions à des intercommunales - Secteur 13.13	0	0	
WB	1	43 08 53	07	84353000	100.017	Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Intercommunales - Secteur 13.13	0	0	
MO	3	43 09 12	07	84312000	100.032	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Provinces	0	36	
MO	3	43 10 53	07	84353000	100.033	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Intercommunales	0	0	
WB	1	43 11 53	07	84353000	100.050	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 1.3.1 - Subventions à des intercommunales - Secteur 13.13	0	0	
WB	1	43 12 52	07	84352000	100.051	Fonds structurels 2014-2020 - Projets Interreg relevant des compétences emploi et formation - CPAS	0	0	
MO	3	43 13 40	07	84340000	100.066	Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation - Asbl liées aux pouvoirs locaux	0	0	
WB	1	43 14 12	07	84312000	100.070	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux provinces	0	0	
WB	1	43 15 12	07	84312000	100.078	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Provinces	0	0	
WB	1	43 16 22	07	84322000	100.071	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux communes	0	0	
WB	1	43 17 22	07	84322000	100.079	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Communes	0	0	
WB	1	43 18 40	07	84340000	100.080	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0	
WB	1	43 19 40	07	84340000	100.072	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
WB	1	43 20 53	07	84353000	100.082	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux intercommunales du secteur 13.13	0	0	
WB	1	43 21 53	07	84353000	100.089	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Intercommunales du secteur 13.13	0	0	
WB	1	45 01 24	07	84524000	100.018	Fonds Structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Subventions à des entités liées à la Communauté française	0	0	
WB	1	45 02 24	07	84524000	100.019	Fonds Structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 2.1.1, 2.1.2 et 2.2.2 - Subventions aux universités et organismes assimilés	0	0	
WB	1	45 03 24	07	84524000	100.020	Fonds Structurels 2014-2020 - Mesure 1.2 - RESINNOVE - FSE - Subventions aux universités et organismes assimilés	0	0	
WB	1	45 04 24	07	84524000	100.021	Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Entités liées à la Communauté française	0	0	
WB	1	45 05 24	07	84524000	100.022	Fonds Structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences Emploi et Formation - Entités liées à la Communauté française	0	0	
MO	3	45 06 24	07	84524000	100.034	Fonds structurels 2014-2020 - Projets INTERREG relevant des compétences emploi et formation - Entités liées à la Communauté française	0	0	
WB	1	45 07 24	07	84524000	100.073	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux entités liées à la Communauté française	0	0	
WB	1	45 08 24	07	84524000	100.081	Fonds Structurels 2021-2027 - Projets INTERREG relevant des compétences Economie et Recherche - Entités liées à la Communauté française	0	0	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							—	96	
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
WB	1	51 01 22	07	85122000	100.023	Fonds Structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions au secteur privé	0	0	
WB	1	51 02 12	07	85112000	100.074	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions au secteur privé (investissements et infrastructures)	0	0	
MO	1	52 01 10	07	85210000	100.035	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à des Asbl	0	40	
WB	1	52 02 10	07	85210000	100.061	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 6.1.1 - Subventions aux asbl au service des ménages	0	0	
WB	1	61 01 41	07	86141000	100.024	Fonds Structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à des UAP	0	0	
MO	1	61 02 41	07	86141000	100.036	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à l'IFAPME	0	0	
MO	1	61 03 31	07	86131000	100.037	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à des SACA	0	0	
MO	1	61 04 41	07	86141000	100.038	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions au FOREM	0	0	
WB	1	61 05 41	07	86141000	100.052	Fonds Structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions au FOREM	0	0	
WB	1	61 06 41	07	86141000	100.084	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions au FOREM (investissements et infrastructures)	0	0	
WB	1	61 07 41	07	86141000	100.085	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions à l'IFAPME (investissements et infrastructures)	0	0	
MO	1	63 02 11	07	86311000	100.039	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 6.1.1 - Subventions à des Provinces	0	79	
WB	1	63 03 53	07	86353000	100.045	Fonds structurels 2014-2020 - Mesure FEDER 1.1.4, 1.2.1 et 2.3.3 - Subventions à des intercommunales (infrastructures)	0	0	
WB	1	63 04 41	07	86341000	100.062	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures FEDER 6.1.1 - Asbl liées aux pouvoirs locaux	0	0	
WB	1	65 02 24	07	86524000	100.083	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER/FTJ - Subventions aux entités liées à la Communauté française (investissements et infrastructures)	0	0	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							—	119	
Totaux pour le programme 18.100.							—	215	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 18.101 (ex 18.11)									
Promotion de l'Emploi									
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>									
MO	3	31 01 32	11	83132000	101.022	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances en matière d'accès à l'emploi - Secteur privé	0	0	
MO	3	31 02 32	11	83132000	101.023	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi - Secteur privé	277	277	
MO	3	31 03 32	11	83132000	101.038	(Nouveau) Subvention pour les opérateurs actifs dans le micro-crédit	300	300	
MO	2	31 07 32	11	83132000	101.002	Financement SAACE liées à l'entrepreneuriat féminin et à la post-crédit	150	150	
MO	3	33 01 00	11	83300000	101.003	Subventions d'actions diverses en matières d'emploi - ASBL au service des ménages	1.417	1.386	
MO	3	33 02 00	11	83300000	101.004	Subventions des missions régionales pour l'emploi	10.998	10.948	
MO	3	33 07 00	11	83300000	101.009	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances en matière d'accès à l'emploi - Secteur associatif	60	60	
MO	3	33 09 00	11	83300000	101.010	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi - Secteur associatif	6.640	6.580	
MO	3	33 12 00	11	83300000	101.012	Accompagnement et sensibilisation au management de la diversité - Secteur associatif	200	200	
MO	3	33 13 00	11	83300000	101.013	Cofinancement wallon à l'axe LEADER du programme wallon de développement rural	100	89	
MO	3	33 15 00	11	83300000	101.036	Subvention pour encourager les incitants aux expériences de vie formatrice	0	0	
MO	3	35 01 40	11	83540000	101.014	Contribution de la Région wallonne au programme LEED de l'O.C.D.E.	25	25	
MO	3	35 02 40	11	83540000	101.033	Subventions aux institutions internationales autres que l'Union Européenne	0	0	
MO	3	35 03 30	11	83530000	101.034	Subventions aux entreprises publiques étrangères ne faisant pas partie du secteur 13	64	64	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		LIBELLES	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
MO	3	41 01 40	11	84140000	101.015	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - UAP	0	0	
MO	3	41 33 40	11	84140000	101.017	Subventions à l'ITWEPS pour les dépenses de fonctionnement de l'Observatoire de l'emploi	1	1	
MO	3	43 04 59	11	84359000	101.025	Subventions aux agences de développement local	4.482	4.340	
MO	3	43 05 40	11	84340000	101.026	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - ASBL liées aux pouvoirs locaux	141	141	
MO	3	43 06 53	11	84353000	101.027	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Intercommunales	0	0	
MO	3	43 07 59	11	84359000	101.028	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Autres entités liées aux pouvoirs locaux	0	0	
MO	3	43 08 12	11	84312000	101.029	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Provinces	0	0	
MO	3	43 09 52	11	84352000	101.030	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - CPAS	0	0	
MO	3	43 10 40	11	84340000	101.031	Subvention aux structures d'accompagnement à la création d'emploi - Asbl liées aux pouvoirs locaux	277	277	
MO	2	43 40 40	11	84340000	101.020	Subventions en vue de promouvoir l'égalité des chances - ASBL liées aux pouvoirs locaux	21	21	
MO	3	45 01 26	11	84526000	101.021	Dotation à la Communauté germanophone	40.817	40.817	
MO	3	45 02 24	11	84524000	101.032	Subventions d'actions diverses en matière d'emploi - Entités liées à la Communauté française	0	0	
<i>Totaux pour le Titre 1.</i>							65.970	65.676	
Totaux pour le programme 18.101.							65.970	65.676	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 18.102 (ex 18.12)									
Forem									
<i>Titre 1. - Dépenses courantes</i>									
MO	3	41 04 40	12	84140000	102.001	Plan d'accompagnement à l'emploi	71.374	71.374	
MO	3	41 08 40	12	84140000	102.002	Subvention de fonctionnement au Forem et pour la gestion du P.R.C.	162.688	162.688	
MO	3	41 11 40	12	84140000	102.004	Cellules de reconversion collective	7.410	7.410	
MO	3	41 12 40	12	84140000	102.005	Maisons de l'emploi	9.329	9.329	
MO	3	41 13 40	12	84140000	102.006	Subventions aux Instances Bassin Enseignement Qualifiant-Formation-Emploi	4.046	4.046	
MO	3	41 16 40	12	84140000	102.024	Recours à des tiers dans l'accompagnement des publics les plus fragilisés rencontrant des problématiques multiples de type psycho-médico-social	3.300	3.300	
MO	3	41 23 40	12	84140000	102.010	Subvention pour l'Allocation Activation	94.566	94.566	
MO	3	41 24 40	12	84140000	102.011	Subvention pour Primes et Compléments	649	649	
MO	3	41 25 40	12	84140000	102.012	Subvention pour le Congé Education payé	35.510	35.510	
MO	3	41 26 40	12	84140000	102.013	Subvention pour les Agences locales pour l'Emploi	13.063	13.063	
MO	3	41 27 40	12	84140000	102.014	Subvention pour Outplacement	96	96	
MO	3	41 28 40	12	84140000	102.015	Subvention pour le Fonds de l'expérience professionnelle	935	935	
MO	3	41 29 40	12	84140000	102.016	Subvention pour Dispenses pour formation et études	398	398	
MO	3	41 30 40	12	84140000	102.017	Frais de fonctionnement liés aux transferts des compétences	9.055	9.055	
MO	3	41 31 40	12	84140000	102.025	Subvention complémentaire pour les bénéficiaires de la mesure Impulsion	9.805	9.805	
MO	3	41 42 40	12	84140000	102.020	Subvention pour les mesures d'accompagnement - prélèvement kilométrique - volet Emploi	175	175	
MO	3	41 43 40	12	84140000	102.026	Subvention au Forem pour le projet coup de boost	0	0	
<i>Totaux pour le Titre 1.</i>							422.399	422.399	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
MO	1	61 01 41	12	86141000	102.021	Subvention au FOREM pour des investissements en rapport avec les centres de formation professionnelle	7.977	7.977	
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>		
						Totaux pour le programme 18.102.	430.376	430.376	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
						Programme 18.103 (ex 18.13) Plan de résorption du chômage géré par l'administration, mais dont la prise en charge est assurée par l'intermédiaire du Forem			
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
MO	3	41 01 40	13	84140000	103.001	Dépenses inhérentes à la mise au point, au développement et au financement d'un programme de mise au travail sur la base du décret du 31 mai 1990 créant un programme de promotion de l'emploi spécialement destiné aux chômeurs de longue durée dans le secteur non marchand	4.211	4.211	
MO	3	41 05 40	13	84140000	103.003	Mesures SESAM	103.504	103.504	
MO	3	41 06 40	13	84140000	103.004	Dispositif APE	1.306.066	1.306.066	
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>		
						Totaux pour le programme 18.103.	1.413.781	1.413.781	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
						Programme 18.104 (ex 18.15) Economie sociale			
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
MO	3	31 01 32	15	83132000	104.004	Subvention d'entreprises d'insertion	16.464	14.249	
MO	3	31 02 32	15	83132000	104.005	Subventions pour les actions pilotes et la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et la promotions des nouveaux modèles économiques, collaboratifs, coopératifs et créatifs (entreprises privées)	3.617	3.745	
MO	3	31 03 32	15	83132000	104.006	Subvention IDESS (SFS)	838	838	
MO	3	31 05 32	15	83132000	104.028	Subventions aux structures d'économie sociales actives dans le recyclage des déchets - Secteur privé	147	147	
MO	3	31 14 32	15	83132000	104.010	Subventions IDESS - Subventions complémentaires APE aux SFS	100	100	
MO	3	31 21 32	15	83132000	104.011	Subvention à des Sociétés à finalité sociale immobilières dans le secteur de l'économie sociale	390	390	
MO	3	31 22 32	15	83132000	104.040	Actions relatives à l'introduction de clauses sociales, environnementales et éthiques dans les marchés publics en faveur des entreprises d'économie sociale	0	75	
MO	3	31 23 32	15	83132000	104.041	Financement de l'asbl chargée d'assurer la représentation des entreprises d'économie sociale	350	350	
MO	3	32 02 00	15	83200000	104.014	Soutien aux projets de micro-crédits en ce compris les micro-crédits coopératifs et leur accompagnement	371	59	
MO	3	33 01 00	15	83300000	104.015	Subvention à l'asbl Réseau de lutte contre la pauvreté en Wallonie	0	0	
MO	3	33 02 00	15	83300000	104.029	Subvention des agences conseil - Asbl	1.120	1.120	
MO	3	33 03 00	15	83300000	104.030	Subventions IDESS (asbl)	2.862	2.862	
MO	3	33 04 00	15	83300000	104.016	Promotion des nouveaux modèles économiques collaboratifs, coopératifs et créatifs - ASBL au service des ménages	2.422	2.120	
MO	3	33 05 00	15	83300000	104.017	Subventions aux structures d'Economie Sociale actives dans le recyclage des déchets	200	200	
MO	3	33 09 00	15	83300000	104.031	Cofinancement FSE des actions de développement de l'économie sociale - Programmation 2021-2027 - Asbl	0	581	
MO	3	41 01 40	15	84140000	104.020	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - UAP	0	0	
MO	3	41 02 40	15	84140000	104.021	Subvention pour frais de fonctionnement de W.Alter	649	649	
MO	3	43 01 59	15	84359000	104.032	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - Associations de CPAS	0	0	
MO	3	43 02 40	15	84340000	104.033	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - Asbl liées aux pouvoirs locaux	111	82	
MO	3	43 03 52	15	84352000	104.034	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - CPAS	0	0	
MO	3	43 04 52	15	84352000	104.025	Subventions IDESS (CPAS)	1.665	1.665	
MO	3	43 05 59	15	84359000	104.035	Subventions IDESS (association de CPAS)	59	59	
MO	3	45 01 50	15	84550000	104.038	Subventions pour la promotion de l'économie sociale en ce compris le développement des coopératives et des nouveaux modèles économiques - unités interrégionales	0	0	
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>		
							31.365	29.291	
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
MO	<i>1</i>	61 01 41	15	86141000	104.026	Intervention en faveur de W.Alter dans le cadre de la mission déléguée "Fonds d'économie sociale et durable"	15	15	
MO	<i>1</i>	61 02 41	15	86141000	104.037	Fonds de garantie locative en économie sociale	0	0	
MO	<i>3</i>	85 01 61	15	88561000	104.027	Mission déléguée à W.Alter pour la mesure BRASERO	1.000	1.000	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement</i> / <i>nl = crédits de liquidation</i>						<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>		
MO	3	85 02 14	15	88514000	104.044	(Nouveau) Subvention à W.Alter - Soutien au secteur développement de l'économie sociale	5.000	5.000	
						<i>Totaux pour le Titre II.</i>	6.015	6.015	
						Totaux pour le programme 18.104.	37.380	35.306	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
						Programme 18.105 (ex 18.16) Contrôle disponibilité chômeurs - FOREM			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
MO	1	41 30 40	16	84140000	105.001	Subvention pour le Contrôle de la disponibilité des chômeurs	24.871	24.871	
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>	24.871	24.871	
						Totaux pour le programme 18.105.	24.871	24.871	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
						Programme 18.106 (ex 18.17) Titres services - FOREM			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
MO	3	41 01 40	17	84140000	106.001	Subvention pour les Titres Services	561.569	561.569	
MO	3	41 02 40	17	84140000	106.002	Subvention pour le fonds de formation Titres Services	2.828	2.828	
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>	564.397	564.397	
						Totaux pour le programme 18.106.	564.397	564.397	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
						Programme 18.107 (ex 18.18) Réductions de cotisations sociales sur groupes cibles - FOREM			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
MO	3	41 01 40	18	84140000	107.001	Droits de tirage sur réduction de cotisations sociales - ONSS	147.537	147.537	
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>	147.537	147.537	
						Totaux pour le programme 18.107.	147.537	147.537	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
						Programme 18.108 (ex 18.19) Emplois de proximité			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
MO	3	43 06 22	19	84322000	108.013	Interruption de carrière - Communes	20.319	20.319	
MO	3	43 07 12	19	84312000	108.014	Interruption de carrière - Provinces	1.102	1.102	
MO	3	45 03 40	19	84540000	108.010	Interruption de carrière (Région)	2.648	2.648	
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>	24.069	24.069	
						Totaux pour le programme 18.108.	24.069	24.069	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
						Programme 18.109 (ex 18.21) Formation professionnelle			
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
MO	1	12 01 11	21	81211000	109.001	Plateforme Wallangues	1.528	1.528	
MO	3	31 01 32	21	83132000	109.025	Subvention en vue de promouvoir l'information, l'orientation et la mise en œuvre de formations qualifiantes - Secteur privé	1.232	1.118	
MO	3	31 03 32	21	83132000	109.042	Subvention pour l'Interfédération des CISP	1.259	1.257	
MO	3	33 01 00	21	83300000	109.048	(Nouveau) Subvention aux Centres de formation et d'insertion (CEFISPA)	8.398	8.398	
MO	3	33 12 00	21	83300000	109.004	Subventions octroyées au secteur privé dans le cadre des nouveaux accords du non-marchand	1.780	1.743	
MO	3	33 13 00	21	83300000	109.005	Subventions en vue de promouvoir l'information, l'orientation et la mise en œuvre de formations qualifiantes - ASBL au service des ménages	431	624	
MO	3	33 32 00	21	83300000	109.010	Subventions en vue de permettre la formation en TIC - ASBL au service des ménages	950	950	
MO	3	33 33 00	21	83300000	109.011	Cofinancement pour les projets LEADER	0	44	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement		Crédits de liquidation	
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec							
	<i>i = programme d'investissement</i>				<i>/nl = crédits de liquidation</i>		<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>			
MO	3	34	21	41	21	83441000	109.016	Indemnités de promotion sociale	5	5
MO	3	41	02	40	21	84140000	109.031	Subventions en vue de permettre la formation - UAP	0	0
MO	3	41	03	40	21	84140000	109.035	Subventions en vue de permettre la formation - UAP - FOREM	0	0
MO	3	41	04	40	21	84140000	109.036	Subventions en vue de permettre la formation - UAP - IFAPME	0	0
MO	3	41	16	40	21	84140000	109.018	Subvention au CESE	901	901
MO	3	43	01	22	21	84322000	109.020	Subventions octroyées aux administrations communales dans le cadre des nouveaux accords du non-marchand	59	59
MO	3	43	02	52	21	84352000	109.021	Subventions octroyées aux CPAS dans le cadre des accords du non-marchand	65	65
MO	3	43	03	22	21	84322000	109.026	Subventions en vue de permettre la formation en TIC - Communes	38	38
MO	3	43	04	52	21	84352000	109.027	Subventions en vue de permettre la formation en TIC - CPAS	15	15
MO	3	43	06	52	21	84352000	109.047	Subvention aux CPAS en vue de soutenir la formation de leurs bénéficiaires	1.340	1.340
MO	3	45	01	24	21	84524000	109.028	Subventions en vue de permettre la formation aux entités liées à la Fédération Wallonie-Bruxelles	12	12
MO	3	45	02	50	21	84550000	109.029	Subvention en vue de promouvoir l'information, l'orientation et la mise en œuvre de formations qualifiantes - Unités interrégionales	25	50
MO	3	45	03	35	21	84535000	109.032	Subventions en vue de permettre la formation - Entités liées à la Région de Bruxelles-Capitale	0	0
MO	3	45	04	11	21	84511000	109.043	Subvention en vue de permettre la formation - Entités liées à la COCOF	0	0
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	18.038	18.147
								<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
MO	3	61	01	41	21	86141000	109.033	Subventions en vue de permettre des investissements dans la formation - UAP - FOREM	0	0
MO	1	61	03	41	21	86141000	109.023	Soutien à la création de nouveaux dispositifs de formation (secteur public)	0	0
MO	3	65	01	35	21	86535000	109.034	Subventions en vue de permettre des investissements dans la formation - Entités liées à la Région de Bruxelles-Capitale	0	0
								<i>Totaux pour le Titre II.</i>	0	0
								Totaux pour le programme 18.109.	18.038	18.147
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Programme 18.110 (ex 18.22)		
								Forem - Formation		
								<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
MO	3	41	01	40	22	84140000	110.001	Subvention de fonctionnement au Forem	126.575	126.575
WB	3	41	02	40	22	84140000	110.002	Subvention de fonctionnement au Forem pour les centres de compétence	38.148	38.148
MO	3	41	04	40	22	84140000	110.003	Financement du chèque formation	8.624	8.624
MO	1	41	05	40	22	84140000	110.004	Subvention pour le projet "Maison des Langues"	300	300
MO	3	41	06	40	22	84140000	110.005	Crédit adaptation	4.740	4.740
MO	3	41	07	40	22	84140000	110.006	Métiers en pénurie	3.500	3.500
MO	3	41	08	40	22	84140000	110.007	Subvention en vue de promouvoir les métiers du secteur non marchand	1.250	1.250
WB	3	41	10	40	22	84140000	110.008	Subvention pour le fonctionnement des centres de compétence	34.454	34.454
MO	3	41	11	40	22	84140000	110.009	Articulation entre la formation initiale et la formation professionnelle	1.463	1.463
MO	3	41	12	40	22	84140000	110.024	Wallonie Compétences d'avenir	511	511
MO	3	41	13	40	22	84140000	110.010	Subvention pour de nouvelles actions dans le cadre du contrat de gestion	900	900
MO	3	41	14	40	22	84140000	110.011	Subventions dédiées aux projets de la convention de partenariat Région wallonne, Forem et CPAS	0	0
MO	3	41	15	40	22	84140000	110.012	Subventions aux CISP	109.849	109.849
MO	3	41	22	40	22	84140000	110.013	Subvention en vue de promouvoir l'autocréation d'activités - Airbag	6.811	6.811
MO	3	41	39	40	22	84140000	110.020	Subvention pour les mesures d'accompagnement - prélèvement kilométrique - volet Formation	1.790	1.790
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	338.915	338.915
								<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
MO	1	61	01	41	22	86141000	110.021	Investissements et équipements des centres de formation du Forem en lien avec le climat, l'énergie, l'environnement et le numérique (PWT)	0	0
WB	1	61	02	41	22	86141000	110.022	Subvention au FOREM pour des investissements en rapport avec les centres de compétence	3.129	3.129
								<i>Totaux pour le Titre II.</i>	3.129	3.129
								Totaux pour le programme 18.110.	342.044	342.044
								<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
								<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
								<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
								Programme 18.111 (ex 18.23)		
								Formation agricole		
								<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	1	33	06	00	23	83300000	111.001	Subventions aux centres agréés de formation professionnelle agricole pour l'organisation des cours et autres activités en rapport - ASBL	0	1.200
								<i>Totaux pour le Titre I.</i>	0	1.200
								Totaux pour le programme 18.111.	0	1.200

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordon- nateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
							Programme 18.112 (ex 18.24)		
							IFAPME		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	3	41 05 40	24	84140000	112.002		Subventions de fonctionnement à l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises	29.286	29.286
WB	3	41 06 40	24	84140000	112.003		Subventions pour la formation des indépendants (IFAPME)	46.609	46.609
WB	1	41 07 40	24	84140000	112.004		(Modifié) Subvention pour des actions dans le cadre du contrat de gestion	2.684	2.684
WB	1	41 20 40	24	84140000	112.005		(Modifié) Subvention stratégie numérique	1.375	1.375
WB	1	41 21 40	24	84140000	112.006		(Modifié) Subventions accrochage publics IFAPME	840	840
WB	3	41 23 40	24	84140000	112.020		Subvention Formaform	461	461
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	81.255	81.255
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
WB	1	61 02 41	24	86141000	112.019		Subvention à l'IFAPME pour des investissements en rapport avec les centres de formation professionnelle	3.140	3.140
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	3.140	3.140
							Totaux pour le programme 18.112.	84.395	84.395
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 18.113 (ex 18.25)		
							Politiques croisées dans le cadre de la formation		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
MO	3	31 01 32	25	83132000	113.017		(Modifié) Subventions aux structures collectives d'enseignement supérieur – Secteur privé et ASBL au service des entreprises	1.556	1.512
MO	3	31 02 32	25	83132000	113.004		(Modifié) Orientation professionnelle - Secteur privé et ASBL au service des entreprises	1.500	1.500
MO	3	32 01 00	25	83200000	113.016		Incitants à la formation en alternance - Entreprises	1.100	1.100
MO	3	33 12 00	25	83300000	113.006		Subvention aux actions d'alphabétisation	1.160	1.160
MO	3	33 14 00	25	83300000	113.007		Incitants à la formation en alternance - ASBL	50	50
MO	3	34 01 50	25	83450000	113.018		Incitants à la formation en alternance - Indépendants	200	200
MO	3	34 02 41	25	83441000	113.034		Incitants à la formation en alternance - Apprenants	1.500	1.500
MO	3	41 01 40	25	84140000	113.019		Incitants à la formation en alternance - IFAPME	3.600	3.600
MO	3	41 05 40	25	84140000	113.027		Dotation à Formaform	1.338	1.338
MO	3	43 03 12	25	84312000	113.020		Incitants à la formation en alternance - Provinces	50	50
MO	3	43 04 22	25	84322000	113.021		Incitants à la formation en alternance - Communes	50	50
MO	3	43 05 52	25	84352000	113.022		Incitants à la formation en alternance - CPAS	50	50
MO	3	45 01 50	25	84550000	113.011		Dotation à l'Office Francophone de la Formation en Alternance	589	589
MO	3	45 02 24	25	84524000	113.012		Contribution au Service francophone des Métiers et des Qualifications	311	311
MO	3	45 03 50	25	84550000	113.023		Validation des compétences	225	225
MO	3	45 04 24	25	84524000	113.013		(Modifié) Subventions aux structures collectives d'enseignement supérieur - Entités liées à la Communauté française	567	564
MO	3	45 05 24	25	84524000	113.024		Incitants à la formation en alternance - Entités liées à la Communauté française	4.400	4.400
MO	3	45 06 24	25	84524000	113.036		Subventions aux entités liées à la Communauté française	0	0
MO	3	45 08 50	25	84550000	113.035		Promotion des métiers – Unités interrégionales	620	620
MO	3	45 24 24	25	84524000	113.014		Subvention à l'AEF - Europe (mission CFC)	184	184
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	19.050	19.003
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
MO	1	51 01 12	25	85112000	113.026		(Modifié) Subvention aux structures collectives d'enseignement supérieur – capital - Secteur privé et ASBL au service des entreprises	71	115
MO	1	63 01 21	25	86321000	113.025		Subvention en capital dans le cadre du projet « Cité des métiers de Namur »	0	1.250
MO	1	65 01 24	25	86524000	113.028		Subventions aux structures collectives d'enseignement supérieur - Capital - Entités liées à la Communauté française	43	43
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	114	1.408
							Totaux pour le programme 18.113.	19.164	20.411
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 18.114 (ex 18.31)		
							RECHERCHE - Soutien, promotion, diffusion et valorisation		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
WB	1	31 01 32	31	83132000	114.004		Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – Entreprises	86.020	51.796
WB	1	31 02 32	31	83132000	114.005		Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – Centres de recherche	17.500	9.000
WB	1	31 03 32	31	83132000	114.035		Financement du dispositif chèque innovation	1.050	1.050

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
WB	I	31 04 32	31	83132000	114.038	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER - Aides à la recherche - Régime d'aide - Secteur Privé	0	0	
WB	I	31 05 32	31	83132000	114.006	Fonds structurels 2014-2020 – Mesures 2.2.1 et 2.3.2 – FEDER	0	0	
WB	I	31 06 22	31	83122000	114.023	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 - Entreprises publiques	2.700	2.000	
WB	I	31 07 22	31	83122000	114.024	Fonds structurels 2014-2020 - Mesures 2.2.1 et 2.3.2 - FEDER - Entreprises publiques	0	0	
WB	I	31 08 22	31	83122000	114.039	Fonds Structurels 2021-2027 - FEDER - Aides à la recherche - Régime d'aide - Entreprises Publiques	0	0	
WB	I	33 02 00	31	83300000	114.007	Subventions relatives à des activités de diffusion et de promotion de la recherche, de la science, des technologies nouvelles, de l'innovation et du développement technologique – ASBL	1.115	1.115	
WB	I	41 01 40	31	84140000	114.008	Subvention Spark Oh!	3.750	3.750	
WB	I	41 03 40	31	84140000	114.009	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – UAP - CRAW	0	0	
WB	I	43 01 16	31	84316000	114.031	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – Enseignement provincial	0	0	
WB	I	43 02 40	31	84340000	114.032	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 - ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0	
WB	I	43 03 53	31	84353000	114.033	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 - Intercommunales	0	0	
WB	I	45 01 24	31	84524000	114.010	Subventions au FNRS et fonds associés	2.980	2.980	
WB	I	45 02 40	31	84540000	114.025	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 - Pouvoir fédéral	0	0	
WB	I	45 06 24	31	84524000	114.011	(Modifié) Subventions dans le cadre de l'initiative WELRI	6.750	4.000	
WB	I	45 07 24	31	84524000	114.012	Subventions octroyées en application du décret du 3 juillet 2008 – Universités et établissements assimilés	51.736	34.318	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							173.601	110.009	
<i>Titre II - Dépenses de capital</i>									
WB	I	51 01 12	31	85112000	114.013	Subventions pour infrastructures partagées de recherche collective - Plan Wallon d'Investissements (PWI)	0	0	
WB	I	51 02 11	31	85111000	114.034	Financement d'infrastructures de recherche en application du décret du 3 juillet 2008 – entreprises publiques	0	0	
WB	I	51 03 12	31	85112000	114.014	Financement d'infrastructures de recherche en application du décret du 3 juillet 2008 – Secteur privé	2.500	1.500	
WB	I	54 01 21	31	85421000	114.018	Subvention en infrastructures de recherche - Secteur public étranger	0	1.000	
WB	I	65 01 24	31	86524000	114.015	PWI : infrastructures de recherche pour les universités	0	2.129	
WB	I	65 02 24	31	86524000	114.016	Financement d'infrastructures de recherche en application du décret du 3 juillet 2008 – Universités et établissements assimilés	1.500	500	
WB	I	81 01 80	31	88180000	114.017	Soutenir le développement expérimental dans les entreprises	69.858	64.883	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							73.858	70.012	
Totaux pour le programme 18.114.							247.459	180.021	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 18.115 (ex 18.32)									
Numérique									
<i>Titre I - Dépenses courantes</i>									
WB	I	01 03 00	32	80100001	115.001	Dépenses de toute nature relatives à Digital Wallonia	300	306	
WB	I	12 02 11	32	81211000	115.002	Etudes et prestations de services dans le cadre des projets Ecoles Numériques et de la stratégie numérique - Digital Wallonia	1.565	1.696	
WB	I	21 01 50	32	82150000	115.003	Location-financement dans le cadre des projets Ecoles Numériques (intérêts) - Digital Wallonia	67	67	
WB	I	31 01 32	32	83132000	115.004	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Secteur privé	2.420	2.700	
WB	I	31 02 22	32	83122000	115.035	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Entreprises publiques	0	0	
WB	I	33 01 00	32	83300000	115.005	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – ASBL	1.856	1.200	
WB	I	33 03 00	32	83300000	115.007	Subventions aux projets Ecole Numérique - ASBL au service des ménages	52	52	
WB	I	41 01 40	32	84140000	115.008	Subvention à l'Agence du Numérique (AdN) pour le financement de ses missions spécifiques	0	30	
WB	3	41 02 40	32	84140000	115.009	Subvention à l'Agence du Numérique (AdN) pour le financement de ses missions de base	6.863	6.863	
WB	I	41 03 40	32	84140000	115.010	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – UAP	4.000	2.297	
WB	I	43 02 40	32	84340000	115.011	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – ASBL liées aux pouvoirs locaux	0	0	
WB	I	43 03 22	32	84322000	115.012	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Communes	686	500	
WB	I	43 04 12	32	84312000	115.013	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Provinces	0	0	
WB	I	43 05 59	32	84359000	115.014	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Autres entités relevant des pouvoirs locaux	0	0	
WB	I	43 06 52	32	84352000	115.015	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – CPAS	0	0	
WB	I	43 07 12	32	84312000	115.016	Subventions aux projets Ecole Numérique - Provinces	25	25	
WB	I	43 08 22	32	84322000	115.017	Subventions aux projets Ecole Numérique - Communes	25	25	
WB	I	43 09 53	32	84353000	115.018	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Intercommunales	1.279	800	
WB	I	45 01 26	32	84526000	115.019	Subvention à la Communauté germanophone dans le cadre de la politique de télécommunication	75	75	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Pr.	Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.				Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement</i>			<i>/ nl = crédits de liquidation</i>		<i>non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>			
WB	1	45 02 24	32	84524000	115.020	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia – Entités liées à la Communauté française	2.000	1.200	
WB	1	45 03 24	32	84524000	115.021	Subventions aux projets Ecole Numérique - Entités liées à la Communauté française	25	25	
						<i>Totaux pour le Titre I.</i>	21.238	17.861	
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
WB	1	51 02 12	32	85112000	115.036	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (investissement) - Secteur privé	0	0	
WB	1	52 02 20	32	85220000	115.023	Subventions en capital aux projets Ecole Numérique - ASBL	281	281	
WB	1	52 10 10	32	85210000	115.024	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) – ASBL au service des ménages	0	0	
WB	1	61 01 41	32	86141000	115.039	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) – UAP	0	72	
WB	1	63 02 21	32	86321000	115.025	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) – Communes	0	0	
WB	1	63 03 53	32	86353000	115.026	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissements) – Intercommunales	0	0	
WB	1	63 04 12	32	86312000	115.027	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissements) – Provinces	140	140	
WB	1	63 05 22	32	86322000	115.028	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissements) – Communes	140	140	
WB	1	63 06 11	32	86311000	115.032	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissement) - Provinces	0	0	
WB	1	63 07 52	32	86352000	115.033	Subventions dans le cadre du programme Digital Wallonia (Investissement) - CPAS	0	0	
WB	1	65 01 24	32	86524000	115.029	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissements) – Entités liées à la Communauté française	200	200	
WB	1	65 02 26	32	86526000	115.034	Subventions dans le cadre du programme Ecole Numérique (Investissement) - Entités liées à la Communauté germanophone	79	79	
WB	1	74 01 22	32	87422000	115.030	Acquisition de biens meubles durables dans le cadre du programme Digital Wallonia	0	0	
WB	1	91 01 70	32	89170000	115.031	Location-financement dans le cadre des projets Ecoles Numériques (capital) - Digital Wallonia	8.941	8.941	
						<i>Totaux pour le Titre II.</i>	9.781	9.853	
						Totaux pour le programme 18.115.	31.019	27.714	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	
						Programme 18.118 (ex 18.52)			
						Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation			
WB	1	01 01 00	52	80100001	118.001	Fonds budgétaire : Fonds destiné au soutien de la Recherche, du développement et de l'innovation			
						<i>Solde au 1er janvier</i>	112.232	146.821	
						<i>Recettes de l'année en cours</i>	25.200	25.200	
						<i>Disponible pour l'année</i>	137.432	172.021	
						<i>Dépenses à charge du Fonds</i>	17.700	17.700	
						<i>Solde du fonds budgétaire au 31 décembre</i>	119.732	154.321	
						<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>			
WB		12 01 11	52	81211000	118.002	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Frais généraux de fonctionnement - secteur public			
WB		31 01 32	52	83132000	118.003	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Autres subventions d'exploitations - secteur privé			
WB		31 02 22	52	83122000	118.010	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Transfert de revenus aux entreprises publiques			
WB		33 01 00	52	83300000	118.004	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Transferts de revenus aux ASBL service des ménages			
WB		45 01 24	52	84524000	118.005	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Transferts de revenus à la Communauté française			
WB		45 02 40	52	84540000	118.006	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - transferts de revenus au Pouvoir fédéral			
						<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>			
WB		51 01 12	52	85112000	118.009	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Transferts en capital au secteur privé (investissements)			
WB		74 01 22	52	87422000	118.007	Fonds budgétaire destiné au soutien de la recherche, du développement et de l'innovation - Achats autre matériel (bien d'investissement)			
						Totaux pour le programme 18.118.	17.700	17.700	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	17.700	17.700	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	119.732	154.321	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
						Totaux pour la division organique 18.	4.028.949	3.874.951	
						<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	17.700	17.700	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	119.732	154.321	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
							Division organique 19		
							Finances		
							Programme 19.001 (ex 19.01)		
							Fonctionnel		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DO	1	12 01 11	01	81211000	001.093	001.093	Etudes, relations publiques, documentation, participation à des séminaires et colloques, frais de réunions, expertises, frais de procédure, honoraires d'avocat, frais administratifs CAI	740	798
DO	1	12 02 11	01	81211000	001.104	001.104	Dépenses de régularisation	0	0
DO	1	12 03 11	01	81211000	001.009	001.009	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,consultances,...) - WBFIN	7.940	7.929
DO	1	12 05 11	01	81211000	001.083	001.083	Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,consultances,...) - Fiscalité	9.880	9.880
DO	1	21 01 40	01	82140000	001.135	001.135	Intérêts de retard sur dette commerciale	0	0
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	18.560	18.607
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DO	1	74 02 22	01	87422000	001.020	001.020	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - WBFIN	938	938
DO	1	74 03 22	01	87422000	001.084	001.084	Dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) dans le cadre de projets informatiques spécifiques - Fiscalité	6.450	9.100
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	7.388	10.038
							Totaux pour le programme 19.001.	25.948	28.645
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 19.119 (ex 19.02)		
							Fiscalité		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DO	1	01 05 00	02	80100001	119.002	119.002	Provision mesures d'accompagnement péage kilométrique	0	0
DO	1	12 02 11	02	81211000	119.004	119.004	Frais d'impression	1.525	1.525
DO	1	12 03 11	02	81211000	119.005	119.005	Expertises, frais de procédure, frais de fonctionnement, honoraires d'avocats, frais bancaires, chèques circulaires et assignations postales	2.931	2.931
DO	1	12 06 21	02	81221000	119.017	119.017	Frais généraux de fonctionnement à l'intérieur du secteur des administrations publiques	58	58
DO	1	21 01 60	02	82160000	119.009	119.009	Autres Intérêts - Intérêts de retard sur autres que sur dettes commerciales	300	300
DO		32 01 00	02	83200000	119.018	119.018	Remboursement entreprises des dépens, frais de justice et autres dédommagements	0	0
DO	1	34 01 41	02	83441000	119.010	119.010	Remboursements	300	300
DO	1	45 50 50	02	84550000	119.011	119.011	Dotation pour le budget de la Structure de Coordination de l'Information patrimoniale (SCIP)	58	58
DO	1	45 51 40	02	84540000	119.016	119.016	Contribution de la Région wallonne aux coûts de personnel et de fonctionnement du bureau central de liaison	20	20
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	5.192	5.192
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DO	1	72 01 00	02	87200000	119.012	119.012	Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs dédiés notamment aux amendes sur la taxe du prélèvement kilométrique	140	140
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	140	140
							Totaux pour le programme 19.119.	5.332	5.332
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 19.034 (ex 19.03)		
							Budget-Comptabilité-Trésorerie		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DO	nl 1	11 02 00	03	81100000	034.004	034.004	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel du Service central de comptabilité (et de l'Inspection des Finances, ainsi que des cabinets ministériels dissous)	910	910

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
					8111000 8112000 8120000 81131000 81132000 81140000				
DO	nl I	11 03 12	03	81112000	034.014	Remboursement de traitements, allocations et indemnités du personnel du Service central de comptabilité et de l'Inspection des Finances, ainsi que des cabinets ministériels dissous	143	143	
DO	nl I	11 04 40	03	81140000	034.015	Achat de chèques repas du Service central de comptabilité et de l'Inspection des Finances	26	26	
DO	I	12 01 11	03	81211000	034.005	Frais d'études, de relations publiques et de documentation du service central de comptabilité, ainsi que les dépenses des cabinets ministériels dissous	240	240	
DO	I	12 02 11	03	81211000	034.017	(Nouveau) Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) pour l'Inspection des Finances (IF)	10	10	
DO		12 04 11	03	81211000	034.016	Indemnité de télétravail aux agents du SCC	0	0	
DO	I	12 05 11	03	81211000	034.013	Frais d'analyse et d'expertise dans le cadre des missions du marché TVA	0	0	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							1.329	1.329	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									
DO	I	74 06 22	03	87422000	034.010	Achat de biens meubles durables spécifiques au programme, y compris les achats patrimoniaux des cabinets ministériels dissous	5	5	
<i>Totaux pour le Titre II.</i>							5	5	
Totaux pour le programme 19.034.							1.334	1.334	
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>							—	—	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 19.035 (ex 19.04)									
Gestion du Trésor									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
DO	I	12 01 11	04	81211000	035.001	Frais bancaires, chèques circulaires, assignations postales et remboursements aux tiers de sommes indûment perçues par le Receveur général	51	51	
DO	I	12 06 11	04	81211000	035.004	Etudes, frais de consultance, frais de révisorat, frais relatifs à la mission de Conseil financier en gestion de la dette et frais divers de gestion de la dette	0	0	
DO	I	45 02 24	04	84524000	035.006	Remboursement à la Communauté française (calcul définitif de la dotation)	0	0	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							51	51	
Totaux pour le programme 19.035.							51	51	
<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>							—	—	
<i>Dont programme d'investissement</i>							—	—	
<i>Dont fonds budgétaires</i>							—	—	
<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>							—	—	
Programme 19.036 (ex 19.05)									
Dettes et garanties									
<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>									
DO	I	21 01 10	05	82110000	036.001	Intérêts de la dette régionale consolidée non spécialement affectée, y compris les charges accessoires et intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	426.243	426.243	
DO	I	21 02 10	05	82110000	036.002	Intérêts dus dans le cadre de la gestion de la trésorerie	5.000	5.000	
DO	I	21 03 30	05	82130000	036.003	Intérêts débiteurs sur la partie attribuée de l'impôt sur les personnes physiques (calcul définitif)	0	0	
DO	I	21 04 60	05	82160000	036.015	Intérêts dus dans le cadre de la gestion des comptes	0	0	
DO	I	21 05 30	05	82130000	036.004	Intérêts débiteurs relatifs au préfinancement à 75% des opérateurs fragiles relevant de la compétence régionale dans le cadre du Fonds Social Européen (FSE)	300	300	
DO	I	41 01 40	05	84140000	036.007	Intérêts d'emprunts contractés dans le cadre de l'assainissement des communes à finances obérées en vertu de la convention du 30 juillet 1992 à verser au CRAC	21.863	21.863	
DO	I	45 01 40	05	84540000	036.008	Annuités à verser au Fonds d'Amortissement des Dettes du Logement Social (FADELS) conformément à la Convention du 6 juillet 2004 établie en exécution de l'article 2 de l'accord du 16 décembre 2003 conclu entre le Gouvernement fédéral, le Gouvernement flamand, le Gouvernement wallon et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale relative au règlement définitif des dettes du passé et charges s'y rapportant en matière de logement social	6.971	6.971	
DO	I	45 02 24	05	84524000	036.006	Exécution de garanties en faveur des sociétés patrimoniales wallonnes	14.000	14.000	
DO	I	45 03 40	05	84540000	036.014	Transfert exceptionnel à destination de l'Etat fédéral	0	0	
<i>Totaux pour le Titre I.</i>							474.377	474.377	
<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>									

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
	<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>								
DO	<i>I</i>	91 15 10	05	89110000	036.010	Amortissements FADELS	150.210	150.210	
DO	<i>I</i>	91 17 10	05	89110000	036.012	Amortissements d'emprunts de la Région wallonne	603.259	603.259	
						<i>Totaux pour le Titre II.</i>	842.919	842.919	
						Totaux pour le programme 19.036.	1.317.296	1.317.296	
						<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—	
						<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—	
						<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—	
						<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
							Programme 19.037 (ex 19.06)		
							Finance et Comptabilité		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DO	1	12 02 11	06	81211000	037.005		Dépenses informatiques courantes spécifiques (consommables, licences à moins d'un an, maintenances non évolutives,...) pour l'Inspection des Finances (IF)	10	10
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	10	10
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DO	1	74 02 22	06	87422000	037.006		Achat de biens meubles durables et dépenses informatiques d'investissement (acquisitions de biens matériels informatiques, licences à plus d'un an, développements d'applications, maintenances évolutives, ...) pour l'Inspection des Finances (IF)	25	25
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	25	25
							Totaux pour le programme 19.037.	35	35
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Programme 19.126 (ex 19.08)		
							(Nouveau) Centre Stratégique d'Expertise Fiscale, Financière et Budgétaire (CeSEFFB)		
							<i>Titre I. - Dépenses courantes</i>		
DO	nl 1	11 01 00	08	81100000	126.001		(Nouveau) Traitements, allocations et indemnités du personnel du CeSEFFB	3.594	3.594
				81111000					
				81112000					
				81120000					
				81131000					
				81132000					
				81140000					
DO	1	12 01 11	08	81211000	126.002		(Nouveau) Frais de fonctionnement du CeSEFFB	4.650	4.650
DO	1	12 02 21	08	81221000	126.003		(Nouveau) Remboursement du personnel du CeSEFFB détaché d'autres administrations ou organismes publics	599	599
DO	1	12 03 50	08	81250000	126.004		(Nouveau) Impôts et taxes afférents aux véhicules du CeSEFFB	20	20
							<i>Totaux pour le Titre I.</i>	8.863	8.863
							<i>Titre II. - Dépenses de capital</i>		
DO	1	74 01 10	08	87410000	126.005		(Nouveau) Achat de matériel de transport du CeSEFFB	0	0
DO	1	74 02 22	08	87422000	126.006		(Nouveau) Achat de biens meubles durables pour le CeSEFFB	146	146
							<i>Totaux pour le Titre II.</i>	146	146
							Totaux pour le programme 19.126.	9.009	9.009
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—
							Totaux pour la division organique 19.	1.359.005	1.361.702
							<i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i>	—	—
							<i>Dont programme d'investissement</i>	—	—
							<i>Dont fonds budgétaires</i>	—	—
							<i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i>	—	—

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB				Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux	
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire	Domaine fonctionnel		Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés									
							<p><i>Division organique 34</i></p> <p><i>Provisions interdépartementales pour la programmation 2014-2020 des cofinancements européens</i></p> <p>Programme 34.120 (ex 34.01)</p> <p>Cofinancements européens 2014 - 2020</p> <p><i>Titre I. - Dépenses courantes</i></p>		
DI	I	01 01 00	01	80100001	120.001	<p>Cofinancements européens 2014 - 2020</p> <p><i>Totaux pour le Titre I.</i></p> <p>Totaux pour le programme 34.120.</p> <p><i>Dont programme d'investissement</i></p> <p><i>Dont fonds budgétaires</i></p> <p><i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i></p>	0	83.613	
						<p><i>Totaux pour la division organique 34.</i></p> <p><i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i></p> <p><i>Dont programme d'investissement</i></p> <p><i>Dont fonds budgétaires</i></p> <p><i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i></p>	0	83.613	
						<p><i>Division organique 36</i></p> <p><i>Provisions interdépartementales pour la programmation 2021-2027 des cofinancements européens</i></p> <p>Programme 36.121 (ex 36.01)</p> <p>Provisions interdépartementales pour la programmation 2021-2027 des cofinancements européens</p> <p><i>Titre I. - Dépenses courantes</i></p>			
DI	I	01 01 00	01	80100001	121.001	<p>Cofinancements européens programmation 2021-2027</p> <p><i>Totaux pour le Titre I.</i></p> <p>Totaux pour le programme 36.121.</p> <p><i>Dont programme d'investissement</i></p> <p><i>Dont fonds budgétaires</i></p> <p><i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i></p>	602.488	153.838	
						<p><i>Totaux pour la division organique 36.</i></p> <p><i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i></p> <p><i>Dont programme d'investissement</i></p> <p><i>Dont fonds budgétaires</i></p> <p><i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i></p>	602.488	153.838	
						<p>Totaux généraux</p> <p><i>Dont crédits de liquidation non limitatifs</i></p> <p><i>Dont programme d'investissement</i></p> <p><i>Dont fonds budgétaires</i></p> <p><i>Solde des fonds budgétaires au 31 décembre</i></p>	21.085.206	21.092.737	
							1.567.444	2.219.895	
							392.613	392.613	
							1.117.387	1.308.062	

BUDGET GENERAL DES DEPENSES DE LA REGION WALLONNE POUR L'ANNEE BUDGETAIRE 2024

(En milliers EUR)

Ministre ordonnateur	Anciens n° AB			Nouveaux n° AB		L I B E L L E S	Crédits initiaux		
	A.B.			Pr.	Compte budgétaire		Domaine fonctionnel	Crédits d'engagement	Crédits de liquidation
	1-2 sec	n° ord.	3-4 sec						
<i>i = programme d'investissement / nl = crédits de liquidation non limitatifs / 1, 2, 3 = crédits générés</i>									
<i>Vu pour être annexé au projet de décret</i>									